



Industrie Canada

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

Dans le cadre des efforts qu'il déploie continuellement pour simplifier les exigences liées aux rapports, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a demandé qu'Industrie Canada et treize autres ministères examinent d'autres structures de rapport en remplacement de leur *Rapport sur les plans et les priorités* de cette année. Il a donc exempté le ministère de se conformer aux lignes directrices prescrites pour la préparation de ce rapport.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2002-III-61

ISBN 0-660-61492-8



Budget des dépenses 2001-2002



Rapport sur les plans et les priorités

Ministre de l'Industrie

Table des matières

Section 1 : Message du Ministre pour le Portefeuille	1
---	---

Section 2 : Industrie Canada — Un partenaire indispensable

A. Quoi de neuf?.....	3
B. Notre raison d'être : stimuler l'essor économique	5
C. Industrie Canada : sensibiliser les parties intéressées, les clients et les citoyens	11
D. Initiatives de gestion	13
E. Dépenses prévues et équivalents temps plein	15

Section 3 : Industrie Canada — Valeur ajoutée au Programme

A. Sommaire des priorités et des résultats escomptés	17
B. Plan d'action du Ministère pour un programme à valeur ajoutée.....	18
Innovation	18
Connectivité	23
Marché	32
Investissement.....	40
Commerce	48
C. Apport d'Industrie Canada à l'initiative <i>Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes</i>	54
Prestation de services axée sur les citoyens.....	54
Les gouvernements canadiens en ligne	56
Fonction moderne de contrôleur	57
Amélioration des rapports au Parlement	57
Intégrité des programmes	58
Création d'un milieu de travail exemplaire	58

Section 4 : Initiatives conjointes

A. Initiatives horizontales	61
Projets de règlement importants	61
Stratégie de développement durable	61
B. Initiatives collectives	66

Section 5 : Renseignements financiers

5.1 Sommaire des paiements de transfert par secteur d'activité	77
5.2 Renseignements sur les programmes de paiement de transfert	78
5.3 Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles	79
5.4 Coût net du Programme pour l'année budgétaire.....	80
5.5 États financiers du fonds renouvelable – État des résultats du fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC).....	80
5.6 États financiers du fonds renouvelable – État de l'évolution de la situation financière.....	81
5.7 États financiers du fonds renouvelable – Utilisation prévue des autorisations	81
5.8 Prêts, placements et avances	81



Section 6 : Renseignements supplémentaires

6.1 Organigramme du Portefeuille de l'Industrie	83
6.2 Programme de développement industriel et régional	84
6.3 Objectifs des programmes de subventions et de contributions en cours d'Industrie Canada	84
6.4 Lois	91
6.5 Comment joindre Industrie Canada	93
6.6 Bureaux régionaux d'Industrie Canada	95
6.7 Centres de commerce international	96
6.8 Centres de services aux entreprises du Canada	97

Annexe A

Tableau de concordance d'Industrie Canada : objectifs stratégiques par secteur d'activité	99
--	----

Annexe B

Déclaration de la direction	109
-----------------------------------	-----

Annexe C

Sites Web mentionnés dans le Rapport sur les plans et les priorités	111
---	-----

Index	115
--------------------	-----



Section 1 : Message du Ministre pour le Portefeuille

Nous voyons le Canada comme un pays fort et dynamique, un chef de file de l'économie mondiale du savoir et un endroit où tous les citoyens peuvent bénéficier de la prospérité économique et sociale.

C'est pourquoi le gouvernement investit dans le savoir et l'innovation, piliers de notre qualité de vie. Grâce à des investissements stratégiques dans le perfectionnement des compétences, la création du savoir et les nouvelles technologies, il est résolu à enrichir l'infrastructure du savoir, à favoriser l'innovation et la recherche et à aider le Canada à s'imposer plus rapidement en tant que chef de file de la nouvelle économie.

La stratégie du gouvernement consistant à investir dans le savoir et l'innovation stimule déjà la création d'entreprises, de produits, de procédés et d'emplois. Les quinze organisations membres du Portefeuille de l'Industrie contribuent à la croissance économique, ce qui améliore la qualité de vie et le bien-être de tous les Canadiens.

Le Portefeuille de l'Industrie dispose de plus de 40 p. 100 des fonds fédéraux consacrés aux sciences et à la technologie et de bon nombre de leviers microéconomiques. Il les emploie de manière déterminante sur plusieurs plans : faire la promotion de l'innovation dans le domaine scientifique et technologique, aider les petites et moyennes entreprises à prendre leur essor, stimuler le commerce et l'investissement et favoriser la croissance économique des collectivités canadiennes.

Je suis heureux de présenter le Rapport sur les plans et les priorités au nom d'Industrie Canada. Ce document informe la population canadienne des réalisations prévues pour les trois prochains exercices et montre comment le Ministère aidera le gouvernement à atteindre les objectifs dont fait état le discours du Trône, à savoir faire du Canada l'un des pays les plus novateurs du monde et l'un des plus aptes à intéresser les investisseurs et veiller à ce qu'il demeure le pays le plus branché. Par ailleurs,

Les membres du Portefeuille de l'Industrie

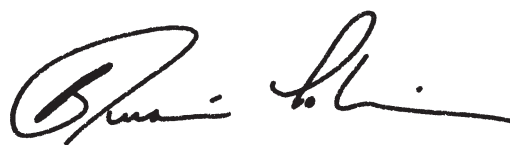
- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada*
- Commission du droit d'auteur Canada
- Commission canadienne du tourisme*
- Conseil canadien des normes*
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Conseil national de recherches Canada
- Développement économique Canada pour les régions du Québec
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
- Industrie Canada
- Société d'expansion du Cap-Breton*
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

**Organisation non tenue de soumettre un rapport sur les plans et les priorités*

Industrie Canada fera la promotion du commerce et veillera à ce que les lois-cadres régissant le marché soient de calibre mondial. Le présent rapport indique comment le Ministère s'y prendra afin d'atteindre ces objectifs et de se révéler un partenaire indispensable pour les Canadiens.

Nous mettrons nos efforts en commun avec des organisations telles qu'Industrie Canada pour tirer parti des points forts et des possibilités qui existent à la grandeur du pays.

Le ministre de l'Industrie,



Brian Tobin

Section 2 : Industrie Canada – Un partenaire indispensable

A. Quoi de neuf?

Comme le précise le discours du Trône, l'objectif du gouvernement consiste non seulement à faire du Canada l'un des pays les plus novateurs du monde et l'un des plus aptes à intéresser les investisseurs, mais aussi à veiller à ce qu'il demeure le pays le plus branché et à réaliser le plein potentiel de ses citoyens. Industrie Canada et le Portefeuille de l'Industrie sont appelés à jouer un rôle primordial à cet égard.

La réponse du Premier ministre au discours du Trône renforce ces objectifs, en faisant le lien entre les politiques sociales et économiques :

[...] une économie de classe mondiale exige des travailleurs qualifiés de même qu'une population sachant lire et écrire, instruite et en santé. Mais pour ce faire, nous devons avoir une société qui ne laisse personne pour compte. Les priorités économiques sont indissociables des priorités sociales. S'il est vrai qu'une économie vigoureuse nous permet de concrétiser nos valeurs sociales, il est aussi vrai que la solidarité sociale est à la base de la vigueur économique.

Cette orientation donne à penser que, malgré l'appui généralisé que recueille l'augmentation des investissements au titre du programme microéconomique, il faudra montrer de quelle façon les Canadiens en bénéficieront.

Le gouvernement élaborera une vaste stratégie pour améliorer la performance économique du pays et la qualité de vie

des Canadiens en stimulant l'innovation des entreprises, du gouvernement, des chercheurs et des citoyens.

La stratégie proposera des investissements clés dans la recherche-développement (R-D), l'infrastructure et les ressources humaines requises pour que l'économie canadienne soit au nombre des plus innovatrices du monde. Elle proposera également des mesures stratégiques destinées à améliorer le climat d'affaires pour favoriser l'innovation et permettre au Canada d'attirer et de retenir les travailleurs intellectuels et les entrepreneurs essentiels à son succès en tant que pays.

Cette démarche bien ciblée appuiera la créativité des entreprises novatrices pour améliorer la performance canadienne sur le plan de l'innovation et aider le Canada à demeurer un pays ingénieux dans l'économie mondiale du savoir.

Principales initiatives

Le discours du Trône indique combien le gouvernement est déterminé à *faire reconnaître le Canada comme l'un des pays les plus novateurs du monde*. Il montre clairement que le gouvernement a l'intention de travailler en partenariat avec les gouvernements des provinces et des territoires, les entreprises, les établissements d'enseignement et les citoyens afin de faire, d'ici 2010, du Canada l'un des cinq pays les plus avancés au chapitre de la R-D grâce aux mesures suivantes :

- doubler à tout le moins les dépenses fédérales en R-D;



- renforcer la capacité des universités canadiennes et des laboratoires et organismes gouvernementaux en matière de recherche;
- accélérer la capacité du Canada à commercialiser ses dernières découvertes;
- poursuivre une stratégie globale dans le domaine des sciences et de la technologie (S-T) au pays;
- cibler stratégiquement les nouveaux investissements destinés à la recherche (p. ex., en sciences de la vie);
- augmenter l'aide au développement de technologies nouvelles pour les Canadiens handicapés.

Dans sa réponse, le Premier ministre indique que le gouvernement affectera davantage de fonds aux conseils subventionnaires et à Génome Canada, et veillera à ce que les universités aient les ressources nécessaires pour tirer pleinement parti des activités de recherche parrainées par le gouvernement fédéral.

Le discours du Trône reconnaît que le succès économique repose sur les talents humains. C'est pourquoi le gouvernement *accroîtra les possibilités d'apprentissage et les ressources éducatives à la disposition des Canadiens* en prenant les moyens suivants :

- aider les jeunes Canadiens à trouver un emploi et à mettre en application leur esprit d'entreprise et leur créativité;
- collaborer avec les Autochtones pour renforcer leur savoir-faire et leur esprit d'entreprise;
- créer un régime enregistré d'apprentissage personnel pour aider les Canadiens à trouver les sommes nécessaires à leur formation;

- améliorer le programme de prêts aux étudiants à temps partiel, afin qu'un plus grand nombre de travailleurs puissent étudier tout en ayant un travail rémunéré;
- collaborer avec les provinces et les territoires pour attirer des immigrants possédant des compétences spécialisées.

Le but du gouvernement est de faire en sorte qu'au moins un million de personnes de plus profitent des possibilités d'apprentissage accrues au cours des cinq prochaines années. Dans sa réponse, le Premier ministre ajoute un nouvel objectif : « préparer notre pays à être le bassin par excellence de talents et de compétences ». Il souligne à cet égard que « dans ce contexte, nos investissements les plus importants sont ceux que nous effectuons dans nos gens ».

Le discours du Trône précise que le gouvernement prendra différentes mesures pour *faire du Canada le pays le plus branché du monde*, notamment :

- continuer d'appuyer le Programme d'accès communautaire et Rescol;
- rehausser Rescol en créant davantage de contenu de formation en ligne;
- s'efforcer d'offrir d'ici 2004 tous ses services en ligne, de manière à être mieux branché avec les Canadiens;
- moderniser la législation fédérale relative à la protection de la vie privée, de manière à protéger les renseignements personnels touchant les Canadiens, et étendre aux idées et aux connaissances nouvelles la protection du droit d'auteur;
- donner suite aux conseils du Groupe de travail national sur les services Internet à large bande concernant la façon dont nous pouvons, d'ici 2004, rendre ces services accessibles aux citoyens, aux entreprises, aux établissements d'enseignement et à l'ensemble des collectivités du Canada;

- continuer de soutenir le développement de contenu numérique dans Internet tant en français qu'en anglais;
- contribuer à combler le fossé numérique à l'échelle mondiale.

Dans ses efforts pour faire du Canada l'un des pays les plus aptes à intéresser les investisseurs et les gens d'affaires, le gouvernement *fait la promotion du commerce et de l'investissement et veille à ce que les lois-cadres régissant le marché soient de calibre mondial*. Le discours du Trône rappelle que le gouvernement a mis en œuvre le 1^{er} janvier 2001 le plus ambitieux programme d'allégement fiscal jamais offert aux particuliers, aux entreprises et aux sociétés. En outre, le gouvernement veillera à :

- collaborer avec le nouveau gouvernement des États-Unis pour assurer de part et d'autre un accès plus sûr et plus efficace au marché;
- continuer le travail conjoint déjà entrepris pour moderniser la frontière commune;
- s'assurer que les lois et règlements canadiens, y compris ceux qui concernent la propriété intellectuelle et la compétitivité, demeurent parmi les plus modernes et les plus progressistes du monde;
- lancer une stratégie d'image de marque pour sensibiliser les investisseurs;
- continuer à organiser des missions commerciales d'Équipe Canada;
- organiser des missions d'Équipe Canada Investissement aux États-Unis et en Europe.

Les annonces qui suivent découlent de la mise à jour budgétaire de l'automne 2000 :

- subvention de 500 millions de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI);

- affectation au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) de 100 millions de dollars sur cinq ans, à l'appui de la recherche visant l'économie du savoir;
- mesures d'allégement fiscal pour stimuler l'emploi et la croissance.

B. Notre raison d'être : stimuler l'essor économique

Mandat d'Industrie Canada

Industrie Canada a pour mandat d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir et d'améliorer ainsi le niveau de vie et la qualité de vie au pays. Par ses politiques, programmes et services, le Ministère stimule l'essor d'une économie dynamique axée sur l'innovation pour :

- procurer aux Canadiens des emplois plus nombreux et mieux rémunérés;
- favoriser la croissance des entreprises grâce à l'amélioration soutenue de la performance sur le plan de la productivité et de l'innovation;
- donner aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel.

Industrie Canada s'acquitte de son mandat en adoptant des politiques micro-économiques efficaces et en offrant des programmes et services qui s'adressent directement aux entreprises et aux consommateurs canadiens de toutes les régions du pays. Le Ministère travaille en partenariat avec l'industrie, les universités, les collèges, les organismes non gouvernementaux (ONG), les autres membres du Portefeuille de l'Industrie, d'autres ministères et les pouvoirs publics provinciaux et territoriaux.

Notre défi : doter le pays d'une économie dynamique

Performance récente

Au cours des dernières années, le Canada est parvenu à éliminer les graves problèmes structurels qui limitaient autrefois sa compétitivité par rapport au reste du monde. Il affiche maintenant un excédent budgétaire, un faible taux d'inflation et des taux d'intérêt peu élevés. En outre, sa dette par rapport au produit intérieur brut (PIB) est en baisse, une plus grande part de ses exportations est axée sur le savoir et l'économie canadienne est l'une des plus ouvertes du monde.

Jusqu'en décembre 2000, le Canada a connu 21 trimestres consécutifs de croissance économique, soit la plus longue période de croissance ininterrompue depuis le milieu des années 60. Entre 1995 et 1999, les investissements réels en biens d'équipement ont progressé de 14,3 p. 100 par an. L'augmentation des investissements dans les technologies de l'information et des communications (TIC) – moteur de la nouvelle économie américaine – a été encore plus rapide, soit environ 26,4 p. 100 par année. Les chiffres les plus récents indiquent que l'expansion économique se poursuit à un rythme régulier et plus durable. Là encore, plusieurs réalités économiques présentent à moyen terme des défis de taille pour le Canada.

Partage d'un espace économique commun en Amérique du Nord

L'élément dominant de la compétitivité du Canada est l'ouverture de son économie au reste du monde et, en particulier, à l'influence envahissante de l'économie du savoir la plus puissante et la plus dynamique du monde – celle des États-Unis. Le Canada partage également l'espace économique nord-américain

avec son autre partenaire de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le Mexique, qui lui livre une concurrence de plus en plus vive sur le riche marché américain.

Pour que le Canada affiche une bonne performance économique, tant sur le marché nord-américain que sur les autres marchés mondiaux, il doit améliorer sa productivité et investir dans l'avancement des connaissances (y compris par l'acquisition de compétences pour l'économie du savoir). Dans ces domaines, le Canada ne peut se permettre d'être au même niveau que ses principaux concurrents, y compris les États-Unis. Il doit faire mieux.

La croissance de la productivité, un élément essentiel

L'amélioration du niveau de vie et de la qualité de vie passe par la croissance de la productivité. Grâce à une productivité accrue et à l'augmentation des revenus qui en résulte, le Canada pourra bénéficier de services propres à mettre en valeur le potentiel de production du pays, favoriser le développement durable et financer des programmes sociaux qui améliorent la qualité de vie des citoyens.

Depuis quelques décennies, le Canada accuse un retard sur le plan de la productivité par rapport aux autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Dans le contexte nord-américain, il affiche un niveau de productivité inférieur de 15 à 20 p. 100 à celui des États-Unis. Cette situation explique la différence de revenu entre les deux pays.

Les mesures prises depuis 1994 pour revitaliser l'économie canadienne portent fruit. Les derniers chiffres de la productivité canadienne sont encourageants, car ils montrent que la croissance s'accélère. Selon une étude récente du Conference Board du Canada, l'augmentation récente de l'investissement dans les technologies de l'information au pays a stimulé de façon appréciable la productivité du travail et la croissance de la production au cours des dix dernières années. Toutefois, les Canadiens ne peuvent se reposer sur leurs lauriers. Des défis subsistent. Il faut faire encore davantage afin de continuer à améliorer la productivité.

Investir dans l'économie du savoir

Pour améliorer la croissance de la productivité dans l'économie canadienne du savoir, tant aujourd'hui que demain, l'effort soutenu des entreprises, des pouvoirs publics, des collectivités et des citoyens canadiens est essentiel.

Ces dernières années, le Canada a accompli d'énormes progrès en favorisant l'avancement des connaissances et l'innovation, éléments sur lesquels repose une économie du savoir florissante. Toutefois, il doit poursuivre sur sa lancée. Par exemple, comme le signale l'Étude économique Canada 2000 réalisée par l'OCDE, le Canada consacre une part relativement modeste de son PIB à la R-D (environ 1,6 p. 100 du PIB comparativement à une moyenne de 2,2 p. 100 pour les pays de l'OCDE). C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé à faire, d'ici 2010, du Canada l'un des cinq pays les plus avancés au chapitre de la R-D, en doublant à tout le moins les dépenses fédérales qui y sont consacrées.

Dans l'économie mondiale du savoir, ce sont les travailleurs, leurs compétences et leur imagination qui constituent la base d'une économie novatrice et productive. Le Canada a du mal à faire face à la demande de personnes hautement qualifiées. Au cours des prochaines décennies, le pays risque fort d'être aux prises avec un plus faible taux de croissance de la population parmi les jeunes, le vieillissement de la main-d'œuvre et des départs à la retraite massifs. En outre, c'est au niveau international que s'exerce maintenant la concurrence pour le recrutement de personnes hautement qualifiées.

Pour relever ces défis, les Canadiens doivent tirer parti des possibilités d'apprentissage continu et d'acquisition de nouvelles compétences (en particulier en technologie numérique), de la formation permanente et du perfectionnement des compétences en milieu de travail, ainsi que des nouveaux outils didactiques qu'offre le cyberapprentissage. Les entreprises ont aussi un rôle capital à jouer à cet égard, en offrant aux Canadiens d'excellentes possibilités de formation et de perfectionnement des compétences en milieu de travail. Le Canada doit mettre en place les outils nécessaires pour être le meilleur endroit du monde où vivre et travailler au XXI^e siècle.

Les technologies de l'information et des communications (TIC) continuent de transformer l'économie et la société canadiennes. Tout comme l'électricité avait transformé radicalement l'économie et la société au début du XX^e siècle, les TIC modifient les paramètres de la société actuelle, depuis les biens matériels jusqu'aux connaissances, en passant par les réseaux et les services. La connectivité est un élément clé de la compétitivité et de la réussite dans l'économie du savoir. Il est donc essentiel



En ce qui a trait aux services Internet à large bande, les avantages sont tels que le Canada devrait viser comme objectif à tout le moins une couverture nationale comparable à celle de l'infrastructure des réseaux téléphoniques et électriques.

— Le Conference Board du Canada,
tiré de *Canada Wins Silver in the
Race for Connectedness*
Janvier 2001.

que tous les Canadiens soient en mesure de tirer pleinement parti de ces technologies et de nouvelles applications, comme le cyber-apprentissage, la télésanté, le commerce électronique ainsi que les programmes et services en ligne du gouvernement. C'est pourquoi le Canada continue de se doter d'une solide assise pour devenir le pays le plus branché du monde.

Un climat d'affaires plus propice à l'esprit d'entreprise

Afin de renforcer la capacité de production de l'économie et de faire face à l'environnement numérique, le Canada doit s'assurer que ses lois et ses services axés sur le marché sont à jour et novateurs. L'existence d'un cadre législatif et réglementaire équitable, efficace et moderne, axé sur le marché, stimule également la compétitivité et l'esprit d'entreprise. Comme les entreprises canadiennes doivent livrer concurrence sur la scène internationale, il convient de veiller à ce que la législation et la réglementation ne les défavorisent pas, ni elles ni les consommateurs et les investisseurs, mais qu'elles contribuent plutôt à la prospérité de l'économie canadienne.

Bien que nombre des éléments propres à stimuler la prospérité de l'économie canadienne soient déjà en place, il faut améliorer les occasions d'affaires au pays afin de profiter des retombées de l'économie du savoir et insuffler un

dynamisme nouveau au secteur canadien des affaires. Il est essentiel d'instaurer un climat d'affaires favorable à l'esprit d'entreprise pour que le Canada devienne le lieu de prédilection des entreprises et des investisseurs. Son ouverture aux échanges commerciaux et à l'investissement lui donne accès à des marchés d'exportation et à des sources d'investissement qui assurent le financement de base des entreprises, deux facteurs essentiels à l'amélioration de la productivité. Par ailleurs, cette ouverture facilite le transfert de la technologie et la mobilité des travailleurs intellectuels, éléments indispensables à l'économie du savoir.

Domaines où Industrie Canada ajoute de la valeur au Programme

Industrie Canada, ses partenaires et d'autres intervenants redoublent d'efforts pour aider les Canadiens à se doter d'une économie plus dynamique et améliorer le climat de manière à favoriser une productivité accrue, la croissance économique et la création d'emplois en mettant l'accent sur cinq objectifs stratégiques.

Innovation : Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation

On ne saurait surestimer l'importance de l'innovation pour l'économie d'aujourd'hui et de demain. Il s'agit d'un élément crucial qui permet aux Canadiens d'accroître leur productivité. L'innovation favorise la mise au point de nouveaux outils et de nouvelles techniques permettant de transformer plus efficacement les intrants en un plus grand nombre d'extrants améliorés. Aussi simple que cela puisse paraître, les gains de productivité procèdent de la capacité d'innover en faisant fond sur les méthodes existantes ou en créant des méthodes entièrement nouvelles.

C'est pourquoi l'un des principaux objectifs du Ministère consiste à améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation en s'efforçant de mieux faire connaître l'innovation, en élargissant le champ des connaissances, en privilégiant la commercialisation et l'adoption de produits et services novateurs et en intensifiant le développement et l'utilisation de pratiques et de technologies visant à une éco-efficacité accrue. C'est en stimulant l'esprit d'innovation pour obtenir des résultats économiques concrets que les Canadiens pourront bénéficier des avantages de la productivité, principalement d'une amélioration de leur niveau et de leur qualité de vie.

Connectivité : Faire du Canada le pays le plus branché du monde

L'accès des Canadiens aux possibilités que leur offre l'économie du savoir est un facteur déterminant pour la croissance soutenue de la productivité et la qualité de vie de l'ensemble des citoyens. Tous les aspects de leur vie s'en trouvent transformés : les modes de communication, les formes d'apprentissage, le travail et le jeu. La connectivité permet de réunir les Canadiens, de faciliter l'apprentissage continu, d'améliorer les soins de santé dans les régions éloignées, d'accroître la productivité industrielle et d'accéder plus facilement et plus rapidement aux marchés intérieur et étrangers. Tous les secteurs industriels, traditionnels et nouveaux, en ressentiront les effets, de même que toutes les collectivités, quel que soit leur emplacement géographique, ainsi que tous les Canadiens. Le Canada doit faire fond sur ses points forts et miser sur l'énorme potentiel d'une économie et d'une société de réseau.

Industrie Canada contribue à cette démarche en veillant à ce que la population canadienne ait accès à l'information à un prix abordable, grâce à l'initiative Un Canada branché, dont l'objectif général est de faire

du Canada le pays le plus branché du monde. Le corollaire de cet ambitieux projet consiste à faire du Canada un lieu de prédilection pour le développement de produits et services liés au commerce électronique, ce qui aura pour effet d'attirer l'investissement et de stimuler l'innovation dans l'ensemble de l'économie.


« Le Canada est bien placé pour être un leader de l'économie sur Internet en raison de son infrastructure évoluée, de sa population très branchée et de ses premières incursions dans le domaine de l'élaboration de politiques sur l'utilisation d'Internet. »

— Rapport de la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes
Janvier 2000.

Marché : Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

Pour contribuer à l'accroissement de la productivité et à la prospérité de l'économie en général, Industrie Canada met tout en œuvre afin que les rouages du marché ainsi que les produits et services connexes aident à faire du Canada un chef de file dans l'économie mondiale du savoir. Un marché équitable, efficace et concurrentiel constitue un préalable pour attirer l'investissement, stimuler le commerce et encourager l'innovation. Ce type de marché offre la stabilité et l'efficacité requises pour assurer la bonne marche des affaires, tout en contribuant à maintenir la confiance des consommateurs dans les produits et services qui y sont offerts et les transactions qui y sont conclues.

Le Ministère est responsable des structures du marché qui influent directement sur la capacité du pays à être à l'avant-garde de l'économie du savoir, notamment en ce qui a trait à la propriété intellectuelle, au droit de la concurrence et aux structures qui protègent les consommateurs.



Investissement : Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger

Pour afficher une bonne performance économique, le Canada doit attirer et conserver l'investissement international. La valeur de l'investissement étranger direct (IED) au Canada a atteint 240 milliards de dollars en 1999, soit une augmentation de 165 p. 100 par rapport à 1985. Toutefois, la part canadienne de l'IED dans les pays signataires de l'ALENA a chuté, passant de 24 p. 100 en 1985 à 12 p. 100 en 1999. Cette baisse témoigne de la très vive concurrence mondiale pour l'IED.

Dans la nouvelle économie, lorsqu'ils prennent des décisions d'investissement, les investisseurs étrangers accordent une importance croissante à des facteurs comme la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, la qualité des infrastructures ainsi que la force novatrice et le dynamisme de l'économie. À ce chapitre, le Canada occupe déjà un rang enviable à plus d'un titre, mais il doit consentir d'autres efforts et reconnaître avant tout qu'il doit surpasser les États-Unis, son principal concurrent pour l'investissement étranger. Le Ministère s'emploie par conséquent à renforcer l'attrait du Canada aux yeux des investisseurs étrangers et à positionner le pays comme le lieu privilégié pour l'investissement intérieur et étranger au XXI^e siècle.

Commerce : Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

Le Canada doit saisir les occasions sur les marchés mondiaux s'il veut récolter les fruits de ses efforts visant à accroître la productivité. Il est le plus ouvert des pays du G-7 et compte, plus que tout autre pays industrialisé, sur le commerce pour stimuler

l'emploi et la croissance. Toutefois, il reste des défis de taille à relever, et le Canada doit profiter pleinement des perspectives commerciales internationales tout en atténuant les risques dans une économie mondiale en rapide évolution. Les marchés mondiaux en plein essor pour les produits et services de l'industrie du savoir offrent l'occasion de relever ces défis. Le Ministère met tout en œuvre pour stimuler le commerce axé sur ces marchés et encourager un plus grand nombre d'entreprises à adapter leurs produits et services à l'exportation.

Industrie Canada et le développement durable

Industrie Canada a publié en 1997 sa première stratégie de développement durable, qui lui a permis d'apprendre et de découvrir la façon de promouvoir efficacement les objectifs environnementaux, économiques et sociaux – but ultime du développement durable. Il en a tiré de précieux enseignements dont il a su s'inspirer pour élaborer la structure de sa deuxième stratégie, laquelle met l'accent sur l'engagement du Ministère à exercer un leadership pragmatique et à établir des partenariats efficaces.

La Stratégie de développement durable d'Industrie Canada pour la période allant de 2000 à 2003 tient compte de la responsabilité générale du Ministère relativement à l'instauration d'une économie du savoir plus concurrentielle, propre à assurer la croissance de l'emploi et des revenus. Elle reflète également l'idée selon laquelle la productivité, l'innovation, la création d'emplois et l'augmentation des revenus permettent au pays de maintenir son potentiel productif, de faire face aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux, et d'appuyer les programmes qui améliorent la qualité de vie des citoyens canadiens.



**Stratégie de développement durable d'Industrie Canada
Objectifs de 2000 à 2003**

Productivité par l'éco-efficacité

Améliorer la capacité des Canadiens, des industries et des entreprises à mettre au point et à utiliser des pratiques, outils, technologies et produits dont l'éco-efficacité contribue à accroître la productivité et la performance environnementale.

Technologies environnementales

Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies environnementales et habilitantes qui produisent des avantages économiques et environnementaux à long terme.

Intégration du développement durable dans la prise de décisions

Améliorer l'intégration des objectifs de développement durable dans la prise des décisions touchant, entre autres, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des plans et des activités du Ministère.

C. Industrie Canada : sensibiliser les parties intéressées, les clients et les citoyens

L'instauration d'une économie dynamique et novatrice et, en fin de compte, l'amélioration du niveau de vie et de la qualité de vie des Canadiens constituent une entreprise commune. Les pouvoirs publics doivent travailler de concert avec les entreprises, les établissements d'enseignement, les autres paliers de gouvernement et les particuliers à l'élaboration de politiques, de programmes et de services répondant aux besoins.

Industrie Canada accorde la priorité aux activités de consultation et de sensibilisation, notamment au dialogue et à la

collaboration entre les administrations fédérale, provinciales et territoriales. Il crée des occasions de rencontre, de consultation et d'échange avec les principaux clients et les parties intéressées concernant les priorités communes. Ce processus de sensibilisation et de dialogue favorise l'échange d'informations pertinentes, en temps opportun, sur divers défis et possibilités d'ordre économique qui aideront le Ministère à améliorer ses activités.

Industrie Canada est conscient du fait que l'émergence d'initiatives qui reposent sur l'engagement des citoyens constitue l'un des piliers du processus décisionnel du secteur public. Des consultations nationales portant sur diverses questions clés en matière de politique microéconomique seront à la base du dialogue amorcé entre le Ministère et ses partenaires en vue d'atteindre des objectifs communs. Un dialogue soutenu avec les Canadiens de toutes les régions du pays constitue un élément important du succès du Canada dans l'économie du savoir.

Le Ministère est à l'avant-garde en matière de services axés sur la clientèle et de produits d'information de pointe. L'initiative [Portaildesaffaires.ca](http://portaildesaffaires.ca) (<http://portaildesaffaires.ca>) est issue d'un partenariat visant à offrir aux entreprises canadiennes un accès simplifié à l'ensemble des produits d'information, des formulaires, des programmes et des services fédéraux. Le réseau des Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC), partenariat auquel participent des ministères fédéraux ainsi que les provinces et les territoires, offre un guichet unique donnant accès à l'information sur les programmes et les services qui s'adressent aux entreprises et sur les règlements qui les régissent. Des services Internet d'avant-garde, comme *Strategis* (<http://strategis.gc.ca>),





strategis.gc.ca

Le site canadien des entreprises et des consommateurs

Industrie Canada en ligne		Services et règlements
Carte du commerce canadien http://commercecan.ic.gc.ca	FedNor http://strategis.gc.ca/fednor	Bureau de la concurrence http://concurrence.ic.gc.ca
Cartes routières technologiques http://strategis.gc.ca/crt	Guide des industries canadiennes http://strategis.gc.ca/gic	Bureau du conseiller en éthique http://strategis.gc.ca/ethique
Le commerce électronique au Canada http://strategis.gc.ca/com-e	Investissement http://investiraucanada.gc.ca	Bureau du surintendant des faillites Canada http://osb-bsf.ic.gc.ca
Contact! http://strategis.gc.ca/contact-f	Partenariat technologique Canada http://ptc.ic.gc.ca	Direction générale des corporations http://strategis.gc.ca/corporations
DÉBUT-é.ca — <i>Strategis</i> pour étudiants http://strategis.gc.ca/debut-e.ca	Recherche, technologie et innovation http://strategis.gc.ca/innovationf	Enregistrement des lobbyistes http://strategis.gc.ca/lobbyiste
Données sur le commerce en direct http://strategis.gc.ca/dcd	Renseignements pour les consommateurs http://strategis.gc.ca/consommateur	Gestion du spectre radioélectrique et des télécommunications http://strategis.gc.ca/spectre
Entreprise autochtone Canada http://strategis.gc.ca/eac	Réseau des entreprises canadiennes http://strategis.gc.ca/rec	Mesures Canada http://strategis.gc.ca/mescan
Étapes vers le capital de croissance http://strategis.gc.ca/croissance	Sources de financement http://strategis.gc.ca/sources	Office de la propriété intellectuelle du Canada http://opic.gc.ca
Étapes vers la compétitivité http://strategis.gc.ca/etapes	Statistiques relatives à l'industrie canadienne http://strategis.gc.ca/sic	


ExportSource (<http://exportsource.ca>) et le site des CSEC (<http://www.rcsec.org>), permettent aux entreprises et aux particuliers d'avoir accès en tout temps à des renseignements stratégiques. Pour sa part, la Passerelle d'information pour le consommateur canadien (<http://www.infoconsommation.ca>) offre un accès facile et rapide à tous les renseignements sur la consommation fournis par le gouvernement du Canada et ses partenaires. Ce projet, dirigé par le Bureau de la consommation d'Industrie Canada, s'inscrit dans le cadre de l'initiative Les gouvernements canadiens en ligne.

Dans les cinq grands bureaux régionaux d'Industrie Canada et les points de service situés dans 50 collectivités, le personnel offre tous les produits et services du Ministère et apporte une importante dimension régionale à l'analyse des questions et des préoccupations particulières de sa clientèle variée.

D. Initiatives de gestion

À l'instar des autres ministères et organismes fédéraux, Industrie Canada élabore et met en œuvre de nouvelles politiques et procédures dans la foulée d'initiatives réalisées à l'échelle du Ministère et de l'administration publique. On trouvera ci-après des exemples d'initiatives en cours (*voir également la section 3C*).

- Industrie Canada, par l'intermédiaire du Bureau du conseiller en éthique, favorise l'excellence dans la prestation des services publics en veillant à ce que tous les titulaires d'une charge publique au sein du gouvernement fédéral respectent le Code régissant la conduite des titulaires de charges publiques en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat. Le Bureau est également
- chargé d'examiner au nom du Parlement la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes* et de préparer un rapport à cet effet destiné à la Chambre des communes. Le Comité permanent de l'industrie se penchera sur l'administration et le fonctionnement de cette loi et le Ministre présentera par la suite devant un comité du Cabinet ses recommandations concernant des modifications à la Loi.
- En 2001-2002, par suite d'un examen interne et conformément à l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*, Industrie Canada travaille à l'élaboration d'une stratégie ministérielle détaillée à long terme, visant à accroître la participation des minorités de langues officielles du Canada à ses programmes et services. La connectivité constituera un élément clé de la stratégie, qui tiendra compte des priorités établies par ces minorités. En outre, pour la première fois, le contenu français dans Internet sera intégré à un plan d'action quinquennal qui constituera un outil de premier ordre pour faciliter l'accès des minorités de langues officielles à l'information en vue de la prise de décisions et aux nouvelles technologies.
- Industrie Canada élabore une politique de communication et de marketing visant à renforcer son aptitude à évaluer et à coordonner diverses activités de communication et de marketing dans l'ensemble du Ministère. Son but consiste à améliorer la capacité de communiquer aux Canadiens les priorités du Ministère et de promouvoir la qualité de sa contribution aux vastes programmes du gouvernement du Canada qui s'adressent aux citoyens.
- Appuyés par les spécialistes du ministère de la Justice du Canada, les Services juridiques d'Industrie Canada offrent toute une gamme de services spécialisés dans divers domaines : concurrence, faillite commerciale et insolvabilité,



sociétés et régie d'entreprises, télécommunications, propriété intellectuelle et droit pénal. Entre autres, ils participent aux investigations et poursuivent des affaires au criminel et au civil. Par ailleurs, l'Administration des droits à l'information et à la protection des renseignements personnels d'Industrie Canada veille à ce que l'on réponde de façon satisfaisante et en temps opportun aux demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels. Un site Web consacré à ces questions fournit au public des services interactifs en ligne (<http://www.ic.gc.ca/aiprp>).

E. Dépenses prévues et équivalents temps plein

Dépenses prévues du ministère				
(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-2001*	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	1 255,5	1 318,2	1 340,7	1 074,2
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	0,8	0,8	0,8	0,8
Moins :				
Recettes disponibles	87,4	112,5	118,5	123,8
Total du Budget principal des dépenses	1 168,9	1 206,5	1 223,0	951,2
Rajustements	106,2	60,5	103,8	80,8
Dépenses nettes prévues	1 275,1	1 267,0	1 326,8	1 032,0
Moins :				
Recettes non disponibles	1 759,2	266,0	265,9	265,8
Plus :				
Coût des services reçus sans frais	60,0	58,5	58,3	58,4
Coût net du Programme	(424,1)	1 059,5	1 119,2	824,6
Équivalents temps plein	5 179	5 620	5 622	5 623

*Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues à la fin de l'exercice courant.

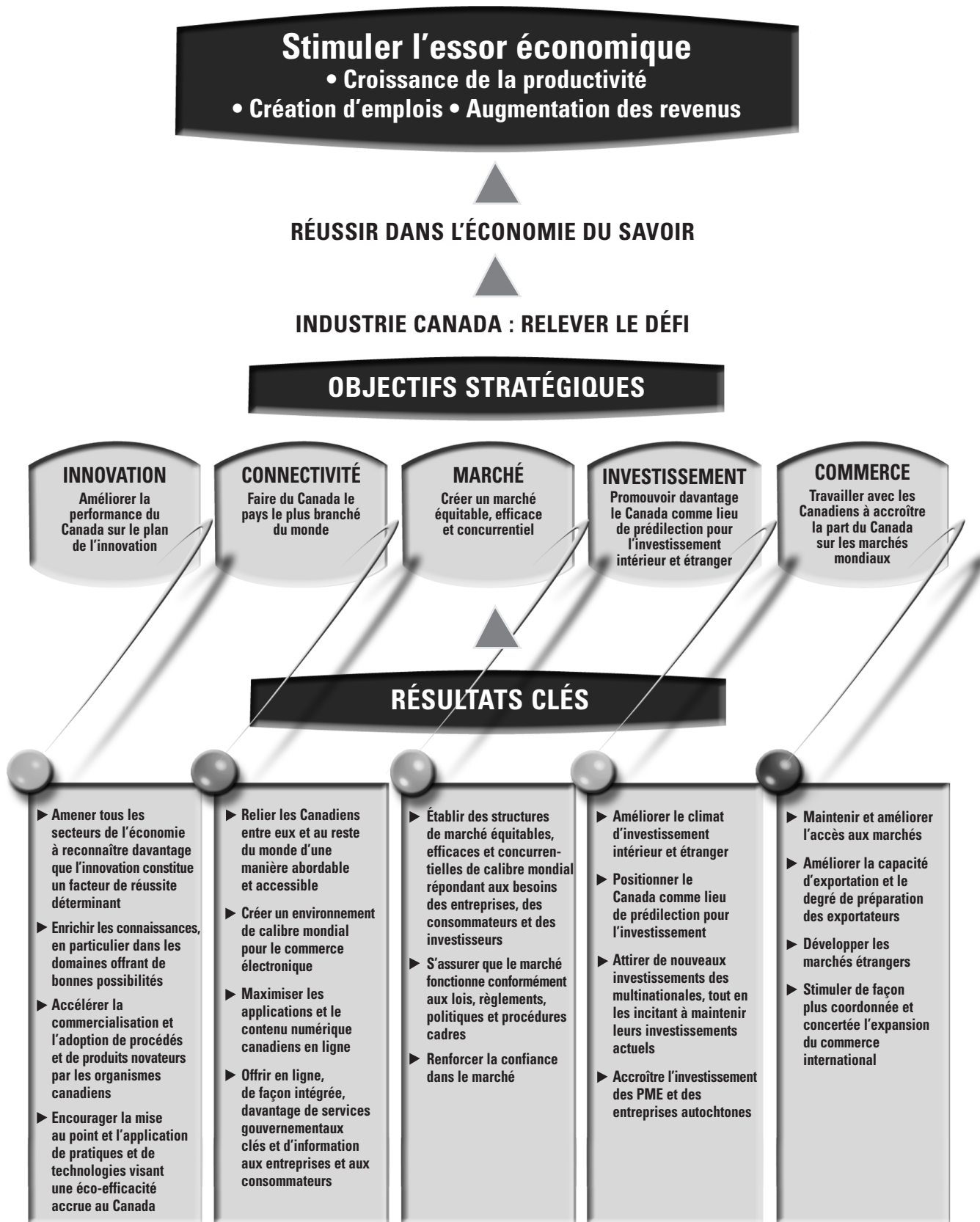
Dépenses nettes prévues par secteur d'activité				
(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-2001*	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Politique microéconomique	45,7	47,2	43,4	43,1
Règlements et services axés sur le marché	118,8	108,9	105,4	102,6
Développement sectoriel de l'industrie	921,9	1 008,6	1 078,8	787,2
Tourisme**	80,3	0,0	0,0	0,0
Services de gestion et services généraux	108,4	102,2	99,2	99,2
Dépenses nettes prévues	1 275,1	1 267,0	1 326,8	1 032,0

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes des dépenses à la fin de l'exercice courant.

** Ce secteur d'activité a été déplacé en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*.

Section 3 : Industrie Canada – Valeur ajoutée au Programme

A. Sommaire des priorités et des résultats escomptés



B. Plan d'action du Ministère pour un programme à valeur ajoutée

INNOVATION : Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation

L'importance de l'innovation

Élément déterminant d'une productivité accrue, l'innovation favorise la mise au point de nouveaux outils et de nouvelles techniques permettant de transformer plus efficacement les intrants en un plus grand nombre d'extrants améliorés. Aussi simple que cela puisse paraître, les gains de productivité procèdent de la capacité d'innover en faisant fond sur les méthodes existantes ou en créant des méthodes entièrement nouvelles. C'est en stimulant l'esprit d'innovation pour obtenir des résultats économiques concrets que les Canadiens pourront bénéficier des avantages de la productivité, soit une amélioration de leur niveau et de leur qualité de vie.

L'innovation est la clé d'une productivité accrue dans tous les secteurs de l'économie et de la société canadiennes, depuis le secteur primaire jusqu'à celui des services, en passant par le secteur manufacturier traditionnel et la technologie de pointe, et tant dans les ministères que dans les hôpitaux, les établissements d'enseignement et les organismes de services sociaux. Une meilleure productivité conduit à une économie plus dynamique, qui procure aux citoyens un niveau de vie plus élevé et améliore ainsi leur qualité de vie. Pour atteindre ces objectifs, le Canada doit créer les conditions propices à l'innovation et à l'excellence qui stimuleront les Canadiens et attireront au pays les meilleurs éléments du monde entier.

La performance du Canada en matière d'innovation repose sur l'aptitude des Canadiens à acquérir de nouvelles compétences, à s'adapter à de nouvelles conditions, à concevoir de nouvelles idées, à faire de nouvelles découvertes et à saisir de nouvelles possibilités. En relevant avec succès ces défis, le Canada sera davantage en mesure d'offrir des emplois intéressants, de créer des règles du jeu équitables et de promouvoir le développement durable.

Le défi de l'innovation

Selon les études de l'OCDE, le Canada accuse un retard sur le plan de l'innovation par rapport à ses concurrents. Malgré un généreux régime de stimulants fiscaux au pays, les investissements en R-D des entreprises sont plus élevés, en pourcentage du PIB, dans la plupart des autres pays du G-7. La proportion d'entreprises en activité dans le secteur de la fabrication de pointe est également moindre au Canada que dans les autres pays du G-7. Par ailleurs, les entreprises canadiennes, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), mettent plus de temps que les entreprises américaines à adopter les technologies et les procédés de pointe. Cette situation nuit à la performance canadienne au chapitre de la productivité et à sa compétitivité internationale.

Ces dernières années, le Canada a rattrapé en partie ce retard en matière d'innovation. De tous les pays du G-7, il affiche la croissance la plus rapide pour ce qui est de l'effectif affecté à la R-D et du nombre de demandes de brevets déposées à l'étranger. Les dépenses canadiennes en R-D ont par ailleurs augmenté à un rythme impressionnant, occupant le second rang parmi les pays du G-7. Depuis 1981, la croissance de la capacité d'innovation au pays progresse plus rapidement que celle des États-Unis. Toutefois, comme il partait de plus loin au départ par rapport à la plupart des pays du G-7, en particulier les États-Unis, il accuse encore un retard à de nombreux égards.

Les mesures prises par Industrie Canada

Les gains de productivité de demain reposent sur les décisions d'aujourd'hui. Pour combler le retard du pays sur le plan de l'innovation, l'un des cinq objectifs stratégiques d'Industrie Canada consiste à renforcer les éléments qui contribuent à stimuler l'innovation. Le Ministère s'emploie à promouvoir une « culture de l'innovation », à revitaliser l'infrastructure du savoir, à commercialiser les résultats de la recherche et à privilégier le développement durable. Les investissements dans ces domaines amélioreront la qualité de vie des Canadiens, tant dans l'avenir immédiat qu'au cours des 20 prochaines années et au-delà.

Les cinq objectifs stratégiques d'Industrie Canada concourent à améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation. Des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles créent un climat d'affaires propice à l'innovation. L'initiative Un Canada branché vise le progrès technologique qu'elle met à la portée de tous les Canadiens en leur donnant accès à l'information et aux services qui sont au cœur de l'infrastructure de communications du pays. Le commerce ouvre de nouveaux marchés pour l'innovation dans certains créneaux et apporte des idées neuves et des technologies nouvelles au Canada. En ce qui a trait à l'investissement, l'innovation fonctionne dans les deux sens. Une économie novatrice attire l'investissement et l'investissement étranger introduit dans le pays des compétences, de nouvelles techniques de gestion et des idées, de même que des ressources financières.

Biotechnologie

Industrie Canada coordonne la Stratégie canadienne en matière de biotechnologie (SCB) au nom de six autres ministères importants, du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et des conseils subventionnaires qui s'intéressent à la biotechnologie (<http://strategis.gc.ca/scb>). Regroupant des spécialistes qui conseillent les ministres responsables de la SCB, le Comité consultatif canadien de la biotechnologie mène actuellement des consultations publiques portant sur les aliments génétiquement modifiés et le brevetage des formes de vie supérieures (<http://strategis.gc.ca/SSGF/bh00255f.html>).

En collaboration avec d'autres ministères, Industrie Canada élabore différentes initiatives en vue de mettre en œuvre la stratégie intitulée *Les chemins de la croissance : possibilités dans le secteur de la biotechnologie* (<http://strategis.gc.ca/SSGF/bo01604f.html>). Le Ministère a retenu les domaines suivants comme méritant une attention particulière : le financement de la R-D publique et privée; le transfert et la commercialisation de la technologie; le financement et l'accès au capital, principalement à l'intention des PME; le perfectionnement professionnel et les ressources humaines dans les secteurs public et privé; la réglementation de la propriété intellectuelle; ainsi que l'investissement étranger et le commerce international. Le Ministère a également mis au point la passerelle de la biotechnologie, un site Web pour répondre aux questions des entreprises et des consommateurs (<http://strategis.gc.ca/SSGF/bo01376f.html>).

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Amener tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant

Industrie Canada encouragera l'adoption d'une culture de l'innovation dans l'ensemble de la société canadienne. Pour améliorer la productivité du pays à long terme, les organismes canadiens de tous les secteurs de l'économie — milieu de l'éducation, entreprises, consommateurs, organismes à but non lucratif et administrations publiques — doivent comprendre en quoi les pratiques novatrices peuvent améliorer la performance du pays et agir en conséquence.

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
Nombre d'organismes canadiens n'ont pas encore compris que, dans l'économie du savoir, le développement de produits et de procédés novateurs est la clé du succès sur le marché mondial.	<ul style="list-style-type: none">• Entreprendre des recherches sur les principaux facteurs déterminants de l'innovation et de la productivité, y compris les aspects sociaux et environnementaux, et procéder aux analyses connexes.• Perfectionner, en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada (DRHC), le contenu sectoriel d'Employeurs en ligne (http://employeurs.gc.ca), guichet d'information unique sur les ressources humaines s'adressant aux PME.• Recenser, avec les partenaires du Portefeuille de l'Industrie, les technologies requises pour répondre à la demande des marchés de l'avenir en mettant au point les Cartes routières technologiques (voir l'encadré à la page suivante).• Présenter un rapport communiquant les résultats d'une enquête sur l'innovation menée en 1999 auprès des entreprises manufacturières et publier un ouvrage sur l'innovation en collaboration avec Statistique Canada.• Lancer le portail secondaire Innovation au Canada et lui donner de l'ampleur.• Lancer et promouvoir Portaildesaffaires.ca (http://portaildesaffaires.ca), site Web conçu pour offrir aux entreprises canadiennes un accès facile à l'information, aux programmes et aux services du gouvernement.• Organiser une conférence d'envergure sur les droits de propriété intellectuelle et l'innovation.• Diriger et favoriser un dialogue avec les provinces et les territoires sur l'innovation et les S-T.

Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités

Au Canada, plus des deux tiers des innovations technologiques proviennent de sources étrangères et, en dépit de montants importants consacrés à l'enseignement public, les données de l'OCDE indiquent que le Canada compte relativement peu de chercheurs. Pour remédier à la situation, le Ministère continuera d'investir dans l'infrastructure canadienne du savoir afin d'encourager et d'appuyer l'avancement des connaissances au pays.

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<p>Le Canada fait piètre figure parmi les pays industrialisés en ce qui concerne l'ampleur de la recherche effectuée, en particulier par le secteur privé, celle-ci étant concentrée dans un nombre plutôt restreint d'entreprises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la stratégie du gouvernement pour faire passer le Canada du 15^e au 5^e rang des pays membres de l'OCDE au chapitre des dépenses en R-D, en élaborant des plans et des initiatives visant les trois principaux secteurs performants dans ce domaine que sont les milieux industriels, gouvernementaux et universitaires. • Examiner les questions associées aux compétences requises et aux pénuries sur le marché du travail, en mettant l'accent sur le personnel hautement qualifié. • Construire un nouvel établissement de recherche en photonique pour intégrer les activités de recherche du Centre de recherches sur les communications (CRC), des universités et du secteur privé. • Nouer des relations étroites avec les intervenants en S-T en appuyant, entre autres, le Conseil consultatif des sciences et de la technologie et le Conseil d'experts en science et en technologie. • Appuyer, par l'intermédiaire de Partenariat technologique Canada (<i>voir l'encadré à la page suivante</i>), les technologies clés extrêmement prometteuses, c'est-à-dire les technologies environnementales et habilitantes ainsi que l'aérospatiale et la défense.

► **Cartes routières technologiques : la clé pour accroître la compétitivité des entreprises**

Grâce à une collaboration accrue, au partage des connaissances et à l'établissement de nouveaux partenariats, Industrie Canada fait office de catalyseur et de facilitateur afin de cerner les technologies requises pour répondre à la demande future du marché.

- Le Ministère a produit huit cartes routières (aéronautique, aluminium, énergie électrique, foresterie, géomatique, bois d'œuvre et produits à valeur ajoutée, moulage et panneaux dérivés du bois).
- Quatre cartes routières sont en cours de réalisation (produits biopharmaceutiques, bâtiments intelligents, imagerie médicale et photonique).
- Quatre cartes routières sont à l'étude (biomasse et biocombustibles, sources d'alimentation pour les piles à combustible, technologies océaniques et nanotechnologie).

Partenariat technologique Canada

Partenariat technologique Canada (PTC), organisme de service spécial d'Industrie Canada, est un fonds d'investissements stratégiques dans la recherche, le développement et l'innovation visant à stimuler l'investissement du secteur privé, tout en préservant et en élargissant l'assise et les capacités technologiques de l'industrie canadienne. De concert avec le secteur privé, PTC investit dans des projets de recherche industrielle et de développement préconcurrentiel à haut risque. Au cours des trois prochains exercices, PTC devrait approuver plus de 60 nouveaux projets, soit un investissement totalisant plus de 600 millions de dollars qui entraînera quelque 2,5 milliards de dollars de dépenses destinés à stimuler l'innovation.

<http://ptc.ic.gc.ca>

Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens

Pour obtenir des retombées optimales des nouveaux procédés et des nouvelles idées, il est essentiel de leur trouver rapidement des applications pratiques. Le gouvernement doit procéder en deux temps pour accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs. Premièrement, il doit s'assurer que ses propres laboratoires adoptent des pratiques exemplaires en matière de commercialisation et accordent notamment la priorité à la recherche d'applications commerciales à leurs innovations en vue de leur mise en marché. Deuxièmement, il doit veiller à ce que les structures requises pour faciliter la commercialisation soient en place, y compris des initiatives stratégiques, des accords internationaux, un régime fiscal concurrentiel et un financement accessible.

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
De façon générale, le Canada tarde davantage que ses concurrents à commercialiser les résultats de la recherche et à adopter des technologies et des procédés nouveaux.	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour accélérer le rythme de l'innovation issue des recherches menées par les universités et les collèges canadiens.• Concevoir des stratégies industrielles dans le cadre de la stratégie intitulée <i>Les chemins de la croissance</i>.• Donner accès aux PME et aux jeunes entreprises à des laboratoires et à du matériel spécialisé, par l'intermédiaire du Centre d'innovation du CRC.• Tirer parti de la commercialisation de la technologie de la télévision en trois dimensions – qui permet de réduire considérablement la largeur de bande – pour des séquences vidéo stéréoscopiques de qualité supérieure.



Encourager la mise au point et l'application de pratiques et de technologies visant une éco-efficacité accrue au Canada

Cette année, Industrie Canada a pris un nouvel engagement clé qui met l'accent sur les pratiques et les technologies environnementales visant à une éco-efficacité accrue. Ces deux piliers du développement durable font le lien entre les objectifs visés au chapitre de la productivité et de l'innovation, d'une part, et la performance environnementale, d'autre part, pour en tirer des avantages commerciaux, environnementaux et sociaux mesurables (voir également la section 4A).

Tous les secteurs de l'économie devront consentir des efforts énergiques et soutenus pour améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation. Stimuler l'innovation peut également favoriser les objectifs de développement durable à long terme. Si l'on veut à la fois augmenter le revenu des Canadiens et améliorer leur qualité de vie globale à long terme, il faut adopter une démarche équilibrée.

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
De façon générale, les organismes canadiens accusent un retard par rapport à leurs concurrents étrangers en ce qui a trait à l'adoption de pratiques et de technologies environnementales visant une éco-efficacité accrue, de même qu'au chapitre de la sensibilisation de la population et de la R-D dans ce domaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Faire davantage valoir l'éco-efficacité comme outil de gestion et favoriser la mise au point de technologies environnementales pour stimuler la productivité et l'innovation. • Mieux faire connaître et intégrer le développement durable et les pratiques visant à une éco-efficacité accrue au sein des entreprises, des administrations publiques et des PME canadiennes. • Encourager le développement et la diffusion de technologies de production propres et habilitantes pour les producteurs et les consommateurs canadiens. • Sensibiliser davantage la population aux possibilités, aux coûts et aux avantages associés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

CONNECTIVITÉ : Faire du Canada le pays le plus branché du monde

L'importance de la connectivité

La connectivité est à la base de l'économie du savoir et de la société d'aujourd'hui. S'assurer que, grâce aux réseaux, tous les Canadiens ont accès au savoir, à l'information et aux débouchés propres à favoriser une économie florissante et une société prospère est au cœur du programme de connectivité. Les Canadiens et les entreprises canadiennes vivent et livrent concurrence dans une économie mondiale où leur réussite dépend du développement, de l'acquisition, de l'utilisation et, d'abord et avant tout, du partage des connaissances grâce aux réseaux.

Les citoyens branchés ont davantage accès aux connaissances qui leur permettent d'acquérir de nouvelles compétences, de se tenir au fait des nouvelles percées technologiques et de se familiariser avec des idées nouvelles, pour ainsi participer de façon novatrice et efficace à la vie économique et sociale.

Les entreprises en réseau sont bien placées pour tirer parti des innovations et des occasions sur les marchés locaux et mondiaux qui accroissent la productivité et la prospérité. Les pays qui jouissent de cet avantage concurrentiel fondé sur le savoir sont en mesure d'offrir des produits et des services uniques sur le marché et d'attirer les investisseurs.

Le défi de la connectivité

La connectivité est une priorité du gouvernement depuis 1995, année où il s'est engagé à « mettre l'infrastructure de l'information et du savoir à la portée de tous les Canadiens, pour faire ainsi du Canada le pays le plus branché du monde ». Toutefois, d'autres pays ont pris conscience de la valeur de la connectivité et redoublent d'efforts pour se hisser au premier rang de l'économie mondiale. La rapidité et l'efficacité avec lesquelles les Canadiens ont accès à l'Internet et en tirent parti sont de la plus haute importance pour maintenir et intensifier plus rapidement la présence canadienne dans l'économie mondiale.

Groupe de travail national sur les services à large bande

« Le Canada a toujours cherché à relier tous ses citoyens entre eux dans son vaste territoire. Toutes les collectivités du Canada, où qu'elles soient, devraient avoir l'occasion de tirer profit des services Internet à large bande. L'accès aux services haute vitesse à large bande constituera la base de l'amélioration des services, notamment le téléapprentissage et la télésanté, et favorisera le développement économique régional et local. »

— Brian Tobin,
ministre de l'Industrie
Le 11 janvier 2001

Parmi les pays industrialisés, le Canada fait actuellement partie du peloton de tête en matière de connectivité. Il occupe le premier rang parmi les pays du G-7 pour le taux de pénétration de l'ordinateur, du câble et du téléphone dans les foyers. Le Canada a été le premier à brancher toutes ses écoles et bibliothèques à Internet, et il a construit le banc d'essai Internet à large bande entièrement optique le plus rapide du monde. Selon le récent indice de connectivité du Conference Board du Canada (*voir la figure 1*), le Canada occupe toujours la deuxième place, derrière les États-Unis, comme c'était le cas l'an dernier, selon l'indice initial. Les États-Unis, suivis du Canada, dominent au chapitre de l'accessibilité et de l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC). Parmi les dix pays étudiés, la Finlande offre les prix les plus abordables, et la Suède se classe au premier rang en ce qui concerne la pénétration des TIC (<http://www.conferenceboard.ca>) (en anglais seulement).

Les mesures prises par Industrie Canada

Le Ministère a accompli des progrès extraordinaires dans la poursuite de son objectif visant à faire du Canada le pays le plus branché du monde. À cette fin, il a mis l'accent sur les activités, les programmes et les politiques qui se rapportent aux six volets de l'initiative Un Canada branché – Le Canada en ligne, Les Collectivités ingénieuses, Les gouvernements canadiens en ligne, Brancher le Canada au reste du monde, Le contenu canadien en ligne et Le commerce électronique. Les activités se rattachant à ces volets demeurent pertinentes et continuent à rapprocher le Canada de la réalisation de ses objectifs en matière de

FIGURE 1
Résumé des classements selon l'indice de connectivité pour 2000*

	CLASSEMENT GLOBAL		ACCESSIBILITÉ		PRIX		COUVERTURE		UTILISATION	
	RANG	INDICE	RANG	INDICE	RANG	INDICE	RANG	INDICE	RANG	INDICE
Nombre d'indicateurs	33		10		7		9		7	
Facteur de pondération	100 %		20 %		5 %		25 %		50 %	
Pays	RANG	INDICE	RANG	INDICE	RANG	INDICE	RANG	INDICE	RANG	INDICE
États-Unis	1	130	1	204	2	106	2	106,8	1	114
Canada	2	126	2	186	3	105	3	106,6	2	113
Suède	3	121	3	181	6	99	1	109	3	105
Finlande	4	117	5	174	1	107	4	104	4	102
Royaume-Uni	5	115	4	180	10	89	7	97	5	100
Australie	6	113	6	168	4	103	6	98	6	99
Allemagne	7	108	7	161	7	98	9	94	7	95
Japon	8	104	9	144	9	95	5	100	8	92
France	9	104	8	156	5	100	10	92	10	89
Italie	10	99	10	130	8	98	8	94	9	90

* Les classements sont fondés sur certains indicateurs, choisis selon la disponibilité de données comparables fiables se rapportant à d'autres pays. Il s'agit d'estimations établies à partir de données de base datant de 6 à 18 mois.

Source : Le Conference Board du Canada, 2001.

connectivité. Toutefois, le programme de connectivité doit évoluer pour maintenir et intensifier plus rapidement la présence canadienne dans l'économie mondiale.

Pour progresser au-delà de la connectivité, les efforts doivent converger vers trois grands domaines : l'infrastructure, l'utilisation et le contenu. Ils doivent être axés sur chacun de ces domaines pour aider le Canada à conserver son assise et garder une longueur d'avance. Il faut renforcer l'infrastructure canadienne au moyen de technologies diverses – à large bande et à haute vitesse, Internet mobile et autres – et continuer d'améliorer les politiques cadres. Afin que tous les Canadiens puissent participer à la société du savoir, les activités doivent également viser à combler le fossé numérique, qu'il soit attribuable à des obstacles géographiques, financiers ou technologiques. En raison du rythme rapide du changement technologique, le Canada doit davantage développer, soutenir et accroître son bassin de main-d'œuvre qualifiée; aider les entreprises canadiennes à tirer parti du commerce électronique, d'Internet et des autres technologies; et accroître le développement d'applications et de contenu canadiens.

Il faut mener une action simultanée dans les trois grands domaines étroitement liés que sont l'infrastructure, l'utilisation et le contenu pour que le pays puisse bénéficier des avantages de l'économie du savoir.

Une nation réseautée



PRINCIPAUX ENGAGEMENTS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Infrastructure

Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible

Le Canada a maintenant jeté les bases de la connectivité. Toutefois, pour bénéficier des avantages socioéconomiques de la révolution Internet, tous les Canadiens doivent avoir accès à une infrastructure de calibre mondial, et ce, à prix abordable. C'est pourquoi l'une des grandes priorités du Ministère consistera à collaborer avec ses partenaires dans le but de consolider l'infrastructure, par une vitesse et une largeur de bande accrues, pour permettre une interactivité complète et des applications présentant des avantages socioéconomiques – p. ex., la télésanté et le téléapprentissage.

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<p>Les Canadiens ne bénéficient pas tous d'un accès universel à prix abordable aux services de télécommunications, à Internet ou aux nouveaux systèmes et services de pointe, ce qui réduit les possibilités économiques et sociales et contribue au fossé numérique.</p> <p>Nombre de régions rurales et éloignées ne disposent pas d'une infrastructure de pointe et pourraient éprouver des difficultés à surmonter les obstacles financiers et technologiques sans l'aide du gouvernement fédéral.</p> <p>Les Canadiens qui ne maîtrisent pas suffisamment le langage numérique risquent de ne pas profiter pleinement de l'économie du savoir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des ordinateurs aux écoles et aux bibliothèques (http://www.rescol.ca/cfs-ope) et faciliter leur branchement à Internet (http://www.rescol.ca). • Offrir l'accès à Internet à prix abordable aux collectivités rurales et urbaines de toutes les régions du Canada (http://pac.ic.gc.ca). • Aider le secteur du bénévolat à accroître sa capacité technologique (http://www.brancher.gc.ca/fr/230-f.htm). • Offrir une formation en technologie de l'information aux entreprises et aux personnes âgées par l'intermédiaire du programme Étudiants bien branchés (http://scp-ebb.com). • Déterminer la façon d'assurer des connexions Internet haute vitesse par l'intermédiaire du Groupe de travail national sur les services à large bande (http://largebande.gc.ca). • Promouvoir le développement de nouveaux services en octroyant de nouvelles largeurs de bandes du spectre des fréquences radioélectriques. • Mener des recherches scientifiques dans les domaines de la théorie des communications, de la propagation des ondes radio et de l'électromagnétique à l'appui de la gestion du spectre. • Conclure des accords transfrontaliers avec les États-Unis pour les systèmes de communication multipoint, les services de communication sans fil et les services de sécurité publique. • Appuyer le Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE) (http://www.canarie.ca). • Défendre les intérêts du Canada en ce qui concerne la gestion mondiale d'Internet (http://www.icann.com) (en anglais seulement). • Assurer le leadership à l'échelle internationale, au sein du Groupe de travail du G-8 sur les possibilités du numérique et dans d'autres tribunes, pour aider à combler le fossé numérique. • Participer à l'interconnexion de 20 sites au moyen de fibres noires, afin de mettre en œuvre ou d'expérimenter diverses technologies pour les communications à large bande. • Confier au Laboratoire expérimental de systèmes de communication sans fil et d'interconnexion de réseaux (WISELab) l'essai de nouveaux concepts, prototypes et produits de communication sans fil. • Appuyer des projets pour améliorer l'infrastructure des télécommunications dans le Nord de l'Ontario par l'intermédiaire de l'Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor) (http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00365f.html). • Agir en tant qu'autorité scientifique pour le compte de l'Agence spatiale canadienne, dans le cadre d'un accord de contribution conclu par Télésat Canada en vue de développer et de fournir une charge utile multimédia en bande Ka à bord du satellite <i>Anik F2</i>. • Appuyer le projet LearnCanada en vue de créer une communauté d'apprentissage virtuel à large bande pour les enseignants canadiens des niveaux primaire et secondaire. • Contribuer à établir des Collectivités ingénieuses de calibre mondial partout au pays (http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca). • Offrir aux jeunes Canadiens l'occasion de participer à des stages sur les TIC dans les pays en développement par l'intermédiaire du programme Cyberjeunes Canada International (http://www.brancher.gc.ca/fr/710-f.htm).

Utilisation

Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique

Le Canada vise à être le pays le plus branché du monde et à offrir un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique et pour l'utilisation des TIC. Il faut, à cette fin, créer le contexte approprié et apporter le niveau de soutien nécessaire à l'investissement dans le commerce électronique et les TIC et à leur application rapide dans l'ensemble de l'économie, de manière à optimiser les retombées en matière de compétitivité et de productivité industrielles.

► SourceCAN

SourceCAN, réseau d'approvisionnement par Internet, aide les entreprises et les gouvernements du Canada à exploiter tous les avantages du commerce électronique.

- Commerce électronique interentreprises et entreprises-État
- Base de données sur les entreprises canadiennes constamment mise à jour
- Point d'inscription unique donnant accès à plusieurs bases de données du gouvernement
- Jumelage automatisé d'acheteurs du monde entier avec des fournisseurs canadiens
- Point d'accès unique aux marchés publics et privés par voie électronique
- Alliances avec des facilitateurs du cybercommerce au niveau local, national et mondial

<http://www.sourcecan.com>





Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<p>Dans l'élaboration de politiques et la mise au point de procédés, il faut se maintenir à la fine pointe pour relever en temps opportun les défis propres à l'évolution d'Internet et à l'économie du savoir.</p> <p>Les entreprises et les consommateurs doutent encore de la sécurité et de la confidentialité des transactions commerciales électroniques.</p> <p>Il faut continuer de viser l'harmonisation internationale des lois, des politiques et des pratiques qui favorisent la sécurité des transactions et la protection des renseignements personnels.</p> <p>Les entreprises ne sont pas vraiment conscientes des avantages du commerce électronique et les consommateurs tardent à l'adopter pour effectuer leurs transactions.</p> <p>Il y a trop peu de fournisseurs canadiens de solutions, d'applications et de services relatifs au commerce électronique dans Internet pour répondre aux besoins du marché.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer des politiques pour l'authentification et la certification des transactions commerciales électroniques.• S'assurer qu'il existe des lois et des politiques canadiennes efficaces pour promouvoir les objectifs de sécurité publique au pays et à l'étranger.• Encourager l'application de normes d'interopérabilité à l'échelle de l'industrie.• Harmoniser la législation sur la protection des renseignements personnels avec celle des provinces et des territoires pour assurer un niveau de protection uniforme.• Veiller à obtenir une reconnaissance mutuelle des régimes canadien et étrangers de protection des renseignements personnels pour assurer aux entreprises canadiennes et étrangères un accès soutenu au marché.• Promouvoir et mettre en œuvre une stratégie concernant la sécurité dans Internet au Canada et à l'étranger.• Offrir aux entreprises une formation sur le commerce électronique et leur fournir des plans détaillés sur le cybercommerce par l'intermédiaire du programme Étudiants bien branchés (http://scp-ebb.com).• Fournir des ressources, des trousseaux, des outils de diagnostic, des analyses et des études ainsi que des renseignements sur le marché et les exportations, et offrir une formation pour faciliter l'adoption du commerce électronique dans les divers secteurs.• Encourager les entreprises canadiennes à devenir des fournisseurs concurrentiels de solutions, d'applications et de services relatifs au commerce électronique.• Offrir aux jeunes des possibilités de stages favorisant l'adoption et l'utilisation du commerce électronique par les PME.• Préparer des produits d'information.• Établir des données de référence sur la croissance du commerce électronique et analyser les répercussions de celui-ci sur l'économie canadienne.• Élaborer et diffuser, en collaboration avec les ministères provinciaux et territoriaux responsables de la consommation et l'Association canadienne des fournisseurs Internet, une fiche de conseils aux consommateurs pour les aider à faire leurs achats en toute sécurité dans Internet.

Contenu

Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne

Le contenu entraîne la demande. Les internautes se procurent l'information, les services et les produits là où ils sont facilement accessibles et fiables. Internet est un média idéal pour renseigner les Canadiens et le reste du monde sur le Canada, sa population et sa culture, ses capacités et ses réalisations, son histoire et les aspirations de son peuple. Il est impératif de disposer d'un riche contenu canadien dans tous les secteurs de l'économie et de la société, y compris en ce qui a trait à la culture, au commerce, aux sciences, à l'éducation et au gouvernement.

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<p>Il faut accroître la quantité et améliorer la qualité des applications, des collections, de l'information et des services multimédias se rapportant au Canada et aux Canadiens. L'un des principaux défis consiste à offrir davantage de contenu communautaire, de contenu en français et de possibilités d'apprentissage en ligne.</p> <p>À l'heure actuelle, la production de contenu en ligne au Canada ne répond pas aux besoins intérieurs en matière de produits et de services d'information. Les entreprises de services Internet au pays risquent fort d'accuser un retard par rapport à la concurrence étrangère.</p> <p>Il y a de nouvelles occasions à saisir pour favoriser davantage le perfectionnement des compétences et la réalisation d'expériences multimédias dans toutes les régions et toutes les collectivités canadiennes.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Recruter des jeunes pour produire de nouvelles collections numériques dans le cadre du programme Collections numérisées du Canada (http://collections.ic.gc.ca).• Appuyer l'initiative de Patrimoine canadien relative à la Stratégie canadienne du contenu culturel numérique.• Coprésider avec Patrimoine canadien le groupe de travail interministériel sur les nouveaux médias.• Élaborer des politiques pour faciliter sur le plan technique l'introduction rapide et la mise en œuvre efficace de la télévision et de la radio audionumériques.• Appuyer CANARIE dans ses efforts pour stimuler les nouveaux secteurs, notamment dans le domaine des applications de pointe relatives au contenu et aux médias.• Renforcer le service en ligne actuel en tirant parti des capacités multimédias à large bande de <i>Strategis</i>.• Sensibiliser davantage les collectivités francophones à l'importance du contenu en français de <i>Strategis</i> pour stimuler l'utilisation d'Internet et la production de contenu local.• Effectuer des essais pilotes dans trois secteurs pour repérer les sites mis au point en collaboration avec des partenaires externes qui sont les plus susceptibles d'accroître le contenu en français dans Internet.• Montrer aux entreprises canadiennes – de matériel et de logiciels ou qui exploitent des bases de données – qui formeront des partenariats en vue du développement de systèmes de radiodiffusion multimédia, la capacité de la radiodiffusion audionumérique pour la réception de données par les usagers mobiles.

Offrir en ligne, de façon intégrée, davantage de services gouvernementaux clés et d'information aux entreprises et aux consommateurs

Dans le discours du Trône de février 2001, le gouvernement s'est engagé à tout mettre en œuvre pour offrir ses services en ligne d'ici 2004, afin de rapprocher davantage les citoyens canadiens.

Les gouvernements canadiens en ligne est une initiative pangouvernementale qui améliorera le service à la clientèle et l'efficacité de l'administration publique tout en favorisant l'introduction et l'utilisation du commerce électronique au sein de l'économie canadienne. Lorsque les services gouvernementaux en ligne auront atteint une masse critique, les entreprises et les citoyens seront plus nombreux à se brancher à Internet et à l'utiliser. Les entreprises qui fournissent à l'État des produits et services dans le domaine du commerce électronique seront les mieux placées pour réaliser des ventes au Canada et à l'étranger.

Industrie Canada continuera de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires pour élargir la gamme de services et de renseignements gouvernementaux offerts en ligne, de manière intégrée, aux entreprises et aux consommateurs canadiens.

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<p>Les renseignements et les services clés du gouvernement ne sont pas tous accessibles en ligne.</p> <p>Il faut améliorer l'accessibilité et la convivialité des services et des renseignements actuellement offerts en ligne.</p> <p>Il faut mieux coordonner et relier les services et l'information entre les divers paliers de gouvernement (fédéral, provincial, territorial et municipal).</p>	<ul style="list-style-type: none">• Continuer d'offrir en ligne davantage de services clés d'Industrie Canada.• Diriger le développement et la gestion des portails destinés aux entreprises et aux consommateurs : Portaildesaffaires.ca (http://portaildesaffaires.ca), Innovation au Canada (http://www.ic.gc.ca/scdt/innovation/interface2.nsf/frndoc/0.html), Système d'aide au démarrage d'une entreprise (http://sade.rcsec.org), Sources de financement (http://strategis.gc.ca/sources), <i>ExportSource</i> (http://exportsource.ca) et Passerelle d'information pour le consommateur canadien (http://www.infoconsommation.ca).• Appuyer l'Initiative d'accessibilité du Web du World Wide Web Consortium.• Définir des normes de gestion de l'information et en promouvoir l'application.• Élaborer une approche détaillée pour offrir les programmes de subventions et de contributions en ligne.

MARCHÉ : Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

L'importance du marché

Un marché équitable, efficace et concurrentiel est la pierre angulaire d'une économie saine et dynamique. En établissant les règles du marché, en favorisant une concurrence vigoureuse et en fournissant aux entreprises et aux consommateurs des renseignements exacts, actuels et de premier plan, le Canada en retire aussi des avantages, car il encourage ainsi l'innovation, l'investissement, les dépenses de consommation, la croissance de l'emploi et la productivité.

Dans l'économie du savoir, une structure de régie des entreprises saine et concurrentielle constitue un préalable pour attirer l'investissement, encourager l'innovation et stimuler le commerce et l'économie. Entre autres, un cadre efficace de protection de la propriété intellectuelle favorise l'innovation et la croissance. La mise en place d'un régime de propriété intellectuelle moderne et concurrentiel à l'échelle mondiale est également essentielle à la création d'un climat d'affaires propice à l'innovation et à la R-D au Canada.

Des lois modernes et d'avant-garde régissant les sociétés contribuent à réduire les coûts des entreprises canadiennes et offrent une structure à la fois solide et souple qui leur permet de prendre des décisions et protège les parties intéressées.

En outre, l'harmonisation dans certains secteurs – par exemple, en ce qui a trait à l'utilisation du spectre et à la normalisation des instruments de mesure – est considérée comme un élément fondamental à la mise en place de l'infrastructure nécessaire aux entreprises pour devancer la concurrence sur les marchés mondiaux, puisqu'elles pourront ainsi proposer leur matériel et leurs services dans d'autres pays.

De plus, la gestion du spectre et des télécommunications contribue à faciliter le développement et l'utilisation d'une infrastructure de communications, de technologies et de services de calibre mondial, dans le but exprès de parvenir à un juste équilibre entre la compétitivité du Canada, la croissance économique au pays et la qualité de vie de tous les Canadiens.

Le défi du marché

Avec la mondialisation, les frontières économiques s'estompent de plus en plus. Des pays du monde entier deviennent plus concurrentiels, investissent et commercent sur des marchés auxquels il était autrefois difficile d'accéder. Grâce à Internet, les Canadiens deviennent des consommateurs mondiaux, mieux informés et plus exigeants. Les entreprises qui cherchent à bénéficier d'avantages stratégiques et concurrentiels regardent au-delà des frontières nationales pour réaliser leur plein potentiel.

L'un des défis que doit relever Industrie Canada consiste à promouvoir le commerce, l'investissement, l'innovation et la connectivité tout en s'assurant que le marché national est équitable, efficace et concurrentiel. Que les Canadiens fassent des affaires au pays ou à l'étranger, par Internet, en personne ou par d'autres moyens, l'infrastructure nationale doit inspirer confiance, à la fois aux Canadiens et aux étrangers.

► Organismes de services axés sur le marché

- Bureau de la concurrence
- Bureau de la consommation
- Bureau du surintendant des faillites Canada
- Direction générale des corporations
- Mesures Canada
- Office de la propriété intellectuelle du Canada
- Régie d'entreprise
- Spectre, technologies de l'information et télécommunications

Les mesures prises par Industrie Canada

Les organismes de services axés sur le marché saisissent les occasions découlant du virage vers la mondialisation, des percées technologiques ainsi que du fait que les entreprises et les consommateurs sont mieux informés et plus exigeants. Ils modernisent de façon proactive les règles du marché, les services offerts aux clients ainsi que les outils servant à déceler, à prévenir et à décourager les comportements frauduleux, inéquitables ou trompeurs.

De concert avec leurs partenaires, les organismes de services axés sur le marché d'Industrie Canada ont adopté une approche stratégique pour évaluer le marché. Ils examinent continuellement les lois, les règlements, les politiques, les pratiques et les services qui relèvent de leur compétence pour s'assurer du fonctionnement équitable, efficace et concurrentiel du marché, afin qu'il soit de calibre mondial, aujourd'hui comme à l'avenir. Grâce à l'engagement des partenaires et des parties intéressées, les travaux visant à apporter des changements dans les domaines cernés se poursuivront afin que le marché inspire confiance aux Canadiens, que les entreprises puissent tirer profit du potentiel de la technologie, de l'innovation et de la concurrence et que les consommateurs aient accès aux connaissances et aux outils dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées.

Puisque les entreprises canadiennes doivent soutenir la concurrence internationale, des efforts sont consentis pour que les lois et les règlements ne défavorisent pas les entreprises, les consommateurs et les investisseurs. L'examen et l'analyse comparative systématiques des structures, des services et des produits permettent de veiller à ce que ceux-ci demeurent à l'avant-garde et contribuent à la vitalité de l'économie canadienne.

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Établir des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles de calibre mondial répondant aux besoins des entreprises, des consommateurs et des investisseurs

Pour que le marché réponde aux besoins, attire l'investissement et encourage des dépenses de consommation judicieuses, ses structures doivent favoriser la concurrence par les prix, le choix de produits, la diffusion de renseignements exacts et opportuns ainsi que la communication d'information aux intervenants du marché.

Ces structures doivent également réduire le fardeau réglementaire, inspirer confiance et fournir des stimulants à l'innovation. Il faut que les consommateurs, les entreprises et les investisseurs les considèrent comme étant non seulement de calibre mondial, mais aussi adaptées à l'évolution du climat économique.

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<p>Les structures de marché doivent être renouvelées en fonction et en prévision de l'évolution de la technologie et des arrangements commerciaux, de la réforme de la réglementation, de la mondialisation croissante et de l'évolution de la conjoncture sociale.</p> <ul style="list-style-type: none">• Il faut moderniser les lois et les règlements relatifs à l'administration des droits de propriété intellectuelle.• Des modifications doivent être apportées à la <i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i> et à la <i>Loi canadienne sur les coopératives</i>, afin d'offrir aux sociétés par actions et aux coopératives une structure de gestion efficace.• La durée des brevets au Canada (pour certains brevets datant d'avant 1989) est incompatible avec les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce.• Il faut évaluer la <i>Loi sur les brevets</i> en tenant compte de la biotechnologie.• Le Ministère doit réviser le cadre de la politique sur le droit d'auteur, afin d'offrir un niveau de protection approprié et équilibré dans l'environnement réseau. <p style="text-align: right;"><i>(suite à la page suivante)</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• Consulter les clients et les parties intéressées au sujet du cadre, des politiques et des procédures canadiennes régissant la propriété intellectuelle et promouvoir l'harmonisation des régimes internationaux en vue d'y apporter des améliorations générales en 2003-2004.• Présenter à nouveau un projet de loi destiné à modifier la <i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i> et la <i>Loi canadienne sur les coopératives</i>.• Proposer des modifications à la <i>Loi sur les brevets</i>, pour donner suite à une décision rendue le 12 octobre 2000 par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), selon laquelle la durée de la protection conférée par certains brevets canadiens datant d'avant 1989 est incompatible avec les obligations commerciales du Canada, et pour porter la durée de tous les brevets à 20 ans à partir de la date de leur dépôt.• Élaborer un cadre de propriété intellectuelle pour les innovations biotechnologiques et aider le Comité consultatif canadien de la biotechnologie à examiner les aspects économiques, juridiques et stratégiques du brevetage des formes de vie supérieures.• Consulter les Canadiens sur les questions concernant l'utilisation en ligne de matériel protégé par le droit d'auteur, ce qui pourrait entraîner la modification de la <i>Loi sur le droit d'auteur</i>. <p style="text-align: right;"><i>(suite à la page suivante)</i></p>

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<ul style="list-style-type: none"> • Il doit veiller à ce que les lois et les règlements qui régissent la concurrence au Canada restent parmi les meilleurs et les plus modernes du monde. • Industrie Canada doit harmoniser les normes régissant l'étiquetage d'entretien des textiles. • Des codes volontaires s'imposent pour protéger et promouvoir l'intérêt des consommateurs et compléter le cadre législatif. • Il faut adapter rapidement le cadre législatif, afin de tenir compte des nouvelles technologies et de l'évolution des pratiques commerciales en matière de mesures et d'aider les Canadiens à soutenir la concurrence sur la scène internationale. • Le manque d'harmonisation avec les autres pays quant à l'utilisation de bandes du spectre pour certains services nuit à la souplesse et à l'efficacité de différents produits et services axés sur le marché. • En 2002, la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> et la <i>Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies</i> doivent faire l'objet d'un examen parlementaire dans le cadre duquel on se penchera sur leur administration et leur fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consulter les parties intéressées en vue de modifier la <i>Loi sur la concurrence</i>. • Examiner les règlements relatifs aux lois sur l'étiquetage qu'il faut harmoniser en vertu de l'ALENA de manière à ce qu'ils soient conviviaux, harmonisés, économiques et fondés sur des normes. • Évaluer la conformité de l'industrie des services financiers au Code de pratique canadien des services de cartes de débit (achèvement prévu de l'évaluation : automne 2001) et déterminer les mises à jour qui s'imposent (http://strategis.gc.ca/SSGF/ca01581f.html). • Établir des exigences techniques s'inspirant des normes internationales qui régissent les mesures (http://mc.ic.gc.ca). • Mener des négociations internationales en vue d'harmoniser l'utilisation du spectre pour certains services (p. ex., la téléphonie cellulaire de troisième génération). • Mener une consultation concernant la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> et la <i>Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies</i>.

S'assurer que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres

La déréglementation, l'expansion des secteurs et la complexité croissante des transactions conclues sur le marché obligent le Ministère à examiner continuellement les pratiques, les connaissances, les services et les interventions. Il ne suffit pas d'établir les règles qui régissent le marché. En formant des partenariats et en menant des consultations, le Ministère assure la conformité à ces règles grâce à un vaste ensemble d'activités : sensibilisation de la population, soutien actif de la conformité volontaire, promotion de la modification des comportements et de l'adoption de pratiques responsables, et application directe des règles pour prévenir et décourager les comportements anticoncurrentiels, frauduleux, inéquitable et trompeurs.

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<p>Les nouveaux types de conduite sur le marché, qui découlent des changements technologiques, des innovations en affaires et de l'évolution du contexte juridique, obligent à modifier de façon novatrice le fonctionnement de la structure du marché.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il faut répondre à la demande croissante de services en matière de propriété intellectuelle, aborder les questions associées à l'harmonisation et tenir compte de la rapidité des changements technologiques. • On doit réagir plus rapidement et plus efficacement aux fusions transnationales et faire échec aux comportements anticoncurrentiels dans les nouvelles industries et tribunes (p. ex., le marché électronique). • Par suite de l'accroissement de la demande de services et de l'expansion des secteurs qui utilisent des mesures, la protection contre les pertes économiques attribuables à des mesures inexactes laisse à désirer. • Dans le nouveau cybermarché, les clients exigent des services en ligne plus rapides associés à la constitution en société. • Comme les agents économiques, les modes de fonctionnement et la réglementation évoluent rapidement dans le marché actuel, les consommateurs peuvent difficilement savoir comment s'y prendre et à qui s'adresser en matière de recours contre les commerçants ou pour se renseigner sur les programmes et services gouvernementaux. <p style="text-align: right;"><i>(suite à la page suivante)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des plans de réduction des brevets et des marques de commerce et intégrer la restructuration de processus administratifs à la prestation de services électroniques. • Enrichir les connaissances sur les nouvelles industries et les questions de concurrence et mettre au point des outils, des politiques et des procédures pour faire échec aux comportements anticoncurrentiels, sensibiliser davantage la population et favoriser l'adoption d'un comportement responsable sur le marché (http://strategis.gc.ca/SSGF/ct01768f.html). • En collaboration avec les parties intéressées, déterminer le niveau d'intervention nécessaire pour assurer la mesure exacte des biens et services dans le secteur de l'électricité et le secteur pétrolier d'aval, enquêter en cas d'inexactitude présumée dans les mesures et accroître de 15 p. 100 le taux de participation du secteur privé à la prestation des services gouvernementaux (http://mc.ic.gc.ca). • Continuer de répondre aux besoins des entreprises en améliorant les services électroniques et l'accès aux services de constitution en société de régime fédéral. • Promouvoir la mise au point et l'utilisation de méthodes axées sur le marché qui aideront les entreprises à répondre aux besoins des consommateurs en matière de redressement (http://strategis.gc.ca/SSGF/ca00864f.html). <p style="text-align: right;"><i>(suite à la page suivante)</i></p>

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse du rendement des syndicats révèle que les cas de non-conformité concernent le plus souvent l'administration des comptes bancaires en fidéicommis, la documentation des mesures prises pour réaliser les actifs et la rapidité de la distribution des dividendes aux créanciers. • Il faut constamment disposer de moyens efficaces d'avant-garde pour s'assurer que le marché des télécommunications fonctionne conformément aux règles, aux règlements et aux conditions des licences d'utilisation du spectre. • Il est nécessaire d'examiner les instruments axés sur le marché qui favorisent une participation dynamique du secteur privé, tant du côté de l'offre que de la demande d'investissements dans le domaine de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire le nombre de cas de non-conformité des syndicats. • Élaborer et utiliser des méthodes et des technologies d'avant-garde pour vérifier la conformité des utilisateurs du spectre, de manière à favoriser un recours accru à l'autoréglementation et la conformité de ces utilisateurs. • Évaluer l'incidence, à l'échelle sectorielle, de la politique concernant l'échange de droits d'émissions intérieures et d'autres politiques en matière de réglementation environnementale sur la compétitivité de l'industrie. • Aligner les ressources canadiennes en matière de fréquences du spectre et de satellites en fonction du marché nord-américain et étranger pour obtenir de plus grandes économies d'échelle et une meilleure efficacité dans l'offre de produits et services sans fil. • Élaborer des politiques publiques et offrir de nouvelles bandes de fréquences, afin de permettre l'attribution de licences pour un éventail de nouveaux services sans fil s'adressant aux Canadiens. • Promouvoir auprès des ministères et organismes de réglementation fédéraux, provinciaux et territoriaux l'utilisation de normes et de mécanismes d'évaluation de la conformité. • Diriger les activités de l'administration fédérale à l'appui de la mise en œuvre de la Stratégie canadienne de normalisation, élaborée par le Conseil canadien des normes.



Renforcer la confiance dans le marché

La confiance dans le marché est essentielle pour attirer l'investissement, favoriser l'innovation et instaurer un climat propice à l'information des consommateurs. En raison de la rapidité des changements technologiques, les entreprises, les innovateurs et les consommateurs doivent être informés et avoir accès à des outils conviviaux et de pointe pour prospérer dans l'économie du savoir. Les citoyens doivent avoir rapidement accès à l'information sur la propriété intellectuelle, à la constitution en société de régime fédéral et aux mécanismes de recours pour que le Canada continue de jouer un rôle de premier plan dans l'économie mondiale.

Passerelle d'information pour le consommateur canadien

En partenariat avec plus de 35 ministères et organismes fédéraux, le Bureau de la consommation a mis au point la Passerelle d'information pour le consommateur canadien. Ce portail en ligne offre un point d'accès unique aux renseignements sur les programmes et services fédéraux qui intéressent les consommateurs. La Passerelle facilite la recherche d'information sur les questions, les programmes et les services touchant à la consommation, et l'utilisateur n'a pas à savoir d'avance quel est l'organisme ou le programme responsable. Pour le prochain exercice, l'objectif est d'intégrer à la Passerelle les programmes et les services offerts par les administrations provinciales et territoriales ainsi que par les ONG qui défendent les intérêts du consommateur.

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<p>Il y a des lacunes à combler en matière de renseignements, de services ainsi que de mécanismes de traitement des plaintes et de recours transparents, équitables, conviviaux et accessibles, en fonction et en prévision de la diversité et des exigences des intervenants et de la complexité croissante du marché.</p> <ul style="list-style-type: none">• Il faut encourager l'invention, l'innovation et la créativité au Canada en améliorant l'accès aux produits d'information et aux services relatifs à la propriété intellectuelle et en cherchant à mieux les faire connaître et à favoriser leur utilisation. <p style="text-align: right;"><i>(suite à la page suivante)</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• En collaboration avec les principaux intéressés, réorienter les services régionaux actuels de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC), afin que l'accent porte davantage sur la sensibilisation et la formation des groupes partenaires relativement aux produits d'information et aux services en matière de propriété intellectuelle et pour promouvoir l'utilisation des ressources en ligne.• Accroître la quantité et améliorer la qualité des produits et services relatifs à la propriété intellectuelle offerts en ligne aux clients. <p style="text-align: right;"><i>(suite à la page suivante)</i></p>

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<ul style="list-style-type: none"> • Selon l'opinion publique, la <i>Loi sur la concurrence</i> n'est pas assez musclée en ce qui concerne les pratiques d'établissement des prix, en particulier dans des secteurs tels que les lignes aériennes, l'essence et les produits d'alimentation. De plus, le public comprend mal la politique d'application de la loi dans les cas d'abus de position dominante (article 79). • Les avantages liés à la constitution en société de régime fédéral sont mal compris, en particulier parmi les PME. • Une plus faible présence sur le marché en raison de la croissance des secteurs commerciaux faisant appel à des mesures et l'accroissement de la demande de services ont miné la confiance dans l'exactitude des mesures utilisées dans le commerce. • Le consommateur doit être mieux renseigné sur la présence d'ingrédients génétiquement modifiés dans les produits alimentaires. • Les consommateurs sont réticents à faire des achats en ligne (commerce électronique), car ils éprouvent des inquiétudes quant à la fiabilité et à l'intégrité des cybercommerçants et craignent que la protection des renseignements personnels, la sécurité, les mécanismes de recours et les services soient insuffisants. • Au cours d'une consultation menée récemment auprès de la clientèle, les créanciers ont fait part de leurs préoccupations, affirmant qu'à leur avis le niveau de conformité des débiteurs et le manque de diligence des syndic dans la réalisation des actifs entament leur confiance dans le système établi en matière de faillite et d'insolvabilité. • Il faut aider les utilisateurs à maîtriser leur environnement Internet en ce qui a trait au contenu légal qui peut se révéler offensant. La sensibilisation des consommateurs aux initiatives en place pose également problème. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser les lignes directrices concernant l'application des dispositions sur l'établissement des prix en tenant compte du courant de pensée économique actuel et réduire l'effet paralysant des bas prix sur les entreprises. • Établir des lignes directrices à l'égard des règlements adoptés le 23 août 2000 sur les agissements anticoncurrentiels des transporteurs aériens (http://strategis.gc.ca/SSGF/ct01756f.html). • Veiller à ce que les services de constitution en société et les renseignements connexes offerts en ligne soient aussi utiles et conviviaux que possible pour que les entreprises bénéficient des avantages de la constitution en société de régime fédéral. • Sensibiliser les entreprises et les consommateurs à leurs droits et responsabilités concernant la mesure exacte des biens et services. • Conseiller le Comité des normes de l'Office des normes générales du Canada et participer à l'élaboration d'une norme d'étiquetage volontaire pour préciser si les aliments sont issus ou non d'une modification génétique (http://w3.tpsgc.gc.ca/cgsb/032_025/index_f.html). • En partenariat avec des associations de gens d'affaires et des groupes de consommateurs, élaborer à l'intention des cybercommerçants un code de pratique qui s'inspire des Principes régissant la protection des consommateurs dans le commerce électronique, représentant les intérêts de plusieurs parties intéressées (http://strategis.gc.ca/SSGF/ca01180f.html). • Élaborer une nouvelle stratégie en matière de conformité des débiteurs et veiller à ce que les syndic ferment les dossiers rapidement et étayent plus solidement les mesures prises pour recenser, évaluer et réaliser les actifs. • Élaborer des stratégies permettant aux utilisateurs de maîtriser davantage leur environnement Internet. • Promouvoir des méthodes efficaces en matière d'autoréglementation et de pratiques loyales en affaires dans l'industrie des fournisseurs de services Internet. • Réviser les conditions s'appliquant à l'attribution des licences d'utilisation du spectre pour améliorer la transférabilité des licences et en prolonger la durée.



INVESTISSEMENT : Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger

L'importance de l'investissement

L'investissement et la formation de capital sont essentiels pour stimuler la croissance économique, l'innovation et le développement durable au pays. De plus, en raison de son économie ouverte et de la disponibilité limitée d'épargne intérieure, le Canada dépend relativement plus de l'investissement étranger direct (IED) que la plupart des autres pays développés pour stimuler l'essor des entreprises et la création d'emplois qui en découle. En plus de favoriser directement la création d'emplois, l'IED peut contribuer à accroître la productivité canadienne grâce au transfert de nouvelles technologies, au perfectionnement des compétences en gestion et en marketing, à la promotion du développement durable et à un plus grand accès aux marchés. Selon une estimation d'Industrie Canada, un emploi sur dix au pays dépend directement de l'IED, et chaque tranche supplémentaire d'un milliard de dollars d'IED se traduit par la création de 45 000 emplois et une augmentation du PIB de 4,5 milliards sur une période de cinq ans.

L'investissement dans le secteur canadien des petites entreprises revêt une importance primordiale pour l'économie, notamment au chapitre de la création d'emplois. Des études réalisées par Statistique Canada indiquent que, ces dernières années, entre 70 et 80 p. 100 de la création nette d'emplois au pays est attribuable à ce secteur.

Le défi de l'investissement

L'assise économique du Canada et ses avantages relatifs sur le plan des coûts créent un climat d'affaires très favorable. Des éléments tels que l'excédent budgétaire global du gouvernement, le faible taux d'inflation et les taux d'intérêt peu élevés, la situation géographique du pays et l'ALENA (qui facilitent l'accès au pays le plus prospère du monde) ainsi que la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée font du Canada un lieu de prédilection pour l'investissement. Toutefois, dans les années 90, l'IED au Canada ne représentait que 13 p. 100 de la formation de capital des entreprises. Bien que la valeur cumulative de l'IED au pays ait augmenté de 83 p. 100 entre 1990 et 1999 pour atteindre 240 milliards de dollars canadiens, la part canadienne de l'IED dans les pays signataires de l'ALENA a chuté, passant d'environ 24 p. 100 en 1985 à 12 p. 100 en 1999. L'évaluation des risques inacceptables effectuée par les investisseurs étrangers ainsi que les obstacles réglementaires réels et perçus mettent un frein à l'investissement des multinationales et au réinvestissement des entreprises au Canada. L'investissement insuffisant des PME canadiennes, y compris les entreprises autochtones, présente un défi supplémentaire.

Les investissements des entreprises canadiennes pour consolider leurs activités contribuent grandement par ailleurs à l'amélioration de la productivité et à la croissance économique. Or, comparativement aux autres pays, le Canada affiche un faible taux d'investissement intérieur par rapport à son PIB, en particulier dans les biens d'équipement, ce qui explique en partie sa faible performance sur le plan de la productivité. D'après une estimation d'Industrie Canada fondée sur des données de Statistique Canada et de l'OCDE, l'investissement canadien dans les biens d'équipement par rapport au PIB a été inférieur de 20 p. 100 à la moyenne des pays de l'OCDE au cours de la période allant de 1980 à 1997.

Les mesures prises par Industrie Canada

La responsabilité de relever le défi de l'investissement au Canada incombe à la fois aux secteurs public et privé. Chaque palier de gouvernement au pays a donc un rôle important à jouer. Pour relever ce défi, Industrie Canada s'inspire de la stratégie d'investissement fédérale de 1996, qui propose un cadre général pour toutes les activités fédérales de promotion de l'investissement (y compris le maintien de l'IED au pays). Cette stratégie a pris de l'ampleur avec la création de Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC), plaque tournante des activités fédérales en la matière. Cette initiative conjointe d'Industrie Canada et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a pour objet d'organiser et de coordonner diverses campagnes ciblées sur les multinationales des secteurs prioritaires et les principaux marchés étrangers pour stimuler les investissements. PIC vise par ailleurs à faire connaître et à positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement et intervient dans les dossiers stratégiques et réglementaires ayant une incidence sur l'investissement.

Les principaux facteurs qui attirent l'investissement sont caractéristiques d'une économie productive et dynamique : une structure de marché saine, l'esprit d'innovation, une main-d'œuvre hautement qualifiée, des secteurs ayant un potentiel de croissance élevé et des relations harmonieuses avec les partenaires commerciaux. À cet égard, les autres objectifs stratégiques d'Industrie Canada sont des éléments cruciaux, mais indirects, de la stratégie d'investissement.

Les efforts déployés à l'échelle du gouvernement ne sont pas vains. Ainsi, selon l'indice de confiance bien connu du cabinet d'experts-conseils en gestion A.T. Kearney de Chicago concernant l'IED, le Canada s'est hissé à ce chapitre aux 12^e et 13^e rangs respectivement en 1999 et en 2000 parmi les pays les plus appréciés, alors qu'il occupait le 17^e rang en 1998.

► Secteurs d'investissement prioritaires

Les secteurs d'investissement prioritaires retenus par Industrie Canada sont :

- les technologies de l'information et des communications;
- les sciences de la vie (biotechnologie, instruments médicaux et produits pharmaceutiques);
- l'aérospatiale et la défense;
- l'industrie automobile;
- les produits chimiques et pétrochimiques.

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et Ressources naturelles Canada (RNC) sont les principaux partenaires sectoriels.

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger

Dans ses efforts pour maintenir et accroître sa part de l'IED, le Canada fait face à une vive concurrence mondiale pour attirer les investissements internationaux stratégiques, notamment la concurrence accrue que se livrent les sociétés affiliées aux multinationales pour obtenir des mandats de production et de recherche. Le large éventail de généreux stimulants offerts aux investisseurs par les gouvernements des pays qui se font concurrence, tout particulièrement plusieurs États et municipalités des États-Unis, ajoute à la difficulté d'obtenir l'IED. Ainsi, l'un des plus grands défis consiste à accroître l'IED au Canada, notamment celui destiné aux pays signataires de l'ALENA, et ce dans un contexte caractérisé par la mondialisation, une plus grande mobilité des capitaux et de la technologie et l'instabilité des marchés financiers.



Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<p>Il faut éliminer les obstacles réglementaires réels et perçus à l'investissement étranger et intérieur (p. ex., concernant l'environnement, le marché, l'immigration, la fiscalité et la propriété intellectuelle) sans porter atteinte à l'intégrité de l'intention de la réglementation.</p> <p>Il faut mieux connaître et mieux comprendre les principaux obstacles à l'investissement.</p> <p>Il faut établir des partenariats stratégiques plus solides et plus nombreux pour améliorer le climat d'investissement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller et recenser les obstacles à l'investissement à la lumière des commentaires provenant des missions ministérielles, du Programme de jumelage des sous-ministres avec les pays investisseurs prioritaires et d'autres prises de contact avec les entreprises, et mettre constamment à jour une liste de ces obstacles. • Défendre les intérêts du Canada dans les différends qui l'opposent à ses partenaires commerciaux pour maintenir un cadre stratégique équilibré. • Mener des travaux de recherche et d'analyse, en collaboration avec les organismes partenaires, sur les questions associées au climat d'investissement. • Préconiser des moyens pour franchir les obstacles, entre autres en matière d'harmonisation de la réglementation, de formalités frontalières harmonisées et d'un meilleur accès à une main-d'œuvre qualifiée grâce aux améliorations apportées au Programme des travailleurs étrangers temporaires. • Mener des consultations auprès des parties intéressées au pays et faciliter la conclusion d'ententes bilatérales (p. ex., les Accords de protection des investissements étrangers – APIE) et régionales (p. ex., l'Accord de libre-échange des Amériques – ALEA) en matière d'investissement international. • Négocier des ententes relatives à l'investissement international garantissant l'accès au marché et protégeant les investissements à l'étranger. • Élaborer un cadre à appliquer à l'échelle sectorielle, afin de cerner les différences entre les pratiques réglementaires en vigueur au Canada et celles des autres partenaires de l'ALENA et d'évaluer leur incidence sur les décisions d'investissement au Canada. • Mettre en œuvre, en partenariat avec les clients et d'autres intervenants du secteur public et des ONG, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. • Examiner l'investissement étranger en vertu de la <i>Loi sur l'investissement au Canada</i>. • Examiner les éléments qui favorisent les dépenses d'investissement et le premier appel public à l'épargne des entreprises canadiennes et étrangères au pays. • Étudier l'incidence de l'investissement de capitaux sur la productivité et la croissance économique au Canada. • Déterminer l'incidence du Protocole de Kyoto sur la production, l'emploi, le commerce et les coûts aux niveaux macroéconomique, régional et sectoriel. • Promouvoir les partenariats d'investissement stratégique, de concert avec la Fédération canadienne des municipalités et d'autres parties intéressées, afin de faire davantage appel aux Partenariats entre les secteurs public et privé dans le cadre du programme Infrastructure Canada.

Campagne d'image de marque du Canada

La Campagne d'image de marque du Canada est une initiative fédérale interministérielle, dirigée par Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC), afin d'accroître la part canadienne de l'IED en modernisant l'image du pays à l'étranger, en le présentant comme le lieu de prédilection pour l'investissement. Le début de la campagne a été marqué par deux projets pilotes visant certaines régions et certains secteurs dans les régions de Dallas et de Boston. Ceux-ci devraient prendre fin au printemps 2002. Les méthodes mises au point et utilisées au cours des deux projets pilotes serviront de tremplin à l'organisation d'autres campagnes de renforcement de l'image de marque dans d'autres pays et marchés.

Positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement

Il incombe à Industrie Canada, en particulier à PIC, de sensibiliser les investisseurs au fait que le pays représente un endroit de choix en matière d'investissement et de gagner leur confiance afin d'inciter les entreprises à y investir et à y créer des emplois. Pour y parvenir, il faut moderniser et renforcer l'image de marque du Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement auprès des investisseurs étrangers. À cette fin, la Campagne d'image de marque du Canada constitue l'une des principales initiatives fédérales (voir l'encadré ci-dessus). Dans le dernier discours du Trône, le gouvernement s'engage à mieux faire connaître les avantages de l'investissement au Canada et à promouvoir partout dans le monde une image de marque fondée sur l'excellence canadienne.

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<p>Le Canada n'est pas automatiquement présent dans l'esprit de nombreux investisseurs; peu sensibilisées, les entreprises ne l'envisagent pas suffisamment comme lieu favorable aux investissements.</p> <p>Les partenaires et d'autres parties intéressées fournissent peu de données comparatives utiles sur les possibilités d'investissement au pays.</p> <p>Ils ne cherchent pas de façon soutenue à promouvoir les messages fondamentaux.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Mettre au point une image de marque afin que le Canada occupe une place stratégique dans l'esprit des investisseurs éventuels.• Mettre à jour et en œuvre les stratégies de marketing et de communication.• Mener à bien un projet pilote à Dallas et un à Boston dans le cadre de la Campagne d'image de marque du Canada. Les principaux résultats des deux projets pilotes serviront de point de départ pour un programme d'envergure nationale visant à améliorer l'image de marque du Canada.• Améliorer et mettre à jour les produits d'information et les outils de marketing et de communication en ligne sur l'investissement, comme le site Web Investir au Canada (http://investiraucanada.gc.ca).• Produire annuellement une carte de pointage économique comparant le Canada avec les États-Unis et les autres pays du G-7.• Communiquer aux entreprises ciblées l'information concernant les points forts des établissements de recherche canadiens.

Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en les incitant à maintenir leurs investissements actuels

Cet engagement clé est largement tributaire des décisions d'investissement prises par les entreprises étrangères et canadiennes. Pour atteindre les investisseurs potentiels, il faut être en mesure de recueillir des renseignements commerciaux stratégiques de façon systématique et coordonnée à l'intention des investisseurs potentiels sérieux. Il faut également miser sur des partenariats plus solides et une meilleure coordination de l'investissement entre les intervenants, notamment le secteur public, les ONG et le secteur privé. Les directions générales chargées des différents secteurs de l'industrie, de concert avec PIC, coordonnent des campagnes ciblées pour attirer, conserver et accroître les investissements des multinationales au pays. En collaboration avec les ambassades à l'étranger, elles offrent un point d'accès unique répondant aux besoins d'investissement de multinationales ciblées et d'autres investisseurs potentiels à l'étranger. Le Programme de jumelage des sous-ministres avec les pays investisseurs prioritaires est au nombre des initiatives visant à cerner les possibilités et les investissements potentiels, tout en faisant valoir le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement auprès des multinationales ciblées. Les efforts portent surtout sur les possibilités d'investissement dans les secteurs prioritaires et sur les marchés ciblés d'Asie (Japon, Taïwan, Singapour, Corée du Sud et Hong Kong), l'Europe (Royaume-Uni, Irlande, France, Pays-Bas, Allemagne, Autriche et Suède) et diverses régions des États-Unis. Mentionnons enfin que le discours du Trône accorde la priorité au lancement de missions d'Équipe Canada Investissement aux États-Unis et en Europe.



Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<p>Il faut que les entreprises étrangères qui dominent dans les secteurs clés investissent davantage au Canada.</p> <p>Les multinationales en activité au Canada doivent être incitées à y réinvestir.</p> <p>Il faut acquérir une capacité systématique et bien coordonnée pour recueillir des renseignements commerciaux stratégiques et cohérents à l'intention d'éventuels investisseurs sérieux.</p> <p>Il y a lieu d'établir des partenariats plus solides et de mieux coordonner les efforts relatifs à l'investissement des parties intéressées, y compris le secteur public (aux paliers fédéral, provincial, territorial et municipal), les ONG (p. ex., les universités et les établissements de recherche) et le secteur privé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un cadre stratégique pour examiner les priorités, les secteurs et les marchés actuels en matière d'investissement ainsi que la répartition des efforts et des ressources. • Élaborer, tenir à jour et faire connaître une stratégie permanente sur l'investissement et une liste des multinationales ciblées. • Organiser et coordonner des campagnes de promotion de l'investissement dirigées par les sous-ministres et d'autres hauts fonctionnaires fédéraux, ciblant les marchés, les secteurs et les entreprises qui offrent de grandes possibilités d'investissement. • Organiser et coordonner des programmes et des initiatives pour les missions d'investisseurs provenant de pays étrangers. • Répondre aux demandes relatives à l'investissement provenant d'investisseurs canadiens et étrangers, en consultation avec les organismes partenaires, et fournir des services de soutien analytique sur l'investissement aux ambassades et aux missions canadiennes à l'étranger. • Fournir des renseignements sur les secteurs et les entreprises, proposer des stratégies sectorielles et gérer de grands projets dans les secteurs à forte possibilité de croissance. • Mener des études consacrées à l'incidence de l'IED sur l'économie canadienne, y compris l'examen des conséquences et des implications de la mondialisation sur les activités des entreprises au Canada. • Établir un mécanisme pour mesurer le rendement des activités du Ministère, de PIC et des partenaires fédéraux pour stimuler les investissements. • Offrir une formation continue sur la gestion des relations avec les entreprises et communiquer des renseignements commerciaux pour offrir des services de qualité aux organismes publics et privés en matière d'investissement.

Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones

Un élément clé de la stratégie d'investissement fédérale de 1996 consiste à aider un plus grand nombre de PME canadiennes à former des partenariats d'investissement international susceptibles de favoriser leur essor au pays et sur un nombre croissant de marchés. La capacité du Ministère à communiquer rapidement l'information, à élaborer des politiques et à offrir des services aux clients, notamment les multinationales, les investisseurs étrangers, les PME canadiennes et les groupes cibles tels que les Autochtones et les collectivités rurales, est tout aussi importante pour assurer la réussite de la stratégie d'investissement.

Sur la scène intérieure, en raison du risque perçu, le loyer de l'argent est beaucoup plus élevé pour les petites entreprises qui empruntent des fonds d'investissement que pour les grandes entreprises. Selon des enquêtes réalisées par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, l'écart entre les taux d'intérêt s'est accentué au cours des dix dernières années, freinant ainsi l'investissement des PME. Le défi consiste à encourager l'investissement des Canadiens au Canada en améliorant l'accès aux capitaux d'investissement.

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<p>Il faut améliorer la capacité des collectivités de stimuler l'investissement des PME et des groupes cibles, en particulier dans le Nord et les régions rurales de l'Ontario et parmi les Autochtones.</p> <p>La capacité des entreprises est insuffisante, notamment en matière de marketing et de promotion.</p> <p>L'accès au capital des PME et des entreprises autochtones est inadéquat.</p> <p>Il y a peu de capital de risque disponible.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir les entrepreneurs et les petites entreprises dans le cadre d'une série de conférences et de foires-info pour la petite entreprise, afin de les aider à lancer leur petite entreprise et à prendre de l'expansion (http://strategis.gc.ca/sc_mangb/fairs/frndoc/homepage.html et http://strategis.gc.ca/sc_mangb/smeguide). • Repérer les PME canadiennes prêtes à former des partenariats et les renseigner sur les occasions d'affaires à l'étranger et les personnes-ressources. • Terminer la première étape de la refonte des statistiques canadiennes sur le financement de la petite entreprise et présenter au Parlement les résultats des premières enquêtes complètes sur les fournisseurs et les utilisateurs de produits financiers. Mener des études spéciales sur l'expérience des petites entreprises à la recherche de financement et le comportement des investisseurs providentiels dans la petite entreprise. • Mettre la dernière main au règlement requis en vue du lancement, en avril 2002, du nouveau volet de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> consacré aux contrats de location-acquisition. • Accroître l'accès au capital et à l'investissement privé des entreprises du Nord de l'Ontario et des régions rurales du Sud, en particulier des entreprises appartenant à des femmes, à des jeunes, à des francophones et à des Autochtones, par l'intermédiaire de FedNor et des Sociétés d'aide au développement des collectivités. • Obtenir davantage de capitaux d'investissement pour favoriser le développement des entreprises autochtones, en vertu du volet d'accès au capital de l'Initiative de développement des entreprises autochtones. • Accorder une assurance-prêt, aux termes de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>, pour quelque 16 000 prêts consentis aux petites entreprises par les institutions financières, totalisant des investissements d'environ 1,8 milliard de dollars, et des garanties pouvant atteindre 500 millions par an pour les contrats de location-acquisition. • Continuer d'appuyer les 24 sites d'accès du Réseau des services aux entreprises autochtones en Ontario, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon, où le Canada est le principal responsable de la mise en œuvre. • Appuyer le gouvernement dans son engagement envers Partenariat rural canadien pour sensibiliser la clientèle et aider les intervenants et les associations en milieu rural. • Créer un site Web canadien complet pour aider les établissements de micro-crédit (généralement des prêts commerciaux inférieurs à 25 000 \$) à faire la promotion de leurs services auprès des petites entreprises. • Participer à l'examen du mandat de la Banque de développement du Canada, qui sera déposé au Parlement (d'ici juillet 2001).

COMMERCE : Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

L'importance du commerce

Aucune grande économie n'est davantage axée sur le commerce que le Canada. Plus de 43 p. 100 du PIB du pays découle du commerce international, soit une proportion plus élevée que dans tout autre pays du G-7. Un emploi sur trois est tributaire du commerce.

À l'instar de l'accroissement des exportations canadiennes, la proportion de celles qui sont destinées aux États-Unis a augmenté et représente maintenant quelque 85 p. 100 du tout. Il est important de consolider la position canadienne non seulement sur le marché américain, mais aussi sur les marchés d'outre-mer, et de diversifier globalement la gamme de produits offerts. En plus de stimuler l'emploi au pays, la croissance des exportations canadiennes joue un rôle majeur en favorisant la création d'emplois très rémunérateurs à forte concentration de savoir — les emplois de l'avenir.

Le défi du commerce

La Stratégie de promotion du commerce international adoptée par le gouvernement fédéral a pour objet d'aider les entreprises canadiennes à tirer parti des occasions d'affaires internationales tout en atténuant les risques dans une économie mondiale en évolution rapide. Le but ultime consiste à offrir aux Canadiens un niveau d'emploi élevé, des salaires élevés et un meilleur niveau de vie. À cette fin, le gouvernement fédéral a établi les quatre objectifs suivants pour ses programmes et services de promotion du commerce international :

- faire du Canada le chef de file mondial du commerce en améliorant sa compétitivité internationale;
- faire du Canada le lieu de prédilection pour l'investissement en Amérique du Nord;
- créer des emplois et stimuler la croissance économique au Canada;
- jouer un rôle de premier plan dans la libéralisation du commerce mondial pour assurer l'adoption d'un cadre commercial équitable fondé sur des règles.

Partenaires d'Équipe Canada inc

- Affaires étrangères et Commerce international Canada
- Affaires indiennes et du Nord Canada
- Agence canadienne de développement international
- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Agence des douanes et du revenu du Canada
- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Banque de développement du Canada
- Conseil national de recherches Canada
- Conseil national des produits agricoles
- Corporation commerciale canadienne
- Développement des ressources humaines Canada
- Développement économique Canada pour les régions du Québec
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
- Environnement Canada
- Industrie Canada
- Patrimoine canadien
- Pêches et Océans Canada
- Ressources naturelles Canada
- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Société pour l'expansion des exportations
- Statistique Canada
- Transports Canada
- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada



Partenariat canadien visant la promotion du commerce, Équipe Canada inc regroupe maintenant 23 ministères et organismes fédéraux, Industrie Canada étant au nombre de ses membres fondateurs. En collaboration avec les provinces et territoires, Équipe Canada inc fournit un point d'accès unique aux programmes et services fédéraux axés sur la promotion du commerce international.

Les mesures prises par Industrie Canada

Industrie Canada est particulièrement bien placé pour travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux. Dans le rôle qu'il est appelé à jouer pour stimuler le commerce, le Ministère soutient les entreprises canadiennes en favorisant l'innovation et en attirant d'autres investissements et les aide à devenir plus productives et concurrentielles dans l'économie du savoir. Les secteurs concurrentiels de la nouvelle économie sont ainsi en mesure de soutenir la concurrence pour conquérir des marchés au pays et à l'étranger.

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Maintenir et améliorer l'accès aux marchés

Dans leurs efforts pour soutenir la concurrence internationale, les entreprises recherchent un environnement commercial prévisible et ouvert. Le gouvernement du Canada s'est engagé à assurer un meilleur accès aux marchés ainsi que la modernisation des activités frontalières communes. De concert avec le MAECI, Industrie Canada a un rôle important à jouer par ses activités de collaboration multilatérale et bilatérale avec les partenaires étrangers du Canada pour éliminer les obstacles éventuels, favoriser l'adoption de normes reconnues d'un commun accord et défendre les intérêts canadiens à l'étranger. Au pays, le Ministère travaille en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour éliminer les entraves au commerce intérieur.



Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<p>Les entreprises canadiennes se heurtent à des obstacles au commerce sur les marchés étrangers.</p> <p>Les restrictions sur le marché intérieur empêchent les entreprises d'atteindre la masse critique nécessaire pour conquérir les marchés internationaux et défavorisent les entreprises canadiennes sur leur propre marché par rapport à leurs concurrents.</p> <p>L'harmonisation des normes, des politiques et des règlements comporte diverses lacunes.</p> <p>L'Accord sur le commerce intérieur fait abstraction de plusieurs obstacles et de différents secteurs, notamment celui de l'énergie.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir et défendre les intérêts du Canada dans le domaine du commerce sur une base multilatérale et bilatérale ainsi que dans le cadre des ententes commerciales régionales (p. ex., OMC, Costa Rica et Amérique centrale).• Résoudre les différends qui opposent le Canada et ses partenaires commerciaux tout en continuant de poursuivre les objectifs visés en matière de politique canadienne (http://strategis.gc.ca/SSGF/bi18509f.html).• Appuyer le développement durable en négociant des ententes environnementales internationales et en suivant de près leur mise en œuvre.• Faire mieux comprendre le lien entre les enjeux commerciaux, sociaux et environnementaux.• Élaborer une approche intégrée pour les prochaines négociations sur les services menées dans le cadre de l'OMC en vue de s'assurer que l'on répond aux besoins des fournisseurs de services de télécommunications et de commerce électronique (http://services2000.ic.gc.ca).• Mener des négociations sectorielles en vue de conclure des ententes de reconnaissance mutuelle et des protocoles d'entente pour ouvrir les portes aux entreprises canadiennes.• Ajouter un chapitre sur l'énergie à l'Accord sur le commerce intérieur et trouver des mécanismes permettant de réaliser des progrès en vue d'éliminer les obstacles que l'Accord ne vise pas actuellement.

Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs

Les entreprises qui exportent avec succès contribuent grandement au dynamisme de l'économie. D'après les études, les entreprises exportatrices sont plus rentables que les autres et offrent à leurs employés une rémunération plus élevée. Malgré cela, le nombre d'entreprises canadiennes qui exportent est limité. Près de 50 p. 100 des exportations canadiennes sont attribuables aux 50 entreprises exportatrices les plus importantes. Il est possible d'accroître le nombre d'exportateurs et d'améliorer la performance des entreprises canadiennes sur les marchés étrangers.

Les exportateurs canadiens se heurtent à plusieurs difficultés. Des études ont montré que près de 50 p. 100 des entreprises qui exercent des activités sur les marchés internationaux le font dans les deux ans suivant leur création. Elles en sont alors à leurs premières armes non seulement dans le monde des affaires, mais aussi sur les marchés d'exportation, et disposent souvent de ressources humaines et financières fort limitées. En raison de la proximité des États-Unis et des similitudes entre les deux pays sur le plan linguistique et culturel, nombre de nouveaux exportateurs canadiens s'intéressent aux possibilités d'exportation sur le marché américain, mais d'autres optent pour des marchés plus éloignés. Ces nouveaux exportateurs se posent bien des questions fondamentales sur les mécanismes permettant d'exporter leurs

produits et de les acheminer à l'étranger. En outre, nombre d'entre eux ne tardent pas à passer du marché américain à d'autres marchés étrangers et, pour certains types de produits, les explorent dès le début.

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<p>Les exportateurs potentiels ne sont pas toujours conscients des avantages liés à l'exportation ou encore ne connaissent pas toujours les pratiques et les mécanismes en matière d'exportation.</p> <p>Les plus petites entreprises, notamment dans les industries à forte concentration de savoir, éprouvent des difficultés à trouver de l'aide lorsqu'elles tentent de prendre de l'expansion sur les marchés internationaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux comprendre les défis économiques que doit relever le Canada et les occasions à saisir dans le contexte de l'espace économique commun aux trois pays nord-américains. • Mettre au point de nouveaux produits et services répondant aux besoins des nouveaux exportateurs. • Continuer à appuyer les activités d'<i>ExportSource</i> d'Équipe Canada inc (http://exportsource.ca) et la ligne de renseignements téléphoniques sans frais (1 888 811-1119) offerte par le réseau des Centres de services aux entreprises du Canada. • Coordonner les initiatives et les services destinés aux exportateurs sous-représentés, par l'entremise du Comité de développement du commerce autochtone international.

Centres de commerce international

Grâce à ses dix Centres de commerce international (CCI) et à ses deux bureaux auxiliaires situés dans toutes les régions du pays, Industrie Canada est particulièrement bien placé pour travailler en étroite collaboration avec les exportateurs canadiens, notamment les PME, afin de les aider à se préparer à exporter et d'améliorer leur capacité d'assurer une présence soutenue sur les marchés étrangers. Les CCI disposent d'excellents réseaux dans les régions et continueront de collaborer avec les Réseaux commerciaux régionaux, qui regroupent les pouvoirs publics provinciaux, régionaux et locaux, les chambres de commerce, les ONG et les associations du secteur privé, pour répondre aux besoins particuliers des entreprises dans chaque région (voir aussi la section 6.7).

Développer les marchés étrangers

Les exportateurs canadiens d'expérience qui s'efforcent d'accroître et de diversifier leurs marchés ont besoin d'information, notamment de renseignements commerciaux, sur les marchés étrangers pour prendre des décisions d'affaires éclairées et saisir les occasions. En outre, des entreprises canadiennes sont maintenant bien établies dans la nouvelle économie, notamment dans les industries des télécommunications et des nouveaux médias, de la biotechnologie, de la fabrication de pointe et des nouvelles technologies environnementales. Étant donné la demande mondiale croissante de produits de ce genre à forte valeur ajoutée, il faut mettre en valeur les points forts du Canada et le faire connaître comme un chef de file dans le domaine de la haute technologie.

Équipes sectorielles commerciales Canada

Les Équipes sectorielles commerciales Canada assurent des services aux entreprises canadiennes. Entre autres, elles organisent des missions commerciales et des salons professionnels pour promouvoir les capacités canadiennes, communiquent aux entreprises canadiennes les coordonnées de personnes-ressources à l'étranger et leur transmettent des informations et des renseignements commerciaux sur les marchés cibles et les occasions d'affaires.

Ces équipes commerciales nationales regroupent les secteurs public et privé pour planifier et mettre en œuvre les activités commerciales dans plusieurs secteurs industriels clés :

- Aérospatiale et défense
- Automobile
- Bio-industries
- Bois et autres matériaux de construction
- Industries de la santé
- Industries de services et grands projets
- Industries environnementales
- Matériel et services d'énergie électrique
- Plastiques
- Technologies de l'information et des communications.

<http://ttcs.ic.gc.ca>

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
<p>Un plus grand nombre d'entreprises canadiennes doivent prendre conscience des débouchés à l'étranger et passer rapidement à l'action pour les saisir. Elles ont besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'obtenir des informations, notamment des renseignements commerciaux, sur les marchés et les possibilités de débouchés à l'étranger qui peuvent les aider à prendre des décisions d'affaires éclairées, à avoir accès à de nouveaux marchés et à accroître leurs ventes à l'exportation; • de disposer de personnes-ressources et de réseaux facilitant l'accès aux marchés étrangers; • de comprendre les approches novatrices qu'elles peuvent employer pour développer leurs activités internationales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des informations en ligne, notamment des renseignements commerciaux, sur les marchés et d'autres services commerciaux (comme les foires commerciales virtuelles et la base de données sur les activités internationales) (http://strategis.gc.ca). • Terminer le lancement de SourceCAN, base de données en ligne sur les capacités des entreprises canadiennes, qui permet de jumeler automatiquement les demandes d'approvisionnement et les soumissions (http://www.sourcecan.com). • Établir des partenariats avec le secteur privé et les ONG dans le cadre de l'Initiative sur les villes durables pour trouver des solutions intégrées aux problèmes complexes causés par l'urbanisation rapide dans les pays émergents et en développement. • Positionner le Canada et faire connaître les entreprises canadiennes aux clients étrangers en organisant la présence canadienne aux principales foires commerciales d'envergure mondiale. • Promouvoir les coentreprises, les partenariats et les alliances entre les entreprises canadiennes et étrangères. • Donner suite à la proposition d'établir un institut financier canadien de développement afin de fournir un financement pour les premières étapes de la réalisation de projets dans les économies émergentes. • Promouvoir les capacités canadiennes par la formation technique et réglementaire ainsi que par la formation en gestion des décideurs étrangers. • Trouver et jumeler de façon stratégique les pistes commerciales sur les débouchés à l'étranger et les faire connaître aux entreprises canadiennes par l'entremise du Centre des occasions d'affaires internationales (COAI), le centre de repérage des débouchés à l'exportation d'Équipe Canada inc. Le COAI offre des services personnalisés de repérage et de jumelage, de même que des services de repérage électronique, tels que E-Leads® (http://www.iboc.gc.ca/menu-f.asp).

Stimuler de façon plus coordonnée et concertée l'expansion du commerce international

Le Ministère travaille en collaboration avec un vaste réseau formé des membres d'Équipe Canada inc pour assurer la prestation intégrée de programmes et services aux exportateurs canadiens.

Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	Activités
Le Ministère doit intégrer davantage ses programmes de promotion du commerce, améliorer la coordination et l'intégration des activités avec ses partenaires par l'intermédiaire d'Équipe Canada inc et mieux faire connaître et commercialiser les services offerts par les partenaires de l'Équipe.	<ul style="list-style-type: none">• Appuyer Équipe Canada inc.• Appuyer les Réseaux commerciaux régionaux en leur offrant des outils, une formation et des produits nouveaux.

C. Apport d'Industrie Canada à l'initiative *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*

L'initiative *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes* fournit un cadre de gestion au gouvernement du Canada. On y définit un programme de gestion du changement à moyen terme qui met l'accent sur six grandes initiatives. Les paragraphes qui suivent mettent en lumière l'apport d'Industrie Canada au programme de gestion du changement.

Prestation de services axée sur les citoyens

Pour réaliser le programme établi en vertu de l'initiative *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*, les ministères doivent axer leurs efforts sur la satisfaction de la clientèle (par l'Initiative d'amélioration du service), un meilleur accès pour les citoyens (par Service Canada) et la modernisation de la prestation de services (par Les gouvernements canadiens en ligne). Pour la deuxième étape de l'Initiative d'amélioration du service, chaque ministère responsable doit :

- établir des objectifs annuels en vue d'améliorer la satisfaction de la clientèle;
- adopter des plans d'amélioration du service fondés sur les priorités de la clientèle;
- prendre des mesures concrètes à l'égard des principales priorités de la clientèle;
- rendre compte de son rendement par rapport aux normes de service;
- rendre compte de la satisfaction de la clientèle par rapport aux données de référence.

Au cours du prochain exercice, les activités du Ministère se rapportant à l'Initiative d'amélioration du service seront centrées sur les domaines où il assure un service direct à la population canadienne. Industrie Canada réexaminera les normes de service établies ces dernières années et assurera un suivi systématique. Après une série d'évaluations indépendantes selon les

critères d'excellence du prix canadien de la qualité, Industrie Canada mettra la dernière main aux plans d'amélioration du service, après quoi il assurera leur mise en œuvre au cours des trois prochains exercices. Enfin, le Ministère déterminera les données de référence en matière de satisfaction de la clientèle et en assurera le suivi pour différents services clés :

- services de recherche de noms sur l'insolvabilité du Bureau du surintendant des faillites;
- site Web de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada;
- programme de contributions de FedNor;
- programme de contributions d'Entreprise autochtone Canada;
- service en ligne de constitution en société de la Direction générale des corporations;
- portail Internet *ExportSource* (<http://exportsource.ca>) s'adressant aux entreprises qui exportent activement ou qui espèrent le faire;
- attribution de licences pour les bandes de fréquences du spectre relatives aux services radio terrestres fixes et mobiles;
- activités de sensibilisation des Centres de commerce international.

Industrie Canada établira des objectifs annuels pour chacun de ces services et évaluera annuellement le degré de satisfaction de la clientèle par rapport à ces objectifs. Il étendra à d'autres sphères d'activité du Ministère les efforts déployés dans le cadre de l'Initiative d'amélioration du service.

Réseau des Centres de services aux entreprises du Canada

Le réseau des Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) propose aux PME bien établies et aux nouveaux entrepreneurs des renseignements commerciaux et un service d'aiguillage axés sur les clients. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, Développement économique Canada pour les régions du Québec et Industrie Canada (pour l'Ontario, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut) assument la gestion des CSEC.

Pour coordonner les activités des CSEC dans le contexte du vaste programme de gestion du changement mis en œuvre en vertu de l'initiative *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*, les Centres travaillent en collaboration avec Service Canada à l'établissement de liens directs entre les réseaux de prestation en personne et par téléphone.

En outre, les CSEC fournissent un précieux apport au site Web *Portaildesaffaires.ca* (<http://portaildesaffaires.ca>), qui a été élaboré dans le cadre de l'initiative *Les gouvernements canadiens en ligne*. Plus précisément, ils participent au Système d'aide au démarrage d'une entreprise, aux Programmes de A à Z (base de données complète sur les programmes et services) et aux Outils d'affaires tels que le Plan d'affaires interactif. Le *Rapport annuel 1999-2000* (http://www.rcsec.org/rapport_annuel) donne une vue d'ensemble détaillée des réalisations et du rendement des CSEC.

Les gouvernements canadiens en ligne

Mesures prises par le gouvernement pour améliorer la gestion de ses programmes afin d'assurer de meilleurs services aux Canadiens

L'un des principaux objectifs de l'initiative Les gouvernements canadiens en ligne consiste à promouvoir la prestation intégrée de services aux Canadiens, structurée selon les besoins de la clientèle et transcendant les frontières entre les ministères. Industrie Canada a dirigé la création de plusieurs sites regroupant divers partenaires et destinés aux entreprises et aux consommateurs : Portaildesaffaires.ca (<http://portaildesaffaires.ca>), Innovation au Canada (<http://www.ic.gc.ca/scdt/innovation/interface2.nsf/frndoc/0.html>), Sources de financement (<http://strategis.gc.ca/sources>), *ExportSource* (<http://exportsource.ca>), Système d'aide au démarrage d'une entreprise (<http://sade.rcsec.org>) et Passerelle d'information pour le consommateur canadien (<http://www.infoconsommation.ca>). De plus, *Strategis* a été complètement remanié pour que les clients aient accès à des renseignements et à des services complets. La conception et l'amélioration de tous ces sites tient compte des priorités et des besoins qui ressortent des commentaires détaillés formulés par les clients.

Déploiement des services ministériels de transactions en ligne

L'objectif établi dans le discours du Trône consiste à offrir, d'ici 2004 et par voie électronique, tous les services importants, mais Industrie Canada espère y parvenir d'ici 2003 compte tenu de l'importance de l'initiative Les gouvernements canadiens en ligne pour l'adoption du commerce électronique dans tous les secteurs économiques. Dans cette optique, 22 services clés d'Industrie Canada s'adressant aux entreprises, aux consommateurs, aux collectivités et aux étudiants sont ciblés.

L'an dernier, Industrie Canada a atteint l'objectif visé pour le Volet 1, en offrant l'accès en ligne aux renseignements et aux formulaires à l'échelle du Ministère. La prochaine étape consiste à permettre les transactions en ligne. Pour l'instant, trois services respectent pleinement les exigences du Volet 2, soit le dépôt de documents pour Investissement Canada, le Système d'enregistrement des lobbyistes du Bureau du conseiller en éthique et le Système informatisé pour la recherche de dénominations sociales et de marques de commerce (NUANS).

Le Ministère offre en ligne d'autres services clés, auxquels s'ajouteront différents éléments d'ici 2003 — portails et portails secondaires pour les entreprises, site Web et produits des CSEC, recherche en matière de faillites, constitution en société de régime fédéral, enregistrement des marques de commerce, des brevets, des droits d'auteur et des dessins industriels (Office de la propriété intellectuelle du Canada), gestion du spectre de fréquences radioélectriques, Investir au Canada, numéros d'identification CA et avis consultatifs (Bureau de la concurrence), et d'autres organismes, comme la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information et le Bureau de la consommation. Ces services clés seront offerts dans *Strategis*.



Fonction moderne de contrôleur


Industrie Canada s'est joint à 14 autres ministères pour le projet pilote de modernisation de la fonction de contrôleur. Le Ministère évaluera la modernisation de ses pratiques de gestion afin d'établir des données de référence. À la lumière des résultats obtenus, il élaborera un plan d'action pour combler les lacunes ou améliorer les capacités dans certains domaines. En outre, la mise en œuvre de la Stratégie d'information financière dotera le Ministère de bases solides pour faire progresser son programme de modernisation de la gestion. Pendant l'exercice à venir, Industrie Canada déterminera la façon de tirer le meilleur parti de cette richesse d'information pour améliorer la prise de décisions au sein du Ministère. Il s'agit notamment de trouver les moyens de mieux préparer les gestionnaires financiers à exploiter pleinement cette information intégrée et accessible depuis peu et de déterminer le type de rapports qui répond le mieux à leurs besoins pour ce qui est de mesurer les résultats.

Amélioration des rapports au Parlement

L'amélioration des rapports au Parlement a pour objet de communiquer aux députés et aux sénateurs une information de première qualité sur les plans et les réalisations du gouvernement du Canada. Elle vise non seulement à améliorer les documents relatifs à la gestion des dépenses présentés au Parlement, notamment les rapports sur les plans et les priorités ainsi que les rapports ministériels sur le rendement, mais aussi à mettre davantage l'accent sur les résultats et l'information sur le rendement. En outre, l'amélioration des rapports au Parlement aide les Canadiens à mieux comprendre et à façonner la politique publique.

Dans le but d'améliorer les rapports qu'il présente au Parlement, Industrie Canada a adopté une approche de gestion axée sur les résultats pour que ses clients, les intervenants, les bénéficiaires, les députés, les sénateurs et le grand public comprennent bien en quoi le Ministère constitue pour les Canadiens un partenaire indispensable. Cette approche assure également que les décisions de gestion reposent le plus souvent sur des renseignements relatifs au rendement, dans lesquels on fait une distinction entre les points forts et les faiblesses des programmes et on donne des indications sur ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, ce qui favorise par ricochet une culture de l'apprentissage et de l'amélioration continus.

Le présent rapport est fondé sur un cadre de rendement ministériel qui montre comment les programmes et activités d'Industrie Canada concourent à la réalisation de ses objectifs stratégiques et, en bout de ligne, au programme d'action du gouvernement. En élaborant le cadre de rendement, le Ministère a tenu compte du fait qu'il ne peut exercer qu'une influence indirecte sur certains éléments de l'économie et que quantité d'autres facteurs déterminent l'ampleur de l'innovation, des échanges commerciaux et de l'investissement, le degré de connectivité au Canada et les comportements sur le marché en général. En revanche, Industrie Canada exerce une influence plus directe sur les parties concernées avec lesquelles il traite et peut influencer sur certains éléments qui déterminent le comportement sur le marché. C'est d'ailleurs pourquoi les principaux engagements et résultats prévus se rapportant à chacun des objectifs stratégiques (*voir la section 3B*) mettent en évidence les défis et les problèmes ou « lacunes » sur lesquels le Ministère concentrera ses efforts pendant la période de planification. En menant à bien les activités correspondantes, Industrie Canada vise à combler ces lacunes et à respecter par le fait même ses principaux engagements.



Le Ministère reconnaît qu'il est possible d'améliorer la planification et la présentation de son rendement en faisant davantage ressortir les résultats de ses activités. Il concentre maintenant ses efforts sur l'élaboration d'une stratégie ministérielle de mesure du rendement, qui déterminera les besoins opérationnels pour la collecte et la présentation de l'information sur le rendement destinée aux utilisateurs internes et externes. Au cours de la phase de mise en œuvre qui suivra, Industrie Canada produira des renseignements utiles, en temps opportun, pour les besoins de la gestion. On prévoit que, grâce aux efforts déployés à l'échelle du Ministère au chapitre de la gestion du rendement, y compris ceux visant la modernisation de la fonction de contrôleur, celui-ci sera en mesure au cours des exercices à venir de mieux s'acquitter de ses responsabilités en matière de gestion et de présentation d'information à l'extérieur.

Intégrité des programmes

L'intégrité des programmes repose sur une évaluation permanente de l'état des opérations des ministères et des organismes, menée sous la gouverne du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). À l'échelle gouvernementale, il s'agit d'assurer l'intégrité des programmes essentiels à la santé, à la sécurité et au bien-être des Canadiens et une répartition équilibrée des ressources entre les programmes actuels et les initiatives éventuelles, afin que l'éventail des programmes donne les résultats escomptés pour les Canadiens. Industrie Canada continuera d'évaluer ses programmes et ses priorités en étroite collaboration avec le SCT, afin de s'assurer que les programmes et services ministériels continuent de répondre aux besoins des Canadiens.

Création d'un milieu de travail exemplaire

Industrie Canada appuiera les secteurs chargés de l'exécution des programmes grâce à une stratégie intégrée en matière de recrutement, de maintien en poste et de représentation qui répond à leurs besoins et tient compte de la diversité de la population qu'ils servent.

Recrutement

- Les stratégies de promotion du recrutement dans les universités prévoient maintenant une participation accrue aux salons de l'emploi organisés dans celles-ci, en particulier dans les universités francophones et dans celles comptant de fortes concentrations d'Autochtones et de minorités visibles, ainsi que la promotion des occasions à saisir au sein de diverses publications reconnues.
- Le Ministère améliore les programmes de préparation à l'emploi destinés aux étudiants participant aux programmes d'alternance travail-études pour favoriser les emplois à long terme.
- Il demande que la Commission de la fonction publique lui délègue des pouvoirs accrus en ce qui a trait au recrutement sans concours et au recrutement de non-Canadiens pour certains groupes.

Maintien en poste

Le succès d'Industrie Canada au chapitre de la prestation de programmes et de services axés sur ses cinq objectifs stratégiques repose sur les talents, les compétences et la motivation de ses employés.

- Le Ministère poursuit la mise en œuvre d'un programme de développement en leadership pour les niveaux EX moins un et moins deux.
- Il met actuellement en œuvre les pratiques exemplaires en matière de bien-être dans le milieu de travail, en particulier pour ce qui est de l'équilibre entre le travail et la vie personnelle.
- Sa stratégie pour retenir à son service ses employés consiste à continuer de miser sur des emplois stimulants, un climat de travail favorable, des possibilités de carrière et de perfectionnement professionnel et des technologies de pointe.

Représentation

Industrie Canada s'efforce de constituer un effectif représentatif de la population qu'il sert.

- Le Ministère cible particulièrement les associations d'Autochtones et de personnes handicapées sur les campus universitaires ainsi que les salons de l'emploi axés sur l'équité en matière d'emploi. Il continuera de participer activement au Programme de recrutement accéléré des Autochtones.
- La participation active du Ministère à l'Initiative de perfectionnement professionnel des Autochtones, projet pilote, facilitera les affectations interministérielles, ce qui lui permettra d'offrir à ses employés autochtones des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel.
- Le Ministère continuera de sensibiliser les gestionnaires aux problèmes actuels de représentation et à l'importance primordiale de compter sur un effectif représentatif pour mener à bien son mandat.

Section 4 : Initiatives conjointes

A. Initiatives horizontales

Projets de règlement importants

Réglementation	Résultats escomptés
<i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC) – Règlement sur les projets pilotes visant la location-acquisition.</i>	Prépublication prévue dans la <i>Gazette du Canada</i> , Partie I, en juillet 2001. Le règlement proposé devrait étendre à la location-acquisition la portée de la LFPEC. Les petites entreprises bénéficieraient ainsi d'un nouveau mécanisme important leur permettant d'obtenir une garantie de la LFPEC sur leurs emprunts.
Règlement sur la radiocommunication – Licences radio pour fins autres que la radiodiffusion – Droits (révision) – En raison des changements imposés par la nouvelle technologie, le Ministère doit adopter un nouveau barème de droits de licence pour l'utilisation du spectre à des fins autres que la radiodiffusion.	Adoption d'un nouveau barème de droits de licence pour l'utilisation du spectre à des fins autres que la radiodiffusion. Ce barème sera à la fois simple, souple et équitable pour tous les demandeurs.

Stratégie de développement durable

La Stratégie de développement durable d'Industrie Canada pour la période allant de 2000 à 2003 est dictée par l'engagement du Ministère à favoriser le développement durable dans le cadre de son mandat, qui consiste à jeter les bases d'une économie du savoir plus productive et plus concurrentielle. Conformément à cette vision, Industrie Canada est appelé à assurer le leadership et à former des partenariats en vue de promouvoir le développement durable. Pour y parvenir, il compte réaliser trois grands objectifs de développement durable et neuf objectifs secondaires et mettre en œuvre un plan d'action en 29 points.

Tout en s'inspirant de la première stratégie, la nouvelle stratégie s'en écarte cependant à la fois sur le plan de la structure et du contenu. Alors que le thème de l'apprentissage et de la découverte était au cœur de la stratégie précédente, la nouvelle stratégie met davantage l'accent sur le leadership et le partenariat. Plus proactive et ciblée, elle fait également une plus large place au renforcement des pratiques de gestion.

Son orientation est articulée en fonction des trois objectifs de développement durable :

- productivité par l'éco-efficacité;
- technologies environnementales;
- intégration du développement durable dans la prise de décisions.

Mise en œuvre

La Stratégie présente un plan d'action en 29 points, accompagné d'indicateurs de rendement, destiné à atteindre les objectifs de développement durable et les cibles correspondantes tels qu'ils sont présentés dans les pages suivantes. Les mesures prévues au plan d'action pour le premier et le deuxième objectifs, liés respectivement à l'éco-efficacité et aux technologies environnementales, sont axées sur les obligations externes du Ministère envers ses clients et les autres intervenants (y compris les activités de sensibilisation de l'industrie et la formation de partenariats). Les mesures relatives au troisième objectif, soit l'intégration du développement durable dans la prise de décisions, convergent en grande partie sur les activités internes du Ministère.

La mise en œuvre efficace de la Stratégie sera renforcée par le troisième objectif de développement durable et les mesures qui y sont associées. Ces mesures couvrent toutes les étapes du système de gestion du Ministère, qui consiste « à planifier, à mettre en œuvre, à évaluer et à améliorer ». Par exemple, elles ont pour objet de continuer à sensibiliser et à informer davantage les employés, à renforcer la participation des cadres supérieurs, à raffiner le système de contrôle et de rapports et à intégrer le développement durable dans les étapes de planification et d'évaluation ministérielles. Toutes ces activités contribueront à une mise en œuvre optimale de la stratégie.

En ce qui a trait aux liens entre les objectifs stratégiques généraux d'Industrie Canada et la nouvelle stratégie, la majorité des mesures prévues au plan d'action appuient l'objectif stratégique d'innovation. De façon générale, ces mesures appuient aussi les quatre autres objectifs stratégiques du Ministère (connectivité, marché, investissement et commerce) de même que le soutien assuré par les services ministériels et les services de gestion. Le Ministère continuera à s'efforcer d'intégrer les activités liées au développement durable à chacun des quatre objectifs stratégiques.

Les mesures prévues au plan d'action et les engagements correspondants s'échelonnent sur une période de trois ans, soit la durée prévue dans le mandat de la stratégie. Cette démarche, considérée comme efficace et pragmatique sur le plan de la mise en œuvre, tire parti de l'expérience acquise dans le cadre de la première stratégie du Ministère. Pour exploiter certaines possibilités et composer efficacement avec les contraintes, il y a lieu de prévoir un calendrier et des ressources flexibles.

Industrie Canada élaborera et communiquera sur demande un plan de mise en œuvre détaillé indiquant les centres de responsabilité, les ressources et les délais pour chacune des mesures prévues. Un rapport d'étape sur les mesures sera également établi deux fois l'an et transmis à la direction et au public. On y fera part des résultats obtenus par rapport aux réalisations attendues et aux indicateurs décrits dans les tableaux ci-après. Le Ministère s'acquittera ainsi de son obligation de reddition de comptes et de transparence en ce qui a trait à ses engagements en vertu du plan d'action.

Le site Web sur le développement durable renferme davantage d'information sur les réalisations attendues, de même que sur les délais et les différents éléments du plan d'action (<http://strategis.gc.ca/dd>).

Objectifs visés, réalisations attendues et indicateurs de rendement

<p>OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : Améliorer la capacité des Canadiens, des industries et des entreprises à mettre au point et à utiliser des pratiques, outils, technologies et produits dont l'éco-efficacité contribue à accroître la productivité et la performance environnementale.</p>		
<p>CIBLE : Travailler en partenariat avec l'industrie et d'autres intervenants pour montrer la part de l'éco-efficacité dans l'amélioration de la productivité et de la performance environnementale en renforçant la R-D et les compétences, en appliquant des outils au marché et en mesurant le succès des initiatives. D'ici 2003, réaliser huit points attendus du plan d'action.</p>		
Objectifs visés	Réalisations attendues : éléments du plan d'action permettant de les atteindre	Indicateurs de rendement
Renforcer la R-D et les compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la création de chaires de recherche • Soutenir l'établissement de réseaux de centres d'excellence (RCE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de domaines de recherche évalués et appuyés • Nombre de RCE évalués et appuyés
Appliquer les outils au marché	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les PME à recourir à des usages, outils et technologies éco-efficaces et promouvoir l'adoption de normes environnementales • Élaborer des initiatives volontaires non réglementées et en favoriser la mise en œuvre • Évaluer dans quelle mesure l'éco-étiquetage aide les consommateurs • Trouver des occasions de faire contribuer Internet et les technologies connexes de l'information et des communications à l'éco-efficacité 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers, d'outils et de projets pilotes mis au point • Nombre d'accords volontaires conclus avec les secteurs de l'industrie • Nombre de rapports d'étape • Nombre d'évaluations d'Internet ou de produits d'information mis au point
Mesurer le succès	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'élaboration d'indicateurs de l'éco-efficacité et du développement durable et examiner les pratiques de l'industrie canadienne en matière de rapports environnementaux • Inciter l'industrie à assumer sa responsabilité sociale en élaborant des pratiques optimales et en améliorant les lignes directrices et les indicateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'indicateurs élaborés et ampleur des sondages • Nombre de rapports sur les pratiques optimales ou les lignes directrices



OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies environnementales et habilitantes qui produisent des avantages économiques et environnementaux à long terme.

CIBLE :

Travailler de concert avec l'industrie et d'autres ministères fédéraux et provinciaux et partenaires clés afin de favoriser la mise au point et la diffusion de technologies environnementales et habilitantes qui produisent des avantages économiques et environnementaux à long terme pour le Canada. D'ici 2003, réaliser 12 points du plan d'action.

Objectifs visés	Réalizations attendues : éléments du plan d'action permettant de les atteindre	Indicateurs de rendement
Promouvoir l'innovation technologique	<ul style="list-style-type: none"> • Par l'entremise de Partenariat technologique Canada (PTC), investir dans les technologies environnementales et habilitantes innovatrices • Soutenir la création et le fonctionnement du Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD) • Soutenir la R-D concernant les solutions innovatrices de systèmes intelligents par l'entremise de PRECARN III • Collaborer avec la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) à soutenir une infrastructure de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets de développement durable financés, sommes investies par PTC et montant dépensé dans l'innovation par effet de levier • Nombre de projets de développement durable financés annuellement par le FATDD, PRECARN et la FCI
Collaborer grâce à des partenariats stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre <i>Les chemins de la croissance : possibilités dans le secteur des technologies environnementales</i> • Promouvoir Génome Canada inc. et en suivre les progrès • Appuyer et dresser des cartes routières technologiques dans des secteurs stratégiques clés • Étendre le développement international des entreprises en recensant et en commercialisant des technologies environnementales canadiennes • Appuyer les projets pilotes urbains d'envergure internationale dans le cadre de l'Initiative sur les villes durables 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de participation d'autres ministères, des provinces et de l'industrie dans l'élaboration et la mise en œuvre de <i>Les chemins de la croissance : possibilités dans le secteur des technologies environnementales</i> • Niveau de participation d'Industrie Canada aux activités de Génome Canada inc. • Nombre de technologies et d'engagements de l'industrie liés au développement et à la commercialisation de technologies et découlant d'une carte routière technologique • Degré d'amélioration des débouchés au Canada et à l'étranger pour les entreprises canadiennes respectueuses de l'environnement
Favoriser les nouvelles approches	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'élaboration et l'application de la Stratégie nationale de mise en œuvre sur le changement climatique • Favoriser et appuyer la poursuite de l'essor de l'industrie des piles à combustible • Promouvoir la durabilité industrielle grâce à la biotechnologie 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation d'intervenants de l'industrie au processus national du changement climatique et achèvement de l'analyse des solutions au changement climatique et des incidences économiques • Développement et adoption des piles à combustible dans l'industrie et le secteur public • Stratégie canadienne de partenariat en biotechnologie, niveaux de financement des initiatives, consultation du public et rapports annuels

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Améliorer l'intégration des objectifs de développement durable dans la prise de décisions touchant, entre autres, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des plans et des activités du Ministère.

CIBLE :

Améliorer l'intégration des éléments du développement durable dans la prise de décisions d'Industrie Canada touchant les phases de planification, de mise en œuvre et d'évaluation du système de gestion du Ministère. D'ici 2003, réaliser neuf points du plan d'action afin d'améliorer la prise de décisions.

Objectifs visés	Réalizations attendues : éléments du plan d'action permettant de les atteindre	Indicateurs de rendement
Améliorer les pratiques de planification	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître le poids des éléments du développement durable dans la planification ministérielle • Améliorer les méthodes d'évaluation environnementale et l'usage qu'on en fait • Appuyer le développement durable à l'extérieur du Ministère • Effectuer des recherches sur les politiques de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Ampleur des lignes directrices et de l'information mises à la disposition du personnel et des cadres • Nombre de projets et d'évaluations environnementales réalisés • Niveau de participation d'Industrie Canada à appuyer le développement durable sur des tribunes extérieures et dans des dossiers d'autres entités • Nombre d'études menées sur les politiques de développement durable
Étoffer la mise en œuvre et l'opérationnalisation du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la participation des cadres supérieurs • Élargir la surveillance des mesures de développement durable et la préparation de rapports pertinents • Améliorer la formation et la sensibilisation concernant le développement durable • Améliorer les activités d'écologisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'évaluation de l'impact du développement durable et de ses possibilités pour les projets soumis aux cadres supérieurs • Niveau d'appui des cadres supérieurs • Nombre annuel de rapports au personnel du Ministère et aux intervenants • Nombre de participants aux cours, ateliers et conférences • Données du rendement sur les achats, l'utilisation du parc automobile, les matières non dangereuses, les déchets solides • Analyse complète des lacunes du Système de gestion environnementale (SGE) du Ministère et plan d'action stratégique
Renforcer la prise en compte du développement durable dans l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les méthodes d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cadres d'évaluation intégrant le développement durable dans les initiatives ministérielles • Élaboration de cadres pratiques permettant d'évaluer la stratégie de développement durable • Évaluation à mi-parcours de la deuxième stratégie de développement durable du Ministère

B. Initiatives collectives

Le tableau qui suit présente certaines initiatives collectives clés dans lesquelles Industrie Canada joue un rôle important ou assure le leadership.

Les initiatives collectives sont des stratégies, des activités ou des programmes entrepris et menés à bien grâce à des politiques publiques mettant en synergie plusieurs secteurs de compétence, ministères ou partenaires qui s'emploient à atteindre des objectifs communs en vue de s'acquitter d'un mandat précis.

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS
Accès au capital (volet de l'Initiative de développement des entreprises autochtones)	Renforcer la capacité institutionnelle des établissements de crédit contribuant au développement des Autochtones et faciliter l'accès au capital pour l'octroi de prêts de développement.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) • Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) • Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC) • Diversification de l'Ouest Canada (DEO) 	<p>Permettre à quelque 36 institutions financières autochtones d'avoir accès au programme.</p> <p>Amener les institutions financières autochtones à établir des marges de crédit totalisant plus de 18 millions de dollars qui serviront à accorder des prêts directs à des entreprises autochtones.</p> <p>Accroître la capacité des institutions financières autochtones.</p> <p>http://strategis.gc.ca/eac (Entreprise autochtone Canada)</p> <p>http://www.nacca.net/aboutus.htm (Accès au capital) (en anglais seulement)</p>
Accès légitime	Veiller à ce que les entreprises canadiennes demeurent concurrentielles sur les marchés internationaux, en menant des études et des analyses et en les consultant sur les approches en matière d'accès légitime aux communications.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • Ministère de la Justice du Canada • Solliciteur général du Canada 	<p>http://e-com.ic.gc.ca/francais/crypto/631d15.html</p>



INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS
Canshare	Améliorer la coopération et la coordination entre les organismes d'application de la loi de toutes les régions du Canada en regroupant l'information qui découle des plaintes liées à la protection des consommateurs ou à l'équité du marché.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • Police provinciale de l'Ontario (projet PhoneBusters) • Gouvernements des provinces et des territoires 	Faciliter l'application des lois provinciales, territoriales et fédérales.





INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS
Comité interministériel Un Canada branché	Arrêter un plan d'action propre à assurer le bien-être futur des citoyens grâce à un programme horizontal.	<ul style="list-style-type: none">• Industrie Canada• Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)• APECA• Agence des douanes et du revenu du Canada• Garde côtière canadienne• DEC• Agence canadienne de développement international (ACDI)• Citoyenneté et Immigration Canada• Patrimoine canadien• Ministère des Finances du Canada• Ministère de la Justice du Canada• Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)• Environnement Canada• Santé Canada• Développement des ressources humaines Canada (DRHC)• AINC• Ressources naturelles Canada (RNCan)• Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)• Solliciteur général du Canada• Statistique Canada• Conseil du Trésor du Canada• DEO	<p>Faire en sorte que tous les citoyens tirent parti de la nouvelle économie de réseau.</p> <p>Doter le pays d'une main-d'œuvre concurrentielle, augmenter le nombre d'éléments de haut niveau et faire en sorte que les éléments les meilleurs et les plus brillants restent au pays.</p> <p>Aider les entreprises à s'adapter à la nouvelle plate-forme numérique et à l'adopter.</p> <p>Permettre aux citoyens et aux entreprises de véritablement profiter des avantages des réseaux nationaux à large bande.</p>

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS
Compétence.ca	Offrir des services de recrutement aux chercheurs d'emploi et aux employeurs dans les domaines ou les industries mal servis par les services commerciaux en ligne relatifs aux carrières.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • Association canadienne des spécialistes en emploi et des employeurs • Conseil canadien de l'entretien des aéronefs • Association des infirmières et infirmiers du Canada • Conseil canadien des ressources humaines en tourisme • Conseil des ressources humaines du secteur culturel • Centre d'éducation et de formation (Conseil scolaire du district de Peel) • Bénévoles Canada 	http://competence.ca



INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS
Équipe Canada inc	Stimuler la création d'emplois et la prospérité économique en aidant les entreprises canadiennes à tirer pleinement parti des débouchés internationaux et en favorisant la circulation des capitaux d'investissement et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none">• Industrie Canada• AAC• APECA• Banque de développement du Canada• Agence des douanes et du revenu du Canada• DEC• Patrimoine canadien• Société canadienne d'hypothèques et de logement• Corporation commerciale canadienne• Pêches et Océans Canada• ACDI• MAECI• Environnement Canada• Société pour l'expansion des exportations• DRHC• AINC• Conseil national des produits agricoles• Conseil national de recherches Canada (CNRC)• RNCan• TPSGC• Statistique Canada• Transports Canada• DEO	http://exportsource.ca

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS
Groupe de travail interministériel sur les tendances du prix du pétrole et ses incidences	Prévoir un mécanisme pour l'échange interministériel de l'information et des analyses portant sur les répercussions des augmentations de prix et sur les options qui s'offrent au gouvernement du Canada pour en atténuer les effets néfastes.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • Transports Canada • RNCan (président) • AAC • Ministère des Finances du Canada • DRHC • MAECI • Bureau du Conseil privé 	<p>Assurer la coordination de la politique.</p> <p>Élaborer une stratégie de communication à l'échelle fédérale pour fournir des renseignements fondés sur les faits et axés sur les citoyens.</p>
Groupe de travail du G-8 sur les possibilités du numérique	Cerner les mesures qui aideront à combler le fossé numérique entre les pays en participant aux discussions de haut niveau organisées par le G-8.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • MAECI • ACDI • Centre de recherches pour le développement international • Entreprises privées • Représentants de la société civile 	<p>Formuler des recommandations en matière de politique.</p> <p>Élaborer un plan d'action pour les pays du G-8 et les organisations internationales, comme les Nations Unies, la Banque mondiale et l'OCDE.</p>
Groupe de travail interministériel sur les nouveaux médias	Coordonner la politique dans le cadre des initiatives gouvernementales qui appuient la création, la promotion et la diffusion de contenu numérique canadien.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada (coprésident) • Patrimoine canadien (coprésident) • DRHC • APECA • DEC • Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) • CNRC 	Assurer la coordination de la politique.
Groupe de travail sur la prévention du télémarketing trompeur	Sensibiliser et renseigner les consommateurs au sujet des pratiques de télémarketing trompeur en mettant en œuvre une stratégie d'éducation du public.	Divers organismes gouvernementaux, à but non lucratif et privés, notamment Bell Canada, Postes Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et Industrie Canada (ce dernier assure la présidence du Groupe de travail)	<p>Modifier le comportement des consommateurs afin de réduire le risque qu'ils soient victimes de pratiques de télémarketing trompeur.</p> <p>Aider les membres du Groupe de travail à mettre en œuvre la stratégie.</p>



INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS
Groupe de travail national sur les services à large bande	Conseiller le gouvernement du Canada sur la meilleure façon de rendre les services Internet à large bande et à haute vitesse accessibles à toutes les collectivités canadiennes d'ici 2004.	<ul style="list-style-type: none">• Industrie Canada• DRHC• Patrimoine canadien• Les gouvernements canadiens en ligne• Santé Canada• AINC• Secrétariat rural• CANARIE• CRC• Intervenants de l'industrie (producteurs de contenu numérique, collectivités rurales, groupes autochtones, usagers du secteur de l'éducation, des bibliothèques et des milieux de la santé)• Secteur privé	<p>Formuler des recommandations sur le niveau de participation du gouvernement du Canada.</p> <p>Formuler des recommandations sur la façon dont cet objectif pourrait être réalisé.</p> <p>http://largebande.gc.ca</p>
Partenaires des consommateurs contre la téléfraude	Renseigner et sensibiliser la population sur les pratiques de télémarketing trompeur, notamment les personnes âgées qui en sont les principales cibles.	<ul style="list-style-type: none">• Industrie Canada• Senior Citizens Secretariat• Bureau d'éthique commerciale du Canada• Ministère des services aux entreprises et aux consommateurs de la Nouvelle-Écosse• GRC	Sensibiliser davantage les consommateurs aux activités de télémarketing trompeur.
Projet Emptor	Cibler les pratiques transnationales de télémarketing trompeur et de sollicitation postale trompeuse grâce à une initiative d'application de la loi menée en concertation par les organismes canadiens et américains compétents.	<ul style="list-style-type: none">• Industrie Canada• GRC• Vérificateur général de la Colombie-Britannique• Federal Trade Commission des États-Unis• Federal Bureau of Investigation des États-Unis	Concevoir et mettre en œuvre des stratégies efficaces pour faire échec aux pratiques transnationales de télémarketing trompeur et de sollicitation postale trompeuse.

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS
Rescol à la source	<p>Favoriser l'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC) dans l'apprentissage et l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire.</p> <p>Contribuer à l'acquisition de compétences par les jeunes Canadiens et stimuler leur esprit d'innovation en favorisant l'utilisation d'Internet et des TIC en classe.</p>	Pouvoirs publics fédéraux, provinciaux et territoriaux, collèges et universités, associations des milieux de l'éducation, organismes à but non lucratif et secteur privé.	<p>Appuyer 20 000 projets en ligne pour cinq millions d'élèves dans les classes de maternelle et des niveaux primaire et secondaire.</p> <p>Favoriser l'acquisition de connaissances scolaires et informatiques, ainsi que l'employabilité.</p> <p>Élaborer un contenu canadien pertinent et unique en son genre à diffuser dans Internet.</p> <p>Intégrer les TIC à l'apprentissage.</p> <p>Favoriser une utilisation accrue des TIC et multiplier les possibilités de formation.</p>
Réseau international de contrôle de la commercialisation	Élaborer des stratégies pour prévenir et corriger les pratiques commerciales trompeuses ayant une dimension internationale.	Les délégués représentant l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Irlande, le Japon, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse ont créé le Réseau en 1992, avec la participation des représentants de l'OCDE et de l'Union européenne. La Corée, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, Malte, le Mexique, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie se sont récemment joints au Réseau.	Favoriser l'adoption de mesures concrètes pour résoudre les problèmes des consommateurs dans les transactions transfrontalières portant sur des biens ou des services.



INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS
Stratégie visant la sécurité dans Internet	Faire connaître les risques auxquels sont exposés les enfants qui utilisent Internet et renforcer la confiance des consommateurs dans ce média.	<ul style="list-style-type: none">• Industrie Canada• Patrimoine canadien• DRHC• Ministère de la Justice du Canada• Agence des douanes et du revenu du Canada• Service canadien de renseignements criminels• GRC• Santé Canada	<p>Établir des rapports sur les contenus indésirables diffusés dans Internet.</p> <p>Promouvoir la collaboration internationale pour l'élaboration de méthodes non réglementaires visant à faire échec aux contenus indésirables diffusés dans Internet.</p> <p>http://www.brancher.gc.ca/cyberaverti</p>
Stratégie emploi jeunesse (SEJ)	Aider les jeunes Canadiens à avoir accès à des renseignements sur les carrières, à des possibilités d'apprentissage et à une expérience de travail.	<ul style="list-style-type: none">• Industrie Canada• Patrimoine canadien• DRHC• Environnement Canada• RNCan• AAC• Programme Étudiants bien branchés (http://www.scp-ebb.com)• Programme d'emploi jeunesse de Rescol (http://www.rescol.ca/pej/f)• Projet d'acquisition d'une expérience professionnelle du Programme des ordinateurs pour les écoles (http://www.rescol.ca/cfs-ope/welcome_f.html)• Projet emploi jeunesse du Programme d'accès communautaire (http://pac.ic.gc.ca)• Camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneurship (http://rescol.ca/ise)• Collections numérisées du Canada (http://collections.ic.gc.ca)• Cyberjeunes Canada international (http://www.netcorps-cyberjeunes.org)	<p>Offrir aux jeunes des renseignements et des possibilités pour les aider à acquérir des compétences, des connaissances et une expérience de travail propres à favoriser leur réussite professionnelle.</p> <p>Regrouper plusieurs programmes et services fédéraux s'adressant aux jeunes.</p> <p>Créer de nouveaux programmes et services s'adressant aux jeunes par l'intermédiaire de partenariats avec le monde des affaires, les syndicats, l'industrie, des organismes à but non lucratif, des collectivités et d'autres paliers de gouvernement.</p> <p>http://www.jeunesse.gc.ca/yesinfo/index_f.html</p>

INITIATIVE COLLECTIVE	PRINCIPAUX ENGAGEMENTS	PARTENAIRES	RÉSULTATS PRÉVUS
Toronto Strategic Partnership	Élaborer un cadre de coopération et de coordination pour l'application des lois visant les pratiques de marketing trompeur.	<ul style="list-style-type: none"> • Industrie Canada • Ministère de la Consommation et du Commerce de l'Ontario • Service de police de Toronto • Federal Trade Commission des États-Unis • Postal Inspection Service des États-Unis 	<p>Coordonner les activités d'application de la loi pour démasquer les pratiques commerciales trompeuses et frauduleuses.</p> <p>Faciliter l'échange d'information entre les parties.</p>

Section 5 : Renseignements financiers

5.1 Sommaire des paiements de transfert par secteur d'activité				
(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Subventions				
Politique microéconomique	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0
Règlements et services axés sur le marché	45,0	45,0	45,0	45,0
Total des subventions	1 045,0	1 045,0	1 045,0	1 045,0
Contributions				
Politique microéconomique	12 698,0	13 348,0	10 848,0	10 848,0
Règlements et services axés sur le marché	1 000,0	1 690,0	1 690,0	1 690,0
Développement sectoriel de l'industrie	668 289,0	757 295,0	817 571,0	552 302,0
Total des contributions	681 987,0	772 333,0	830 109,0	564 840,0
Total des subventions et des contributions	683 032,0	773 378,0	831 154,0	565 885,0

5.2 Renseignements sur les programmes de paiement de transfert

	Dépenses prévues 2001-2002
Politique microéconomique	
Subvention à la Fondation pour la recherche et le développement industriels Canada-Israël	1 000 000
Contribution à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	6 808 000
Contributions en vertu du Plan d'investissement communautaire du Canada	2 400 000
Contributions en vertu des projets pilotes de l'initiative de l'infrastructure de petites entreprises	100 000
Contribution à l'Institut canadien de recherches avancées	3 490 000
Contribution au Secrétariat du commerce intérieur	550 000
Règlements et services axés sur le marché	
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	45 000
Contributions à divers organismes œuvrant dans l'intérêt du consommateur	1 690 000
Développement sectoriel de l'industrie	
Contribution au Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE)	22 778 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	20 060 000
(S) Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional (PDIR)	10 000 000
Contributions en vertu du programme Entreprise autochtone Canada	34 291 000
Contributions dans le cadre du Fonds de développement du Nord de l'Ontario	47 800 000
(S) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	49 000 000
(S) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	11 000 000
Contributions en vertu du programme de Partenariat technologique Canada	356 813 000
Contributions en vertu de l'Entente Canada-Québec sur le développement industriel	1 805 000
Contributions en vertu du Programme d'accès communautaire de Rescol	47 003 000
Contributions en vertu du programme Camps d'initiations à l'inforoute, aux sciences et à l'entrepreneurship	345 000
Contributions en vertu du programme Les Collectivités ingénieuses	22 400 000
Contribution à l'Institut de recherche et de développement industriels	1 000 000
Contributions en vertu du programme Infrastructure Canada	133 000 000

Remarque : Les objectifs des programmes de subventions et de contributions en cours d'Industrie Canada se retrouvent à la section 6.3, p. 84.

5.3 Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles				
(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
Recettes disponibles				
Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité	16,0	20,0	20,0	20,0
Fonds renouvelable – Protection et diffusion de la propriété intellectuelle	55,7	76,9	82,8	88,1
Droit et politique de la concurrence	6,0	6,0	6,0	6,0
Recherche sur les communications	9,7	9,7	9,7	9,7
Total partiel des recettes disponibles	87,4	112,5	118,5	123,8
Recettes non disponibles				
Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité	0,4	0,4	0,4	0,4
Réglementation sur les sociétés	12,5	13,1	13,7	14,4
Réglementation des mesures	4,4	2,0	2,0	2,0
Réglementation en matière d'étiquetage et de publicité	0,1	0,1	0,1	0,1
Gestion du spectre*	1 688,2	206,3	206,3	206,3
Remboursement des dépenses de l'exercice précédent	4,9	—	—	—
Revenus de placements	13,1	12,1	11,5	10,8
Développement	1,4	1,0	0,9	0,8
Frais de service en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> et de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	34,2	31,0	31,0	31,0
Total partiel des recettes non disponibles	1 759,2	266,0	265,9	265,8
Total des recettes disponibles et des recettes non disponibles	1 846,6	378,5	384,4	389,6

* Inclut 1 481,9 million provenant de la mise aux enchères de fréquences SCP supplémentaires dans la gamme de fréquences de 2 GHz.

5.4 Coût net du Programme pour l'année budgétaire

(en millions de dollars)	Industrie Canada
Dépenses nettes prévues	1 267,0
Plus :	
<i>Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	35,0
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et les coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	18,4
Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,7
Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par Justice Canada	4,3
Total partiel	58,5
Coût total du Programme	1 325,5
Moins : Recettes non disponibles	266,0
Coût net du Programme pour 2001-2002	1 059,5

5.5 États financiers du fonds renouvelable

État des résultats du fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)

(en millions de dollars)	Prévisions 2000-2001	Prévues 2001-2002	Prévues 2002-2003	Prévues 2003-2004
Revenus	72,8	79,4	86,4	93,6
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	38,5	42,0	44,3	45,8
Dépréciation	14,9	15,5	14,3	14,0
Réparations et entretien	0,4	0,4	0,4	0,4
Services administratifs et de soutien	17,1	17,2	17,3	17,4
Services publics, matériel et fournitures	1,9	2,0	2,1	2,1
Marketing	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérêts	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des dépenses	72,8	77,1	78,4	79,7
Excédent (déficit) partiel	0,0	2,3	8,0	13,9
Amortissement d'assistance immobilisation reporté	6,4	0,0	0,0	0,0
Excédent (déficit)	6,4	2,3	8,0	13,9

5.6 États financiers du fonds renouvelable (suite)**État de l'évolution de la situation financière**

(en millions de dollars)	Prévisions 2000-2001	Prévues 2001-2002	Prévues 2002-2003	Prévues 2003-2004
Excédent (déficit)	6,4	2,3	8,0	13,9
Ajouter les postes hors trésorerie :				
Dépréciation ou amortissement	14,9	15,6	14,3	14,0
Amortissement d'assistance immobilisation reporté	(6,4)	—	—	—
Activités de placement :				
Acquisition de biens amortissables	(4,0)	(4,6)	(4,3)	(4,8)
Changements des actifs et des passifs à court et à long terme	(0,1)	(4,6)	(5,7)	(8,0)
Excédent de trésorerie (besoin)	10,8	8,7	12,3	15,1

5.7 États financiers du fonds renouvelable (suite)**Utilisation prévue des autorisations**

(en millions de dollars)	Prévisions 2000-2001	Prévues 2001-2002	Prévues 2002-2003	Prévues 2003-2004
Autorisations*	15,0	15,0	15,0	15,0
Prélèvements :				
Solde au 1 ^{er} avril	25,4	36,2	44,9	57,2
Excédent prévu (prélèvements)	10,8	8,7	12,3	15,1
	36,2	44,9	57,2	72,3
Solde projeté au 31 mars	51,2	59,9	72,2	87,3

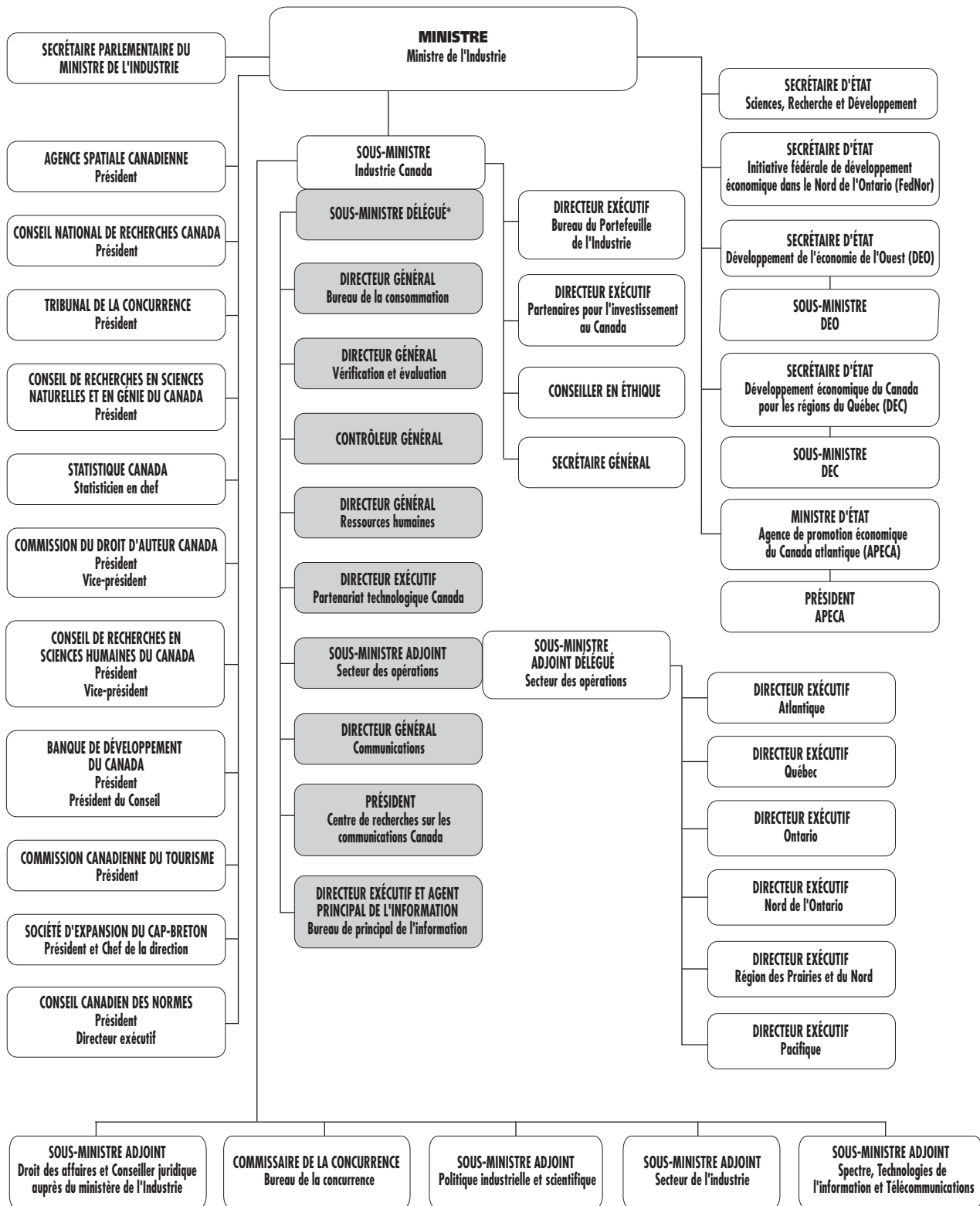
* Au plus 15 millions de dollars peuvent être prélevés sur le Trésor à un quelconque moment.

5.8 Prêts, placements et avances

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Développement sectoriel de l'industrie				
Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	—	0,3	0,3	0,3
Prêts conformément à l'alinéa 14(1)(a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	—	0,5	0,5	0,5
Total	—	0,8	0,8	0,8

Section 6 : Renseignements supplémentaires

6.1 Organigramme du Portefeuille de l'Industrie



*Le sous-ministre délégué assume la gestion au jour le jour des encadrés ombragés.

6.2 Programme de développement industriel et régional

En vertu de l'article 14 de la *Loi sur le développement industriel et régional*, un rapport annuel sur l'administration du Programme de développement industriel et régional (PDIR) doit être présenté au Parlement au plus tard le 1^{er} juin suivant la fin de chaque exercice. Comme il n'y a aucun engagement nouveau à signaler en ce qui concerne le PDIR, au lieu de produire un rapport annuel distinct, Industrie Canada s'acquitte de son obligation pour l'exercice 2000-2001 aux termes des dispositions relatives au *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le PDIR a pris fin le 30 juin 1988 et aucune autre demande d'aide en vertu de ce programme n'a été acceptée depuis. Tous les engagements financiers pris par Industrie Canada dans le cadre du PDIR ont déjà été entièrement imputés.

La *Loi sur le développement industriel et régional* demeure en vigueur pour permettre le remboursement continu, dans les années à venir, de l'aide financière accordée en vertu du PDIR.

6.3 Objectifs des programmes de subventions et de contributions en cours d'Industrie Canada

Les nouvelles contributions prévues en vertu des programmes présentés ci-après peuvent être approuvées directement par le Ministère ou par un intermédiaire.

Initiative de développement des entreprises autochtones

Cette initiative vise les objectifs suivants :

- accroître le nombre d'entreprises viables au pays qui appartiennent à des Canadiens autochtones et sont contrôlées par eux et améliorer l'accès aux débouchés commerciaux, encourager l'autonomie et créer un climat d'affaires favorable pour le bénéfice des Canadiens autochtones de toutes les régions du Canada;
- encourager la création, l'expansion et la diversification de sociétés de financement autonomes appartenant à des Autochtones et contrôlées par eux, qui fournissent des capitaux destinés au développement au Canada et dont les fonctions sont complémentaires à celles des grandes institutions financières;
- améliorer l'accès au capital des entreprises autochtones canadiennes qui ont de la difficulté à obtenir un financement commercial auprès des établissements traditionnels;
- accroître la capacité des organismes autochtones de développement financier et commercial à offrir des services financiers, de l'information commerciale et des services d'aide au développement;
- conférer aux Canadiens autochtones une responsabilité accrue à l'égard des initiatives de développement économique, conformément à l'esprit du document intitulé *Rassembler nos forces — Plan d'action du Canada pour les questions autochtones*.



Programme d'assurance-prêt pour les entreprises autochtones

Ce programme a pour objectif de stimuler l'esprit d'entreprise chez les Canadiens autochtones et de favoriser ainsi grandement leur autonomie financière en leur offrant une aide financière et des services consultatifs aux différentes étapes et pour plusieurs aspects du développement d'une entreprise.

Programme de financement des petites entreprises du Canada

Ce programme vise à inciter les établissements de crédit participants à accroître l'accessibilité aux prêts destinés à financer l'établissement, l'agrandissement, la modernisation et l'amélioration des petites entreprises.

FedNor

L'objectif global de FedNor consiste à promouvoir le développement économique dans le nord de l'Ontario pour ainsi renforcer l'économie nationale et accroître les occasions d'affaires et les possibilités d'emploi. Au nombre des résultats escomptés de ce programme, mentionnons les suivants :

- améliorer l'accès des petites entreprises au capital (p. ex., accroître l'octroi de prêts aux petites entreprises ainsi qu'aux entreprises rurales, autochtones, francophones ou novatrices et pour les projets à risque élevé et d'autres initiatives);
- améliorer l'accès des petites entreprises à l'information (p. ex., les aider à mieux connaître et à utiliser davantage Internet, les nouvelles technologies et les services d'Industrie Canada et leur offrir une infrastructure de télécommunications accessible et économique);
- améliorer l'accès des petites entreprises aux marchés (p. ex., les aider à améliorer

leur compétitivité et à enrichir leurs connaissances et les inciter à utiliser davantage les compétences spécialisées);

- promouvoir l'établissement de collectivités autonomes et viables, notamment renforcer les collectivités autochtones et leur économie (p. ex., accroître la prise de décisions et la prestation dans la collectivité et stimuler le développement économique à l'échelon local).
<http://strategis.gc.ca/fednor>

Programmes pour l'inforoute

Programme d'accès communautaire

Ce programme vise à fournir un accès abordable à Internet à tous les Canadiens, afin de s'assurer qu'ils bénéficient de l'économie mondiale du savoir et se familiarisent avec les technologies correspondantes et, plus précisément, à établir des sites d'accès public dans les collectivités urbaines et rurales dans tout le pays.

<http://pac.ic.gc.ca>

Ordinateurs pour les écoles

Ce programme a pour objet d'aider les écoles et les bibliothèques à tirer pleinement parti de l'ère de l'information grâce à la collecte, à la remise en état et à la distribution d'ordinateurs excédentaires, mais toujours utilisables, donnés aux écoles et aux bibliothèques dans tout le pays par les administrations publiques, le secteur privé et des particuliers.

<http://rescol.ca/cfs-ope>

Rescol

Ce programme a pour objectif de faciliter le branchement à Internet de toutes les écoles, y compris celles des Premières nations, et de toutes les bibliothèques. En stimulant l'utilisation d'Internet dans un milieu d'apprentissage, Rescol permet de tirer

parti des possibilités formidables qu'offrent les technologies de l'information et des communications (TIC) pour le bénéfice de tous les Canadiens qui désirent s'instruire, ce qui leur permettra de soutenir la concurrence dans la nouvelle économie mondiale du savoir.

<http://www.rescol.ca>

Cyberjeunes Canada International

Ce programme vise à offrir aux jeunes Canadiens une expérience de travail internationale en technologie de l'information tout en aidant les pays en développement à accroître leurs capacités dans ce domaine.

<http://www.netcorps-cyberjeunes.org>

Collectivités ingénieuses

Ce programme vise les objectifs suivants :

- aider les Collectivités ingénieuses à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies durables;
- offrir des possibilités d'apprentissage en favorisant les échanges entre les collectivités sur les activités, les expériences et les leçons apprises;
- créer de nouveaux débouchés, au pays et à l'étranger, pour les entreprises canadiennes qui mettent au point et offrent des applications et des services dans le domaine des TIC.

<http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca>

Programme d'aide au secteur du bénévolat (VolNet)

Ce programme vise à accroître la capacité technologique des organismes du secteur bénévole, en leur offrant des services de branchement à Internet et en les aidant à obtenir des ordinateurs et une formation.

<http://www.volnet.org>

Programme de développement des collectivités de l'Ontario

L'objectif de ce programme consiste à stimuler le développement économique communautaire en aidant les collectivités du Nord et des régions rurales de l'Ontario à relancer et à diversifier leur économie. Grâce à l'appui du réseau de Sociétés d'aide au développement des collectivités, le Programme vise les résultats suivants :

- élaborer et mettre en œuvre la planification stratégique du développement économique des collectivités, en collaboration avec d'autres partenaires, dans le but de renforcer et de diversifier leur économie locale;
- assurer toute une gamme de services aux petites entreprises, notamment des conseils techniques ainsi que des services de consultation, d'information et d'aiguillage;
- offrir aux petites entreprises un financement pouvant atteindre 125 000 \$, sous forme de prêt commercial, par l'entremise d'un fonds d'investissement administré localement qui permet de consentir ou de garantir des prêts ou d'offrir un financement par capitaux propres pour le démarrage, l'expansion ou la stabilisation des entreprises, lorsque le financement provenant d'autres sources se révèle insuffisant.

Étudiants bien branchés

Le programme Étudiants bien branchés, initiative d'Industrie Canada et de la Stratégie emploi jeunesse, vise les objectifs suivants :

- sensibiliser les PME canadiennes et les aider à répondre à leurs besoins en technologies de l'information, particulièrement en assurant une formation dans le domaine d'Internet et du commerce électronique;



- offrir aux jeunes Canadiens la possibilité d'acquérir une expérience de travail précieuse et pertinente qui les aidera à passer du milieu scolaire au monde du travail;
- continuer d'assurer une forte présence nationale en établissant des réseaux de collaboration qui regroupent le secteur public, les milieux d'affaires et de l'enseignement et d'autres parties intéressées.
<http://scp-ebb.com>

Aide financière aux groupes de défense des consommateurs et aux autres organismes bénévoles travaillant dans l'intérêt des consommateurs

Ce programme vise à aider les consommateurs à jouer un plus grand rôle sur le marché en cherchant à promouvoir des recherches et des analyses bien étayées et actuelles dans le domaine de la consommation et à améliorer l'autonomie financière des groupes de consommateurs et des organismes bénévoles.

Contributions aux projets de recherche

Ce volet du programme a pour objet de renforcer le rôle du consommateur sur le marché en améliorant la qualité et l'incidence de la recherche et des travaux d'élaboration de politiques sur la consommation menés par les groupes de consommateurs et les organismes bénévoles.

Les résultats escomptés sont les suivants :

- grâce à des recherches et à des analyses bien étayées, les organismes qui représentent les intérêts des consommateurs pourront mieux faire entendre leur voix dans le cadre des processus de prise de décisions public et privé;

- les résultats des projets et les rapports finals seront consultés par les pairs, les parties intéressées et d'autres ministères;
- les résultats des projets et les rapports finals contribueront au processus de prise de décisions.

Contributions au développement

Ce volet a pour objectif d'accroître la capacité des organismes à trouver de nouvelles sources de revenus et à être plus autonomes.

Une plus grande diversification des sources de revenus des organismes et une plus grande autonomie financière sont les résultats escomptés.

Partenariat technologique Canada

Les objectifs du programme sont les suivants :

- favoriser la croissance économique, la création d'emplois et l'augmentation des revenus;
- appuyer le développement durable;
- établir et maintenir l'assise technologique industrielle et les compétences de base essentielles à une économie du savoir;
- encourager l'expansion des PME dans toutes les régions du Canada;
- stimuler l'investissement privé;
- gérer les contributions, de sorte que tous les remboursements soient réinvestis dans PTC en vue de favoriser la croissance future;
- gérer le ratio de partage pour les contributions de PTC, en visant un ratio moyen d'au plus 33 p. 100 (le ratio pour les projets habituels varie de 25 à 30 p. 100);

- adopter, en matière d'investissement, une approche fondée sur le partage des retombées et des risques.

<http://ptc.ic.gc.ca>

On dit souvent que les programmes présentés ci-après sont des « programmes exécutés indirectement », en vertu desquels on accorde une subvention ou une contribution à un organisme pour lui permettre d'assurer une aide financière afin de favoriser le développement économique dans un secteur, selon les critères de rendement en vigueur.

CANARIE — Phase III

Dans le contexte de la politique fédérale sur l'infrastructure présentée dans *L'innovation — La clé de l'économie moderne*, le programme de connectivité, la Stratégie canadienne sur le commerce électronique et la stratégie du Réseau national du savoir, les grands objectifs de CANARIE consistent à améliorer la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne, en particulier les entreprises novatrices du secteur des TIC, en mettant l'accent sur les domaines prioritaires (publics et privés) de l'économie (p. ex., le commerce électronique, l'apprentissage, la télésanté et les systèmes intelligents), afin de stimuler le développement et la diffusion de technologies, d'applications avancées et de services de pointe qui soutiennent ou utilisent l'infrastructure Internet de pointe, comme CA*net 3, et qui reposent sur des normes de système ouvert. Les objectifs du programme sont les suivants :

- favoriser le développement, la mise à l'essai et la démonstration d'applications de réseautique avancées, ainsi que des technologies et des services connexes;
- aider l'industrie canadienne à développer des logiciels, l'infrastructure et d'autres produits, solutions et services relatifs aux réseaux de pointe et aux applications avancées;

- appuyer la diffusion et le déploiement de réseaux de pointe et d'applications avancées, y compris les résultats des sous-projets réalisés par l'intermédiaire du Programme de développement des applications avancées (PDAA);
- faire connaître les réseaux de pointe ainsi que les applications, les technologies et les services connexes, y compris les résultats des sous-projets réalisés par l'intermédiaire du PDAA;
- promouvoir un accès amélioré aux réseaux de pointe et une meilleure utilisation de ces réseaux;
- encourager la collaboration avec l'industrie, les collèges et universités, les écoles, les conseils et commissions scolaires, les bibliothèques, les organismes et centres de recherche publics, les administrations provinciales, les organismes participant à des initiatives fédérales concertées et d'autres parties intéressées ainsi qu'entre ces groupes.

Au cours des trois prochains exercices, CANARIE prévoit d'obtenir entre autres les résultats suivants :

- Au cours de la période allant de 2001 à 2004, CANARIE affectera un montant pouvant atteindre 28 millions de dollars à des projets de R-D à coûts partagés et à des activités connexes, en vertu de son programme de commerce électronique.
- Dans le cadre de son programme d'apprentissage et de formation relatif au commerce électronique, CANARIE assurera le suivi du premier concours de financement à coûts partagés (annoncé en juillet 1999, en vertu duquel dix subventions d'un million de dollars ont été accordées en mai 2000) et organisera des concours supplémentaires d'une valeur de 10 millions de dollars pour découvrir et lancer dans toutes les régions du pays une autre série de projets novateurs consacrés à des applications pédagogiques d'avant-garde.



- En ce qui a trait à la technologie réseau, le réseau de base national à fibres optiques CA*net 3 sera entièrement déployé d'ici juillet 2002.
<http://www.canarie.ca>

Institut canadien de recherches avancées

Ce programme a pour objectif d'encourager l'excellence dans la recherche au Canada, en appuyant les travaux de l'Institut canadien de recherches avancées (ICRA) et en favorisant son essor. Les résultats escomptés par ce programme sont les suivants :

- améliorer les compétences dans les domaines qui sont importants à long terme pour le Canada sur le plan scientifique, économique et social et qui reposent sur une approche interdisciplinaire;
- stimuler l'investissement du secteur privé et des gouvernements provinciaux dans les activités de R-D fondamentale et appliquée au Canada;
- aider à prévenir l'exode des cerveaux en mettant tout en œuvre pour retenir au Canada le personnel compétent;
- favoriser le resserrement des liens entre les activités de recherche des universités et celles des administrations publiques.
<http://www.ciar.ca> (en anglais seulement)

Génome Canada

Le budget de 2000 prévoyait une subvention de 160 millions de dollars pour Génome Canada, et l'on s'attend à ce que le financement de contrepartie des gouvernements provinciaux égale à tout le moins la contribution fédérale. Cette initiative a pour objectif d'aider le Canada à devenir un chef de file mondial dans certains domaines de la recherche génomique en réunissant des consortiums pour mener des travaux de recherche, établir des plates-formes technologiques et réaliser de grands projets de recherche en génomique. Les principaux aspects de cette initiative sont les suivants :

- la création de Génome Canada, société à but non lucratif, en vue d'élaborer une stratégie et de mener à bien des activités de recherche en génomique reposant sur un partenariat pancanadien;
- la mise en place, au cours de l'exercice 2001-2002, de cinq centres régionaux de génomique en Colombie-Britannique, dans les Prairies, en Ontario, au Québec et dans le Canada atlantique, qui disposeront d'importantes plates-formes technologiques de R-D et réalisant des travaux d'envergure;
- la réalisation de vastes projets de recherche dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, de la foresterie et des pêches;
- le recrutement et le perfectionnement de la prochaine génération de scientifiques canadiens spécialisés en génomique;
- les activités visant à sensibiliser davantage la population à la génomique et à aborder les préoccupations soulevées par ce domaine de la recherche.
<http://www.genomecanada.ca>





PRECARN

Ce programme vise les objectifs suivants :

- améliorer la capacité de l'industrie canadienne dans le domaine des systèmes intelligents;
- assurer le leadership en vue de la réalisation de travaux de collaboration dans le domaine de la recherche sur les systèmes intelligents, en regroupant les capacités et les ressources complémentaires des utilisateurs-clients, des fournisseurs, des créateurs de technologies et des chercheurs dans le cadre d'un consortium national relevant de l'industrie;
- conférer à l'industrie canadienne un avantage concurrentiel et aux Canadiens des avantages socioéconomiques grâce à des travaux novateurs sur les systèmes intelligents.

<http://www.precarn.ca>



www.ic-gc.ca



6.4 Lois

Lois dont l'application relève du ministre de l'Industrie

LOI CONCERNANT LE MINISTÈRE

Loi sur le ministère de l'Industrie, L.C. 1995, ch. 1

LOIS CONCERNANT LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Loi sur la radiocommunication, L.R. 1985, ch. R-2
*Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Téléglobe
Canada*, L.C. 1987, ch. 12 (certaines fonctions
seulement)
*Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Télésat
Canada*, L.C. 1991, ch. 52 (rôle en matière
de politique)
Loi sur les télécommunications, L.C. 1993, ch. 38

RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ ET DU COMMERCE

*Loi sur les arrangements avec les créanciers
des compagnies*, L.R. 1985, ch. C-36
Loi sur les chambres de commerce, L.R. 1985,
ch. B-6
Loi sur la concurrence, L.R. 1985, ch. C-34
Loi canadienne sur les coopératives,
L.C. 1998, ch. 1
Loi sur les corporations canadiennes, L.R. 1970,
ch. C-32
Loi sur l'enregistrement des lobbyistes, L.R. 1985,
ch. 44 (4^e suppl.)
Loi sur la faillite et l'insolvabilité, L.R. 1985,
ch. B-3
*Loi sur le financement des petites entreprises du
Canada*, L.C. 1998, ch. 36
*Loi sur le fonctionnement des sociétés du secteur
public*, L.R. 1985, ch. G-4
Loi sur Investissement Canada, L.R. 1985, ch. 28
(1^{er} suppl.)
Loi sur les liquidations et les restructurations,
L.R. 1985, ch. W-11 (Partie I seulement)
*Loi de mise en œuvre de l'Accord sur le commerce
intérieur*, L.C. 1996, ch. 17
Loi canadienne sur les sociétés par actions,
L.R. 1985, ch. C-44

LOIS CONCERNANT L'OFFICE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU CANADA

Loi sur les brevets, L.R. 1985, ch. P-4
Loi sur les dessins industriels, L.R. 1985, ch. I-9
Loi sur le droit d'auteur, L.R. 1985, ch. C-42
Loi sur les inventions des fonctionnaires,
L.R. 1985, ch. P-32
Loi sur les marques de commerce, L.R. 1985,
ch. T-13
Loi sur les topographies de circuits intégrés,
L.C. 1990, ch. 37

LOIS CONCERNANT LA CONSOMMATION

*Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits
de consommation*, L.R. 1985, ch. C-38
Loi sur l'étiquetage des textiles, L.R. 1985,
ch. T-10
Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz,
L.R. 1985, ch. E-4
Loi sur les lettres de change, L.R. 1985, ch. B-4
(Partie V : Lettres et billets de consommation)
Loi sur le marquage des bois, L.R. 1985,
ch. T-11
Loi sur les poids et mesures, L.R. 1985,
ch. W-6
Loi sur le poinçonnage des métaux précieux,
L.R. 1985, ch. P-19

FONCTIONS DU REGISTRAIRE GÉNÉRAL

Loi sur les documents publics, L.R. 1985,
ch. P-28
Loi sur les fonctionnaires publics, L.R. 1985,
ch. P-31
Loi sur les sceaux, L.R. 1985, ch. S-6
Loi sur les syndicats ouvriers, L.R. 1985,
ch. T-14



LOIS CONCERNANT LES ORGANISMES DU PORTEFEUILLE DE L'INDUSTRIE

Commission du droit d'auteur : *Loi sur le droit d'auteur*, L.R. 1985, ch. C-42 (article 66 et articles suivants)

Fondation canadienne pour l'innovation : Parties I et XI de la *Loi d'exécution du budget de 1997*, L.C. 1997, ch. 26

Loi de mise en œuvre de l'Accord sur la station spatiale internationale civile, L.C. 1999, ch. 55

Loi sur l'Agence spatiale canadienne, L.C. 1990, ch. 13

Loi sur la Banque de développement du Canada, L.C. 1995, ch. 28

Loi sur le Conseil canadien des normes, L.R. 1985, ch. S-16

Loi sur le Conseil national de recherches, L.R. 1985, ch. N-15

Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines, L.R. 1985, ch. S-12

Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, L.R. 1985, ch. N-21

Loi sur la statistique, L.R. 1985, ch. S-19

Loi sur le Tribunal de la concurrence, L.R. 1985, ch. 19 (2^e suppl.)

LOIS INACTIVES OU SANS IMPACT IMPORTANT

Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole, L.R. 1985, ch. A-3

Loi sur Bell Canada, L.C. 1987, ch. 19 (loi privée)

Loi sur la bonification d'intérêts au profit des petites entreprises, L.C. 1980-81-82-83, ch. 147

Loi sur la compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique, L.C. 1916, ch. 66 (loi privée)

Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats, L.R. 1985, ch. C-43

Loi sur le développement industriel et régional, L.R. 1985, ch. I-8

Loi sur la restructuration du secteur des pêches de l'Atlantique, L.R. 1985, ch. A-14 (à l'égard de certaines entreprises)

Loi sur les sociétés de caisse de retraite, L.R. 1985, ch. P-8 (articles 4, 6 et 7)

Loi sur le soutien de l'emploi, L.C. 1970-71-72, ch. 56

Loi sur les subventions au développement régional, L.R. 1970, ch. R-3

Loi sur les zones spéciales, L.R. 1985, ch. S-14 (Ontario et Québec)

LOIS CONCERNANT LES ORGANISMES RÉGIONAUX

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Le ministre de l'Industrie est également ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et des lois suivantes :

Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R. 1985, ch. 41 (4^e suppl.)

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, L.C. 1998, ch. 36 (provinces atlantiques)

Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton, Partie II de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R. 1985, ch. 41 (4^e suppl.)

Diversification de l'économie de l'Ouest

Le ministre de l'Industrie est également ministre responsable de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et des lois suivantes :

Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, L.R. 1985, ch. 11 (4^e suppl.)

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, L.C. 1998, ch. 36 (provinces de l'Ouest canadien)

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Le ministre de l'Industrie est également ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec et des lois suivantes :

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, L.C. 1998, ch. 36 (Québec) Partie II de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, L.C. 1995, ch. 1 (Développement économique régional au Québec)

6.5 Comment joindre Industrie Canada

Cabinet du ministre

Ministre de l'Industrie
Brian Tobin
Tél. : (613) 995-9001
Télééc. : (613) 992-0302
tobin.brian@ic.gc.ca

Secrétaire parlementaire du
ministre de l'Industrie
John Cannis, député
Tél. : (613) 992-6823
Télééc. : (613) 943-1045
cannij@parl.gc.ca

Secrétaires d'État

Secrétaire d'État
**Sciences, Recherche
et Développement**
Gilbert Normand
Tél. : (613) 995-1333
Télééc. : (613) 990-4056
normand.gilbert@ic.gc.ca

Secrétaire d'État
**Diversification de l'économie
de l'Ouest Canada**
Ronald Duhamel
Tél. : (613) 860-1420
Télééc. : (613) 225-6927
ronald.duhamel@wd.gc.ca

Secrétaire d'État
**Initiative fédérale du
développement économique
dans le Nord de l'Ontario**
Andrew Mitchell
Tél. : (613) 947-5850
Télééc. : (613) 954-3106
mitchell.andrew@ic.gc.ca

Secrétaire d'État
**Développement économique
Canada pour les régions du
Québec**
Martin Cauchon
Tél. : (613) 995-7691
Télééc. : (613) 995-0114
cauchm0@parl.gc.ca

Ministre d'État
**Agence de promotion
économique du
Canada atlantique**
Robert Thibault
Tél. : (613) 941-7241
Télééc. : (613) 941-7844
flabelle@acoa-apeca.gc.ca

Industrie Canada

Sous-ministre
V. Peter Harder
Tél. : (613) 992-4292
Télééc. : (613) 954-3272
harder.peter@ic.gc.ca

Sous-ministre délégué
Paul Thibault
Tél. : (613) 943-7164
Télééc. : (613) 954-3272
thibault.paul@ic.gc.ca

Directeur exécutif
Bureau du Portefeuille de
l'Industrie
Bill Cleevely
Tél. : (613) 954-8911
Télééc. : (613) 957-1990
cleevely.bill@ic.gc.ca

Directeur exécutif
Partenaires pour
l'investissement au Canada
Rocco Delvecchio
Tél. : (613) 941-2983
Télééc. : (613) 941-3817
delvecchio.rocco@ic.gc.ca

Conseiller en éthique
Howard Wilson
Tél. : (613) 995-6852
Télééc. : (613) 995-7308
wilson.howie@ic.gc.ca

Secrétaire générale
Lisanne Lacroix
Tél. : (613) 943-7049
Télééc. : (613) 954-4270
lacroix.lisanne@ic.gc.ca

Directeur général
Bureau de la consommation
Michael Jenkin
Tél. : (613) 954-3277
Télééc. : (613) 952-6927
jenkin.michael@ic.gc.ca

Directeur général
Direction générale de la
vérification et de l'évaluation
Owen Taylor
Tél. : (613) 954-5084
Télééc. : (613) 954-5070
taylor.owen@ic.gc.ca

Contrôleur général
Jennifer Benimadhu
Tél. : (613) 957-9288
Télééc. : (613) 998-6950
benimadhu.jennifer@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint
Secteur des opérations
Jean-Claude Bouchard
Tél. : (613) 954-3405
Télééc. : (613) 954-4883
bouchard.jean-claude@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint délégué
Secteur des opérations
John McBride
Tél. : (613) 957-4392
Télééc. : (613) 954-4883
mcbride.john@ic.gc.ca

Directeur exécutif
Région de l'Atlantique
David Mulcaster
Tél. : (902) 426-3458
Télééc. : (902) 426-2615
mulcaster.david@ic.gc.ca

Directeur exécutif
Région du Québec
Réjean Frenette
Tél. : (514) 283-1885
Télééc. : (514) 496-7003
frenette.rejean@ic.gc.ca



Directrice exécutive
Région de l'Ontario
Brigitte Hohn
Tél. : (416) 973-5001
Télé. : (416) 954-6646
hohn.brigitte@ic.gc.ca

Directrice générale
Initiative fédérale de
développement économique
dans le Nord de l'Ontario
Louise Paquette
Tél. : (705) 671-0723
Télé. : (705) 670-6103
paquette.louise@ic.gc.ca

Directeur exécutif
Région des Prairies et du Nord
Glenn Fields
Tél. : (780) 495-2951
Télé. : (780) 495-4582
fields.glenn@ic.gc.ca

Directeur exécutif
Région du Pacifique
Bruce Drake
Tél. : (604) 666-1400
Télé. : (604) 666-8330
drake.bruce@ic.gc.ca

Directrice générale
Direction générale des
ressources humaines
Cathy Downes
Tél. : (613) 954-5474
Télé. : (613) 952-0239
downes.cathy@ic.gc.ca

Directeur exécutif
Partenariat technologique
Canada
Jeffrey Parker
Tél. : (613) 941-6747
Télé. : (613) 954-9117
parker.jeffrey@ic.gc.ca

Directrice générale
Direction générale des
communications
Marie Bédard
Tél. : (613) 947-2597
Télé. : (613) 947-3390
bedard.marie@ic.gc.ca

Président
Centre de recherches sur les
communications Canada
Gerry Turcotte
Tél. : (613) 990-3929
Télé. : (613) 990-7983
gerry.turcotte@crc.ca

Agent principal de l'information
Bureau principal de l'informa-
tion
Vinita Watson
Tél. : (613) 954-3574
Télé. : (613) 941-1938
watson.vinita@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint
Droit des affaires et conseiller
juridique auprès du ministère
de l'Industrie
J. Edward Thompson
Tél. : (613) 954-3946
Télé. : (613) 952-9668
thompson.je@ic.gc.ca

Commissaire de la concurrence
Bureau de la concurrence
Konrad von Finckenstein
Tél. : (819) 997-3301
Télé. : (819) 953-5013
vonfinckenstein.konrad@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint
Secteur de la politique
industrielle et scientifique
Andreï Sulzenko
Tél. : (613) 995-9605
Télé. : (613) 995-2233
sulzenko.andrei@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint
Secteur de l'industrie
John Banigan
Tél. : (613) 954-3798
Télé. : (613) 941-1134
banigan.john@ic.gc.ca

Sous-ministre adjoint
Secteur du spectre, des
technologies de l'information
et des télécommunications
Michael Binder
Tél. : (613) 998-0368
Télé. : (613) 952-1203
binder.michael@ic.gc.ca

6.6 Bureaux régionaux d'Industrie Canada

ADMINISTRATION CENTRALE

Industrie Canada
Édifice C.D.-Howe
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Tél. : (613) 954-2788
Télé. : (613) 954-1894

RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Industrie Canada
10th Floor
John Cabot Building
10 Barter's Hill
P.O. Box 8950
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3R9
Tél. : (709) 772-4866
Télé. : (709) 772-5093

Industrie Canada
2nd Floor
100 Sydney Street
P.O. Box 40
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7K2
Tél. : (902) 566-7382
Télé. : (902) 566-7450

Industrie Canada
Suite 1605
1505 Barrington Street
Maritime Centre
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3K5
Tél. : (902) 426-3458
Télé. : (902) 426-2624

Adresse postale :
P.O. Box 940, Station M
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2V9

Industrie Canada
1045, rue Main, 4^e étage
Bureau 103
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Tél. : (506) 851-6517
Télé. : (506) 851-6502

RÉGION DU QUÉBEC

Industrie Canada
5, Place Ville-Marie, 7^e étage
Montréal (Québec) H3B 2G2
Tél. : (514) 496-1797
Télé. : (514) 283-2247

RÉGION DE L'ONTARIO

Industrie Canada
151, rue Yonge, 4^e étage
Toronto (Ontario) M5C 2W7
Tél. : (416) 973-5000
Télé. : (416) 973-8714

RÉGION DU NORD DE L'ONTARIO

FedNor
19, rue Lisgar, bureau 307
Sudbury (Ontario) P3E 3L4
Tél. : (705) 671-0711
Sans frais : 1 877 333-6673
Télé. : (705) 671-0717

FedNor
Place Roberta-Bondar
70, promenade Foster
Bureau 600
Sault Ste. Marie (Ontario)
P6A 6V4
Tél. : (705) 941-2014
Sans frais : 1 877 333-6673
Télé. : (705) 941-2085

FedNor
244, rue Lincoln
Thunder Bay (Ontario)
P7B 5L2
Tél. : (807) 766-1800
Sans frais : 1 877 333-6673
Télé. : (807) 346-8474

RÉGION DES PRAIRIES ET DU NORD

Industrie Canada
400, avenue St. Mary, 4^e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél. : (204) 983-5851
Télé. : (204) 983-3182

Industrie Canada*
Immeuble Qumugjuk
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

* Les téléphones seront branchés
au cours de l'hiver 2001.

Industrie Canada
7th Floor
123 Second Avenue South
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 7E6
Tél. : (306) 975-4400
Télé. : (306) 975-6727

Industrie Canada
Suite 1020
2002 Victoria Avenue
Regina (Saskatchewan)
S4P 0R7
Tél. : (306) 780-5010
Télé. : (306) 780-6506

Industrie Canada
Suite 725
9700 Jasper Avenue
Edmonton (Alberta) T5J 4C3
Tél. : (403) 495-4782
Télé. : (403) 495-4507

Industrie Canada
Suite 400
639-5th Avenue SW
Calgary (Alberta) T2P 0M9
Tél. : (403) 292-4575
Télé. : (403) 292-4295

Industrie Canada
Suite 1006
4920-52nd Street
Yellowknife (Territoires
du Nord-Ouest) X1A 3T1
Tél. : (867) 920-6604
Télé. : (867) 920-6601

RÉGION DU PACIFIQUE (COLOMBIE-BRITANNIQUE ET YUKON)

Industrie Canada
Suite 2000
300 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-
Britannique) V6B 6E1
Tél. : (604) 666-5000
Télé. : (604) 666-8330

Industrie Canada
Suite 205
300 Main Street
Whitehorse (Yukon) Y1A 2B5
Tél. : (867) 667-5102
Télé. : (867) 393-6711

6.7 Centres de commerce international

TERRE-NEUVE

St. John's

Centre de commerce international
Industrie Canada
10th Floor
John Cabot Building
Phase II, 10 Barter's Hill
P.O. Box 8950
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3R9
Tél. : (709) 772-5511
Télé. : (709) 772-5093

Personne-ressource :
Patricia Hearn
Délégue commerciale principale
Tél. : (709) 772-4866
hearn.patricia@ic.gc.ca

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Charlottetown

Centre de commerce international
Industrie Canada
100 Sydney Street
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 1G3
Tél. : (902) 566-7382
Télé. : (902) 566-7098

Adresse postale :
P.O. Box 40
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7K2

Personne-ressource :
Charlotte Murray
Directrice provinciale et
délégue commerciale principale
Tél. : (902) 566-7382
murray.charlotte@ic.gc.ca

NOUVELLE-ÉCOSSE

Halifax

Centre de commerce international
Industrie Canada
5th Floor
World Trade and
Convention Centre
1800 Argyle Street
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2V9
Tél. : (902) 426-7540
Télé. : (902) 426-5218

Adresse postale :
P.O. Box 940, Station M
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2V9

Personne-ressource :
Alison Tait
Délégue commerciale principale
Tél. : (902) 426-6660
tait.alison@ic.gc.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK

Moncton

Centre de commerce international
Industrie Canada
1045, rue Main
Bureau 103
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1H1
Tél. : (506) 851-6452
Télé. : (506) 851-6429

Personne-ressource :
Paul LeBlanc
Délégue commercial principal
Tél. : (506) 851-6440
leblanc.paul@ic.gc.ca

QUÉBEC

Montréal

Centre de commerce international
Industrie Canada
5, Place Ville-Marie
7^e étage
Montréal (Québec)
H3B 2G2
Tél. : (514) 283-6328
Télé. : (514) 283-8794

Personne-ressource :
Michel Charland
Directeur des opérations
Tél. : (514) 283-3531
charland.michel@ic.gc.ca

ONTARIO

Toronto

Centre de commerce international
Industrie Canada
151, rue Yonge, 4^e étage
Toronto (Ontario)
M5C 2W7
Tél. : (416) 973-5053
Télé. : (416) 973-8161

Personne-ressource :
Conrad Paquette
Directeur, gestion internationale des affaires et délégué commercial principal
Tél. : (416) 954-6326
paquette.conrad@ic.gc.ca

Personne-ressource :
Pam Piercey
Directrice associée
Tél. : (416) 952-1289
piercey.pam@ic.gc.ca

MANITOBA

Winnipeg

Centre de commerce international
Industrie Canada
400, avenue St. Mary
4^e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4K5
Tél. : (204) 983-5851
Télé. : (204) 983-3182

Adresse postale :
P.O. Box 981
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Personne-ressource :
Merv Meadows
Délégue commercial principal
Tél. : (204) 983-4099
meadows.merv@ic.gc.ca

SASKATCHEWAN

Saskatoon

Centre de commerce international
Industrie Canada
7th Floor
Princeton Tower
123 Second Avenue South
Saskatoon
(Saskatchewan)
S7K 7E6
Tél. : (306) 975-5315
Télé. : (306) 975-5334

Personne-ressource :
Lynne Tait
Délégue commerciale principale
Tél. : (306) 975-4343
tait.lynne@ic.gc.ca

Regina

Centre de commerce international
Industrie Canada
Suite 320
1801 Hamilton Street
P.O. Box 3750
Regina (Saskatchewan)
S4P 3N9
Tél. : (306) 780-6325
Télé. : (306) 780-8797

Personne-ressource :
Mona Taylor
Délégue commerciale
Tél. : (306) 780-6124
taylor.mona@ic.gc.ca

ALBERTA ET RÉGION DU NORD

Edmonton

Centre de commerce international
Industrie Canada
Suite 725
Canada Place
9700 Jasper Avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 4C3
Tél. : (780) 495-2994
Télé. : (780) 495-4507

Personne-ressource :
Reid Henry
Directeur, gestion internationale des affaires
Tél. : (780) 495-4415
henry.reid@ic.gc.ca

Calgary

Centre de commerce international
Industrie Canada
Suite 300
639-5th Avenue SW
Calgary (Alberta) T2P 0M9
Tél. : (403) 292-4575
Télé. : (403) 292-4578

Adresse postale :
Suite 400
639-5th Avenue S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 0M9

Personne-ressource :
Jessie Hislop
Délégue commerciale principale
Tél. : (403) 292-6409
hislop.jessie@ic.gc.ca

COLOMBIE-BRITANNIQUE ET YUKON

Vancouver

Centre de commerce international
Industrie Canada
Suite 2000
300 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 6E1
Tél. : (604) 666-0434
Télé. : (604) 666-0954

Personne-ressource :
Michael Spencer
Directeur et délégué commercial principal
Tél. : (604) 666-8888
spencer.michael@ic.gc.ca

6.8 Centres de services aux entreprises du Canada

Téléphone : 1 888 576-4444
Info-FAX : 1 888 449-5444
Site Web : <http://www.rcsec.org>

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Centre de services aux entreprises
Canada – Colombie-Britannique
601 West Cordova Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 1G1
<http://www.sb.gov.bc.ca>

ALBERTA

Liaison Entreprise
Centre de services aux entreprises
Suite 100
10237–104 Street NW
Edmonton (Alberta) T5J 1B1
<http://www.rcsec.org/alberta>

SASKATCHEWAN

Centre de services aux entreprises
Canada – Saskatchewan
122–3rd Avenue North
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 2H6
<http://www.rcsec.org/sask>

MANITOBA

Centre de services aux entreprises
Canada – Manitoba
250 – 240 Graham Avenue
P.O. Box 2609
Winnipeg (Manitoba) R3C 4B3
<http://www.rcsec.org/manitoba>

ONTARIO

Centre de services aux entreprises
Canada – Ontario
Toronto (Ontario) M5C 2W7
<http://www.rcsec.org/ontario>

QUÉBEC

Info entrepreneurs
5, Place Ville-Marie
Bureau 12500, niveau Plaza
Montréal (Québec) H3B 4Y2
<http://www.infoentrepreneurs.org>

NOUVELLE-ÉCOSSE

Centre de services aux entreprises
Canada – Nouvelle-Écosse
1575 Brunswick Street
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2G1
<http://www.rcsec.org/ns>

NOUVEAU-BRUNSWICK

Centre de services aux entreprises
Canada – Nouveau-Brunswick
570, rue Queen
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 6Z6
<http://www.rcsec.org/nb>

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Centre de services aux entreprises
Canada – Île-du-Prince-Édouard
75 Fitzroy Street
P.O. Box 40
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7K2
<http://www.rcsec.org/pe>

TERRE-NEUVE

Centre de services aux entreprises
Canada – Terre-Neuve et Labrador
90 O'Leary Avenue
P.O. Box 8687
St. John's (Terre-Neuve) A1B 3T1
<http://www.rcsec.org/nf>

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Centre de services aux entreprises
Canada – Territoires du Nord-Ouest
8th Floor, Scotia Centre
P.O. Box 1320
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2L9
<http://www.rcsec.org/tno>

YUKON

Centre de services aux entreprises
Canada – Yukon
201–208 Main Street
Whitehorse (Yukon) Y1A 2A9
<http://www.rcsec.org/yukon>

NUNAVUT

Centre de services aux entreprises
Canada – Nunavut
1088 Noble House, Entrance E
P.O. Box 1000, Station 1198
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
<http://www.rcsec.org/nunavut>

Annexe A

Tableau de concordance d'Industrie Canada : objectifs stratégiques par secteur d'activité*

Innovation : Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation

Résultats clés	Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	PM	DSI	RSAM
Amener tous les secteurs de l'économie à reconnaître davantage que l'innovation constitue un facteur de réussite déterminant	Nombre d'organismes canadiens n'ont pas encore compris que, dans l'économie du savoir, le développement de produits et de procédés novateurs est la clé du succès sur le marché mondial.	✓	✓	
Enrichir les connaissances, en particulier dans les domaines offrant de bonnes possibilités	Le Canada fait piètre figure parmi les pays industrialisés en ce qui concerne l'ampleur de la recherche effectuée, en particulier par le secteur privé, celle-ci étant concentrée dans un nombre plutôt restreint d'entreprises.	✓	✓	
Accélérer la commercialisation et l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organismes canadiens	De façon générale, le Canada tarde davantage que ses concurrents à commercialiser les résultats de la recherche et à adopter des technologies et des procédés nouveaux.	✓	✓	
Encourager la mise au point et l'application de pratiques et de technologies visant une éco-efficacité accrue au Canada	De façon générale, les organismes canadiens accusent un retard par rapport à leurs concurrents étrangers en ce qui a trait à l'adoption de pratiques et de technologies environnementales visant à une éco-efficacité accrue, de même qu'au chapitre de la sensibilisation de la population et de la R-D dans ce domaine.	✓	✓	✓

* La dernière page de l'annexe A fournit des détails sur les objectifs des différents secteurs d'activité.

PM = Politique microéconomique DSI = Développement sectoriel de l'industrie RSAM = Règlements et services axés sur le marché

Connectivité : Faire du Canada le pays le plus branché du monde

Résultats clés	Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	PM	DSI	RSAM
Relier les Canadiens entre eux et au reste du monde d'une manière abordable et accessible	Les Canadiens ne bénéficient pas tous d'un accès universel à prix abordable aux services de télécommunications, à Internet ou aux nouveaux systèmes et services de pointe, ce qui réduit les possibilités économiques et sociales et contribue au fossé numérique.	✓	✓	✓
	Nombre de régions rurales et éloignées ne disposent pas d'une infrastructure de pointe et pourraient éprouver des difficultés à surmonter les obstacles financiers et technologiques sans l'aide du gouvernement fédéral.		✓	
	Les Canadiens qui ne maîtrisent pas suffisamment le langage numérique risquent de ne pas profiter pleinement de l'économie du savoir.		✓	
Créer un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique	Dans l'élaboration de politiques et la mise au point de procédés, il faut se maintenir à la fine pointe pour relever en temps opportun les défis propres à l'évolution d'Internet et à l'économie du savoir.	✓		✓
	Les entreprises et les consommateurs doutent encore de la sécurité et de la confidentialité des transactions commerciales électroniques.		✓	✓
	Il faut continuer de viser l'harmonisation internationale des lois, des politiques et des pratiques qui favorisent la sécurité des transactions et la protection des renseignements personnels.		✓	✓
	Les entreprises ne sont pas vraiment conscientes des avantages du commerce électronique et les consommateurs tardent à l'adopter pour effectuer leurs transactions.	✓	✓	✓
	Il y a trop peu de fournisseurs canadiens de solutions, d'applications et de services relatifs au commerce électronique dans Internet pour répondre aux besoins du marché.			✓

PM = Politique microéconomique DSI = Développement sectoriel de l'industrie RSAM = Règlements et services axés sur le marché

Résultats clés	Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	PM	DSI	RSAM
Maximiser les applications et le contenu numérique canadiens en ligne	Il faut accroître la quantité et améliorer la qualité des applications, des collections, de l'information et des services multimédias se rapportant au Canada et aux Canadiens. L'un des principaux défis consiste à offrir davantage de contenu communautaire, de contenu en français et de possibilités d'apprentissage en ligne.	✓	✓	
	À l'heure actuelle, La production de contenu en ligne au Canada ne répond pas aux besoins intérieurs en matière de produits et de services d'information. Les entreprises de services Internet au pays risquent fort d'accuser un retard par rapport à la concurrence étrangère.		✓	
	Il y a de nouvelles occasions à saisir pour favoriser davantage le perfectionnement des compétences et la réalisation d'expériences multimédias dans toutes les régions et toutes les collectivités canadiennes.		✓	
Offrir en ligne, de façon intégrée, davantage de services gouvernementaux clés et d'information aux entreprises et aux consommateurs	Les renseignements et les services clés du gouvernement ne sont pas tous accessibles en ligne.		✓	✓
	Il faut améliorer l'accessibilité et la convivialité des services et des renseignements actuellement offerts en ligne.		✓	✓
	Il faut mieux coordonner et relier les services et l'information entre les divers ordres de gouvernement (fédéral, provincial, territorial et municipal).			✓

PM = Politique microéconomique DSI = Développement sectoriel de l'industrie RSAM = Règlements et services axés sur le marché

Marché : Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

Résultats clés	Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	PM	DSI	RSAM
Établir des structures de marché équitables, efficaces et concurrentielles de calibre mondial répondant aux besoins des entreprises, des consommateurs et des investisseurs	Les structures de marché doivent être renouvelées en fonction et en prévision de l'évolution de la technologie et des arrangements commerciaux, de la réforme de la réglementation, de la mondialisation croissante et de l'évolution de la conjoncture sociale.	✓	✓	✓
S'assurer que le marché fonctionne conformément aux lois, règlements, politiques et procédures cadres	Les nouveaux types de conduite sur le marché, qui découlent des changements technologiques, des innovations en affaires et de l'évolution du contexte juridique, obligent à modifier de façon novatrice le fonctionnement de la structure du marché.	✓		✓
Renforcer la confiance dans le marché	Il y a des lacunes à combler en matière de renseignements, de services ainsi que de mécanismes de traitement des plaintes et de recours transparents, équitables, conviviaux et accessibles, en fonction et en prévision de la diversité et des exigences des intervenants et de la complexité croissante du marché.			✓

PM = Politique microéconomique DSI = Développement sectoriel de l'industrie RSAM = Règlements et services axés sur le marché

Investissement : Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger

Résultats clés	Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	PM	DSI	RSAM
Améliorer le climat d'investissement intérieur et étranger	Il faut éliminer les obstacles réglementaires réels et perçus à l'investissement étranger et intérieur (p. ex., concernant l'environnement, le marché, l'immigration, la fiscalité et la propriété intellectuelle) sans porter atteinte à l'intégrité de l'intention de la réglementation.	✓	✓	
	Il faut mieux connaître et mieux comprendre les principaux obstacles à l'investissement.	✓	✓	
	Il faut établir des partenariats stratégiques plus solides et plus nombreux pour améliorer le climat d'investissement.		✓	
Positionner le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement	Le Canada n'est pas automatiquement présent dans l'esprit de nombreux investisseurs; peu sensibilisées, les entreprises ne l'envisagent pas suffisamment comme lieu favorable aux investissements.		✓	
	Les partenaires et d'autres parties intéressées fournissent peu de données comparatives utiles sur les possibilités d'investissement au pays.		✓	
	Ils ne cherchent pas à promouvoir de façon soutenue les messages fondamentaux.		✓	

PM = Politique microéconomique DSI = Développement sectoriel de l'industrie RSAM = Règlements et services axés sur le marché

Investissement : Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger (suite)

Résultats clés	Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	PM	DSI	RSAM
Attirer de nouveaux investissements des multinationales, tout en les incitant à maintenir leurs investissements actuels	Il faut que les entreprises étrangères qui dominent dans les secteurs clés investissent davantage au Canada.		✓	
	Les multinationales en activité au Canada doivent être incitées à y réinvestir.		✓	
	Il faut acquérir une capacité systématique et bien coordonnée pour recueillir des renseignements commerciaux stratégiques et cohérents à l'intention d'éventuels investisseurs sérieux.		✓	
	Il y a lieu d'établir des partenariats plus solides et de mieux coordonner les efforts relatifs à l'investissement des parties intéressées, y compris le secteur public (aux paliers fédéral, provincial, territorial et municipal), les ONG (p. ex., les universités et les établissements de recherche) et le secteur privé.		✓	
Accroître l'investissement des PME et des entreprises autochtones	Il faut améliorer la capacité des collectivités de stimuler l'investissement des PME et des groupes cibles, en particulier dans le Nord et les régions rurales de l'Ontario et parmi les Autochtones.		✓	
	La capacité des entreprises est insuffisante, notamment en matière de marketing et de promotion.			
	L'accès au capital des PME et des entreprises autochtones est inadéquat.		✓	
	Il y a peu de capital de risque disponible.		✓	

PM = Politique microéconomique DSI = Développement sectoriel de l'industrie RSAM = Règlements et services axés sur le marché

Commerce : Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

Résultats clés	Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	PM	DSI	RSAM
Maintenir et améliorer l'accès aux marchés	Les entreprises canadiennes se heurtent à des obstacles au commerce sur les marchés étrangers.	✓	✓	✓
	Les restrictions sur le marché intérieur empêchent les entreprises d'atteindre la masse critique nécessaire pour conquérir les marchés internationaux et défavorisent les entreprises canadiennes sur leur propre marché par rapport à leurs concurrents.	✓	✓	✓
	L'harmonisation des normes, des politiques et des règlements comporte diverses lacunes.	✓	✓	✓
	L'Accord sur le commerce intérieur fait abstraction de plusieurs obstacles et de différents secteurs, notamment celui de l'énergie.	✓	✓	✓
Améliorer la capacité d'exportation et le degré de préparation des exportateurs	Les exportateurs potentiels ne sont pas toujours conscients des avantages liés à l'exportation ou encore ne connaissent pas toujours les pratiques et les mécanismes en matière d'exportation.		✓	
	Les plus petites entreprises, notamment dans les industries à forte concentration de savoir, éprouvent des difficultés à trouver de l'aide lorsqu'elles tentent de prendre de l'expansion sur les marchés internationaux.		✓	

PM = Politique microéconomique DSI = Développement sectoriel de l'industrie RSAM = Règlements et services axés sur le marché

Commerce : Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux (suite)

Résultats clés	Défis à relever et lacunes à combler pendant la période de planification	PM	DSI	RSAM
Développer les marchés étrangers	<p>Un plus grand nombre d'entreprises canadiennes doivent prendre conscience des débouchés à l'étranger et passer rapidement à l'action pour les saisir. Elles ont besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'obtenir des informations, notamment des renseignements commerciaux, sur les marchés et les possibilités de débouchés à l'étranger qui peuvent les aider à prendre des décisions d'affaires éclairées, à avoir accès à de nouveaux marchés et à accroître leurs ventes à l'exportation; • de disposer de personnes-ressources et de réseaux facilitant l'accès aux marchés étrangers; • de comprendre les approches novatrices qu'elles peuvent employer pour développer leurs activités internationales. 		✓	
Stimuler de façon plus coordonnée et concertée l'expansion du commerce international	Le Ministère doit intégrer davantage ses programmes de promotion du commerce, améliorer la coordination et l'intégration des activités avec ses partenaires par l'intermédiaire d'Équipe Canada inc et mieux faire connaître et commercialiser les services offerts par les partenaires de l'Équipe.		✓	

PM = Politique microéconomique DSI = Développement sectoriel de l'industrie RSAM = Règlements et services axés sur le marché

Les objectifs des trois principaux secteurs d'activité dont fait état le tableau de concordance sont les suivants :

Politique microéconomique

Le Secteur d'activité a pour objectif de s'attaquer aux grandes questions structurelles de développement économique se posant dans l'économie canadienne, pour accroître la productivité et la compétitivité et, par conséquent, stimuler la croissance et la création d'emplois.

Développement sectoriel de l'industrie

Le secteur d'activité aide les entreprises à soutenir la concurrence en adoptant des stratégies sur le commerce, l'investissement, la technologie, le perfectionnement des ressources humaines et le développement durable. Il accorde par ailleurs un appui bien déterminé aux entreprises autochtones et aux petites entreprises et il veille à favoriser le développement économique du Nord de l'Ontario et l'aménagement de l'infrastructure.

Règlements et services axés sur le marché

Le Secteur d'activité a pour objectifs de favoriser l'instauration d'un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises et les consommateurs canadiens et de faire connaître les normes du marché canadien sur la scène internationale.



Annexe B

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002

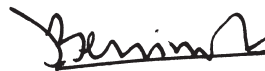
Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002 d'Industrie Canada.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

- décrivent fidèlement le mandat, les priorités, les stratégies de l'organisation et les résultats escomptés par celle-ci;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis satisfaite des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.



Jennifer Benimadhu
Contrôleur général



Date Feb 19, 2001

Annexe C

Sites Web mentionnés dans le Rapport sur les plans et les priorités

Accès à l'information et protection des renseignements personnels	http://www.ic.gc.ca/aiprp
Bulletin d'information sur le continuum d'observation de la loi	http://strategis.gc.ca/SSGF/ct01768f.html
Bureau de la concurrence	http://concurrence.ic.gc.ca
Bureau du conseiller en éthique	http://strategis.gc.ca/ethique
Bureau du surintendant des faillites Canada	http://osb-bsf.ic.gc.ca
Bureaux régionaux d'Industrie Canada	http://www.ic.gc.ca/regionaux
Camp de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneursip	http://rescol.ca/ise
Canadian Institute for Advanced Research (en anglais seulement)	http://www.ciar.ca
CANARIE inc.	http://www.canarie.ca
Carte du commerce canadien	http://commercecan.ic.gc.ca
Cartes routières technologiques	http://strategis.gc.ca/crt
Centre de services aux entreprises du Canada – Alberta	http://www.rcsec.org/alberta
Centre de services aux entreprises du Canada – Colombie-Britannique	http://www.sb.gov.bc.ca
Centre de services aux entreprises du Canada – Île-du-Prince-Édouard	http://www.rcsec.org/pe
Centre de services aux entreprises du Canada – Manitoba	http://www.rcsec.org/manitoba
Centre de services aux entreprises du Canada – Nouveau-Brunswick	http://www.rcsec.org/nb
Centre de services aux entreprises du Canada – Nouvelle-Écosse	http://www.rcsec.org/ns
Centre de services aux entreprises du Canada – Nunavut	http://www.rcsec.org/nunavut
Centre de services aux entreprises du Canada – Ontario	http://www.rcsec.org/ontario
Centre de services aux entreprises du Canada – Québec	http://www.infoentrepreneurs.org
Centre de services aux entreprises du Canada – Saskatchewan	http://www.rcsec.org/sask
Centre de services aux entreprises du Canada – Terre-Neuve	http://www.rcsec.org/nf
Centre de services aux entreprises du Canada – Territoires du Nord-Ouest	http://www.rcsec.org/tno
Centre de services aux entreprises du Canada – Yukon	http://www.rcsec.org/yukon
Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC)	http://www.rcsec.org
Centres de services aux entreprises du Canada – Rapport annuel 1999-2000	http://www.rcsec.org/rapport_annuel
Centre des occasions d'affaires internationales	http://www.iboc.gc.ca/menu-f.asp
Code de pratique canadien des services de cartes de débit	http://strategis.gc.ca/SSGF/ca01581f.html
Collections numérisées du Canada	http://collections.ic.gc.ca
Collectivités ingénieuses	http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca
Comité consultatif canadien de la biotechnologie	http://strategis.gc.ca/SSGF/bh00255f.html



Commerce électronique au Canada	http://strategis.gc.ca/com-e
Compétence.ca	http://competence.ca
Conference Board du Canada (en anglais seulement)	http://www.conferenceboard.ca
Contact!	http://strategis.gc.ca/contact-f
Cyberjeunes Canada International	http://www.brancher.gc.ca/fr/710-f.htm
Cyberjeunes Canada international	http://www.netcorps-cyberjeunes.org
DÉBUT-é.ca — <i>Strategis</i> pour étudiants	http://strategis.gc.ca/debut-e.ca
Développement durable	http://strategis.gc.ca/dd
Direction générale des corporations	http://strategis.gc.ca/corporations
Données sur le commerce en direct	http://strategis.gc.ca/dcd
Employeurs en ligne	http://employeurs.gc.ca
Enregistrement des lobbyistes	http://strategis.gc.ca/lobbyiste
Entreprise autochtone Canada	http://strategis.gc.ca/eac
Équipe Canada inc	http://exportsource.ca
Équipes sectorielles commerciales Canada	http://ttcs.ic.gc.ca
Étapes vers la compétitivité	http://strategis.gc.ca/etapes
Étapes vers le capital de croissance	http://strategis.gc.ca/croissance
Étudiants bien branchés	http://scp-ebb.com
<i>ExportSource</i>	http://exportsource.ca
FedNor	http://strategis.gc.ca/fednor
Foires-info pour la petite entreprise	http://strategis.gc.ca/sc_mangb/fairs/frndoc/homepage.html
Génome Canada	http://www.genomecanada.ca
Gestion du spectre radioélectrique et des télécommunications	http://strategis.gc.ca/spectre
Groupe de travail national sur les services à large bande	http://largebande.gc.ca
Guide des industries canadiennes	http://strategis.gc.ca/gic
Guide des services et des programmes du Canada à l'attention de la petite entreprise	http://strategis.gc.ca/sc_mangb/smeguide
Industries de services du Canada et négociations commerciales internationales	http://services2000.ic.gc.ca
Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor)	http://strategis.gc.ca/SSGF/fn00365f.html
Innovation au Canada	http://www.ic.gc.ca/scdt/innovation/interface2.nsf/frndoc/0.html
Instaurer la confiance dans l'économie numérique	http://e-com.ic.gc.ca/francais/crypto/631d15.html
Investir au Canada	http://investiraucanada.gc.ca
Investissement	http://investiraucanada.gc.ca
Le client d'abord par le Bureau de la consommation	http://strategis.gc.ca/SSGF/ca00864f.html
<i>Les chemins de la croissance : possibilités dans le secteur de la biotechnologie</i>	http://strategis.gc.ca/SSGF/bo01604f.html

Lignes directrices pour l'application de la Loi-Abus de position dominante	http://strategis.gc.ca/SSGF/ct01756f.html
Mesures Canada	http://mc.ic.gc.ca
National Aboriginal Capital Corporation Association (en anglais seulement)	http://www.nacca.net/aboutus.htm
Norme relative à l'étiquetage volontaire des aliments issus ou non de modifications génétiques	http://w3.tpsgc.gc.ca/cgsb/032_025/index_f.html
Office de la propriété intellectuelle du Canada	http://opic.gc.ca
Ordinateurs pour les écoles	http://rescol.ca/cfs-ope
Partenariat technologique Canada	http://ptc.ic.gc.ca
Passerelle d'information pour le consommateur canadien	http://www.infoconsommation.ca
Passerelle de la biotechnologie internationale	http://strategis.gc.ca/SSGF/bo01376f.html
Personnes-ressources	http://www.ic.gc.ca/personnes-ressources
Politique sur le commerce international et l'investissement	http://strategis.gc.ca/SSGF/bi18509f.html
Portaildesaffaires.ca	http://portaildesaffaires.ca
PRECARN	http://www.precarn.ca
Principes régissant la protection des consommateurs dans le commerce électronique	http://strategis.gc.ca/SSGF/ca01180f.html
Programme d'accès communautaire	http://pac.ic.gc.ca
Programme emploi jeunesse de Rescol	http://www.rescol.ca/pej/f
Recherche, technologie et innovation	http://strategis.gc.ca/innovationf
Renseignements pour les consommateurs	http://strategis.gc.ca/consommateur
Rescol	http://www.rescol.ca
Réseau des entreprises canadiennes	http://strategis.gc.ca/rec
Société pour l'attribution des noms de domaine et numéros sur Internet (en anglais seulement)	http://www.icann.com
SourceCAN	http://www.sourcecan.com
Sources de financement	http://strategis.gc.ca/sources
Statistiques relatives à l'industrie canadienne	http://strategis.gc.ca/sic
Stratégie canadienne en matière de biotechnologie (SCB)	http://strategis.gc.ca/scb
Stratégie emploi jeunesse	http://www.jeunesse.gc.ca/yesinfo/index_f.html
Stratégie pour l'utilisation sécuritaire, prudente et responsable d'Internet	http://www.brancher.gc.ca/cyberaverti
<i>Strategis</i>	http://strategis.gc.ca
Système d'aide au démarrage d'une entreprise	http://sade.rcsec.org
Un Canada branché	http://www.brancher.gc.ca
VolNet	http://www.connect.gc.ca/fr/230-f.htm
VolNet	http://www.volnet.org

Index

Accès à l'information et protection des renseignements personnels	14
Accès au capital	47, 66
Accès légitime	66
Accord de libre-échange des Amériques (ALEA)	43
Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)	6, 10, 35, 40, 42, 43
Accord sur le commerce intérieur	50, 105
Accords de protection des investissements étrangers (APIE).....	43
Administration des droits à l'information et à la protection des renseignements personnels	14
Administrations provinciales et territoriales	13, 38
Administrations provinciales.....	88
Affaires étrangères et Commerce international Canada (MAECI)	41, 48, 49, 68, 70, 71
Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC)	48, 66, 68, 70, 72
Agence canadienne de développement international (ACDI)	48, 68, 70, 71
Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)	1, 48, 55, 66, 68, 70, 71, 92
Agence des douanes et du revenu du Canada.....	48, 68, 70, 74
Agence spatiale canadienne	1, 27
Agissements anticoncurrentiels des transporteurs aériens	39
Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)	41, 48, 68, 70, 71, 74
Aide financière aux groupes de défense des consommateurs et aux autres organismes bénévoles travaillant dans l'intérêt des consommateurs.....	87
Aménagement de l'inforoute.....	107
Amérique centrale	50
Asie	45, 73
Association canadienne des fournisseurs Internet.....	29
Association canadienne des spécialistes en emploi et des employeurs	69
Association des infirmières et infirmiers du Canada	69
Australie.....	73
Autochtones.....	4, 46-48, 58, 59, 66, 68, 70, 72, 84, 85, 104
Banque de développement du Canada (BDC)	1, 47, 48, 70
Banque mondiale	71
Base de données sur les activités internationales	53
Bénévoles Canada	69
Biens d'équipement	6, 40
Biotechnologie	19, 34, 52, 64
Brancher le Canada au reste du monde	24
Bureau d'éthique commerciale du Canada	72
Bureau de la concurrence	3, 12, 56
Bureau de la consommation	13, 33, 38, 56
Bureau du Conseil privé	71
Bureau du conseiller en éthique	12, 14
Bureau du surintendant des faillites Canada	12, 33
CA*net 3	88, 89
Campagne d'image de marque du Canada	44
Camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneurship	74
Canada branché	10, 19, 24, 26
Canada en ligne	24



Canadiens handicapés	4
CANARIE	27, 30, 72, 88
Canshare	67
Carte du commerce canadien	12
Cartes routières technologiques	12, 20, 21, 64
Centre d'éducation et de formation (Conseil scolaire du district de Peel)	69
Centre d'innovation du CRC	22
Centre de recherches pour le développement international (CRDI)	71
Centre de recherches sur les communications (CRC)	21, 72
Centre des occasions d'affaires internationales (COAI)	53
Centres de commerce international (CCI)	51, 55, 96
Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC).....	13, 51, 97
Centres régionaux de génomique	89
Chaires de recherche	63
Changement climatique national	64
<i>Chemins de la croissance</i>	22
<i>Chemins de la croissance : possibilités dans le secteur de la biotechnologie</i>	19
<i>Chemins de la croissance : possibilités dans le secteur des technologies environnementales</i>	22, 64
Citoyenneté et Immigration Canada	68
Code de pratique canadien des services de cartes de débit.....	35
Code régissant la conduite des titulaires de charges publiques en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat	14
Collections numérisées du Canada	30, 74
Collectivités autochtones	85
Collectivités ingénieuses	24, 27, 86
Collectivités rurales	46, 72
Collectivités rurales et urbaines	27
Comité consultatif canadien de la biotechnologie	19, 34
Comité de développement du commerce autochtone international	51
Comité interministériel Un Canada branché	68
Commerce électronique.....	12, 24
Commission canadienne du tourisme	1
Commission de la fonction publique.....	58
Commission du droit d'auteur Canada	1
Compétence.ca.....	69
Conference Board du Canada	7, 8, 24
Connectivité.....	23, 88
Conseil canadien de l'entretien des aéronefs	69
Conseil canadien des normes	1, 37
Conseil canadien des ressources humaines en tourisme	69
Conseil consultatif des sciences et de la technologie	21
Conseil d'experts en science et en technologie.....	21
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)	1, 5
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)	1, 71
Conseil des ressources humaines du secteur culturel	69
Conseil du Trésor du Canada	68
Conseil national de recherches du Canada (CNRC).....	1, 19, 48, 70, 71
Conseil national des produits agricoles.....	48, 70

Constitution en société de régime fédéral	56
Contact!	12
Contenu canadien en ligne	24
Contributions aux projets de recherche	87
Contributions de développement	87
Corporation commerciale canadienne	48, 70
Costa Rica	50
Cyberjeunes Canada International	27, 74, 86
Début-é.ca — <i>Strategis</i> pour étudiants	12
<i>Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes</i>	54, 55
Développement des ressources humaines Canada (DRHC)	20, 48, 68, 70-72, 74
Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC)	1, 48, 55, 66, 68, 70, 71, 92
Direction générale des applications de l'autoroute de l'information	56
Direction générale des corporations	12, 33, 55
Discours du Trône	1, 3-5, 31, 56
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO)	1, 48, 55, 68, 70, 92
Données sur le commerce en direct	12
E-Leads®	53
Emploi jeunesse de Rescol	74
Employés autochtones	59
Enfants	74
Enquête sur l'innovation menée en 1999 auprès des entreprises manufacturières	20
Enregistrement des lobbyistes	12
Ententes de reconnaissance mutuelle et protocoles d'entente	50
Entreprises autochtones	12, 17, 40, 46, 47, 55, 66, 84, 104, 107
Environnement Canada	48, 68, 70, 74
Équipe Canada inc	49, 51, 53, 54, 70, 106
Équipe Canada Investissement	5, 45
Équipes sectorielles commerciales Canada	52
Établissements de crédit voués au développement des Autochtones	66
Étapes vers la compétitivité.....	12
Étapes vers le capital de croissance	12
États-Unis	6, 7, 10, 18, 24, 27, 42, 44, 45, 48, 50, 72, 73
Étude économique Canada 2000	7
Étudiants	58
Étudiants bien branchés	27, 29, 74, 86
Europe	5, 45, 73
<i>ExportSource</i>	13, 31, 51, 55, 56
Federal Bureau of Investigation des États-Unis	72
Federal Trade Commission des États-Unis	72, 75
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	46
Fédération canadienne des municipalités	43
FedNor.....	12, 27, 47, 55, 85
Femmes	47
Finlande	24
Foires commerciales virtuelles	53
Foires-info pour la petite entreprise	47
Fondation canadienne pour l'innovation (FCI).....	64
Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD)	64



Francophonie.....	14, 30, 47, 58, 85, 101
G-7	24, 48
G-8	71
Garde côtière canadienne	68
<i>Gazette du Canada</i>	61
Gendarmerie royale du Canada (GRC)	71, 72, 74
Génome Canada	4, 64, 89
Gestion du spectre de fréquences radioélectriques	56
Gestion du spectre radioélectrique et des télécommunications	12
Gouvernements canadiens en ligne.....	13, 24, 31, 55, 56, 72
Groupe de travail du G-8 sur les possibilités du numérique.....	27, 71
Groupe de travail interministériel sur les nouveaux médias.....	30, 71
Groupe de travail interministériel sur les tendances du prix du pétrole et ses incidences	71
Groupe de travail national sur les services Internet à large bande	4, 24, 27, 72
Groupe de travail sur la prévention du télémarketing trompeur	71
Groupes autochtones	72
Guide des industries canadiennes	12
Industrie Canada	1, 14, 48
Inforoute	10, 24
Initiative d'accessibilité du Web du World Wide Web Consortium	31
Initiative d'amélioration du service	54, 55
Initiative de développement des entreprises autochtones	47, 66, 84
Initiative de perfectionnement professionnel des Autochtones.....	59
Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor).....	12, 27, 47, 55, 85
Initiative sur les villes durables.....	53, 64
<i>Innovation – La clé de l'économie moderne</i>	88
Innovation au Canada	31, 56
Institut canadien de recherches avancées (ICRA).....	89
Institut financier canadien de développement.....	53
Institutions financières autochtones	66
Internet.....	8, 10, 24, 25, 27-31, 39, 63, 72-74, 85, 86, 88, 100, 101
Investir au Canada	44, 56
Investissement	12
Investissement Canada	56
Investissement étranger direct (IED)	10, 40-42, 44, 46
Jeunes	8, 12, 27, 29, 30, 47, 58, 73, 74, 86, 87
Laboratoire expérimental de systèmes de communication sans fil et d'interconnexion de réseaux (WISELab)	27
<i>Loi canadienne sur les coopératives</i>	34, 91
<i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i>	34, 91
<i>Loi d'exécution du budget de 1997</i>	92
<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord sur la station spatiale internationale civile</i>	92
<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur</i>	91
<i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	92
<i>Loi sur Bell Canada</i>	92
<i>Loi sur Investissement Canada</i>	91
<i>Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique</i>	92
<i>Loi sur l'Agence spatiale canadienne</i>	92
<i>Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole</i>	92

<i>Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation</i>	91
<i>Loi sur l'enregistrement des lobbyistes</i>	14, 91
<i>Loi sur l'étiquetage des textiles</i>	91
<i>Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz</i>	91
<i>Loi sur l'investissement au Canada</i>	43
<i>Loi sur la Banque de développement du Canada</i>	92
<i>Loi sur la bonification d'intérêts au profit des petites entreprises</i>	92
<i>Loi sur la compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique</i>	92
<i>Loi sur la concurrence</i>	35, 39, 91
<i>Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien</i>	92
<i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	35
<i>Loi sur la radiocommunication</i>	91
<i>Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Téléglobe Canada</i>	91
<i>Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Télésat Canada</i>	91
<i>Loi sur la restructuration du secteur des pêches de l'Atlantique</i>	92
<i>Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton</i>	92
<i>Loi sur la statistique</i>	92
<i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>	92
<i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines</i>	92
<i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</i>	92
<i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	92
<i>Loi sur le développement industriel et régional</i>	84, 92
<i>Loi sur le droit d'auteur</i>	34, 91, 92
<i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	47, 91, 92
<i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC) – Règlement sur les projets pilotes visant la location-acquisition</i>	61
<i>Loi sur le fonctionnement des sociétés du secteur public</i>	91
<i>Loi sur le marquage des bois</i>	91
<i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	91, 92
<i>Loi sur le poinçonnage des métaux précieux</i>	91
<i>Loi sur le soutien de l'emploi</i>	92
<i>Loi sur le Tribunal de la concurrence</i>	92
<i>Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies</i>	35, 91
<i>Loi sur les brevets</i>	34, 91
<i>Loi sur les chambres de commerce</i>	91
<i>Loi sur les corporations canadiennes</i>	91
<i>Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats</i>	92
<i>Loi sur les dessins industriels</i>	91
<i>Loi sur les documents publics</i>	91
<i>Loi sur les fonctionnaires publics</i>	91
<i>Loi sur les inventions des fonctionnaires</i>	91
<i>Loi sur les langues officielles</i>	14
<i>Loi sur les lettres de change</i>	91
<i>Loi sur les liquidations et les restructurations</i>	91
<i>Loi sur les marques de commerce</i>	91
<i>Loi sur les poids et mesures</i>	91
<i>Loi sur les sceaux</i>	91
<i>Loi sur les sociétés de caisse de retraite</i>	92
<i>Loi sur les subventions au développement régional</i>	92
<i>Loi sur les syndicats ouvriers</i>	91

<i>Loi sur les télécommunications</i>	91
<i>Loi sur les topographies de circuits intégrés</i>	91
<i>Loi sur les zones spéciales</i>	92
Mesures Canada	12, 33
Mexique	73
Ministère de la Consommation et du Commerce de l'Ontario	75
Ministère de la Justice du Canada.....	14, 66, 68, 74
Ministère des Finances du Canada	68, 71
Ministère des services aux entreprises et aux consommateurs de Nouvelle-Écosse	72
Minorités de langues officielles du Canada	14
Multinationales	17, 40-42, 45, 46, 104
Nations Unies	71
Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)	12, 33, 38, 55, 56
Ordinateurs pour les écoles	85
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	6, 8, 18, 20, 21, 40, 71, 73
Organisation mondiale du commerce (OMC)	34, 50
Organismes à but non lucratif	73, 74
Organismes autochtones de développement financier et commercial	84
Organismes bénévoles	87
Organismes de services axés sur le marché	33
Organismes gouvernementaux à but non lucratif	71
Organismes non gouvernementaux (ONG)	5, 38, 43, 45, 46, 51, 53, 104
Outils d'affaires	55
Partenaires d'Équipe Canada inc.....	48
Partenaires des consommateurs contre la téléfraude.....	72
Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC)	41, 44-46
Partenariat rural canadien	47
Partenariat technologique Canada (PTC)	12, 21, 22, 64, 87
Partenariats entre les secteurs public et privé	43
Passerelle d'information pour le consommateur canadien	13, 31, 38, 56
Passerelle de la biotechnologie	19
Patrimoine canadien	30, 48, 68, 70-72, 74
Pays du G-7	11, 18, 44
Pêches et Océans Canada	48, 70
Personnes âgées	72
Personnes handicapées	59
Petites entreprises	40, 46, 47, 61, 85, 86, 107
Petites et moyennes entreprises (PME)	1, 17-20, 22, 23, 29, 39, 46, 47, 51, 55, 63, 86, 87, 104
Plan d'affaires interactif	55
Police provinciale de l'Ontario (projet PhoneBusters)	67
Portaildesaffaires.ca	13, 20, 31, 55, 56
Postal Inspection Service des États-Unis	75
Postes Canada	71
PRECARN.....	64, 90
Premier ministre	3, 4
Premières nations.....	85
Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	43
Principes régissant la protection des consommateurs dans le commerce électronique	39
Produit intérieur brut (PIB)	6-8, 18, 40, 48

Programme d'accès communautaire (PAC)	4, 85
Programme d'aide au secteur du bénévolat (VolNet)	86
Programme d'apprentissage et de formation relatif au commerce électronique	88
Programme d'assurance-prêt pour les entreprises autochtones	85
Programme de développement des applications avancées (PDAA)	88
Programme de développement des collectivités de l'Ontario.....	86
Programme de développement en leadership	59
Programme de développement industriel et régional (PDIR).....	84
Programme de financement des petites entreprises du Canada	85
Programme de jumelage des sous-ministres avec les pays investisseurs prioritaires.....	43, 45
Programme de recrutement accéléré des Autochtones	59
Programme des travailleurs étrangers temporaires	43
Programme Infrastructure Canada.....	43
Programmes de A à Z	55
Programmes pour l'inforoute	85
Projet d'acquisition d'une expérience professionnelle du Programme des ordinateurs pour les écoles	74
Projet emploi jeunesse du Programme d'accès communautaire	74
Projet Emptor.....	72
Projet LearnCanada	27
Propriété intellectuelle	10, 14, 19, 20, 34, 36, 38, 43, 103
Protocole de Kyoto	43
Rapport de la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes	10
Rapports ministériels sur le rendement	57
Rapports sur les plans et les priorités	57
<i>Rassembler nos forces – Plan d'action du Canada pour les questions autochtones</i>	84
Recherche-développement (R-D).....	3, 4, 8, 18, 19, 21, 23, 32, 63, 64, 88, 89, 99
Recherche en matière de faillites	56
Recherche, technologie et innovation	12
Régie d'entreprise	33
Régime enregistré d'apprentissage personnel	4
Régions rurales	27, 47, 85, 86, 100, 104
Règlement sur la radiocommunication – Licences radio pour fins autres que la radiodiffusion	61
Règlement sur les projets pilotes visant la location-acquisition	61
Renseignements pour les consommateurs.....	12
Rescol	4, 73, 85
Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE)	27, 30, 72, 88
Réseau des Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC)	55
Réseau des entreprises canadiennes	12
Réseau des services aux entreprises autochtones	47
Réseau international de contrôle de la commercialisation	73
Réseau national du savoir	88
Réseaux commerciaux régionaux	51, 54
Réseaux de centres d'excellence (RCE)	63
Ressources naturelles Canada (RNCan)	41, 48, 68, 70, 71, 74
Salons de l'emploi axés sur l'équité en matière d'emploi	59
Salons de l'emploi organisés dans les universités	58
Santé Canada	68, 72, 74



Sciences et technologie (S-T)	1, 4, 20, 21
Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)	58
Secrétariat rural	72
Secteur bénévole	86
Secteur du bénévolat	27
Secteurs d'investissement prioritaires	41
Senior Citizens Secretariat	72
Service Canada	54, 55
Service canadien de renseignements criminels	74
Service de police de Toronto	75
Services de recherche de noms sur l'insolvabilité du Bureau du surintendant des faillites	55
Services juridiques d'Industrie Canada	14
Société canadienne d'hypothèques et de logement	48, 70
Société d'expansion du Cap-Breton	1
Société pour l'expansion des exportations (SEE)	48, 70
Sociétés d'aide au développement des collectivités	47, 86
Sociétés de financement autonomes appartenant à des Autochtones	84
Solliciteur général du Canada	66, 68
SourceCAN	28, 53
Sources de financement	12, 31, 56
Spectre des fréquences radioélectriques	27, 55
Spectre, technologies de l'information et télécommunications	33
Statistique Canada	1, 40, 48, 68, 70
Statistiques relatives à l'industrie canadienne	12
Stratégie canadienne de normalisation	37
Stratégie canadienne de partenariat en biotechnologie	64
Stratégie canadienne du contenu culturel numérique	30
Stratégie canadienne en matière de biotechnologie (SCB)	19
Stratégie canadienne sur le commerce électronique	88
Stratégie d'information financière	57
Stratégie de développement durable	11, 61
Stratégie de promotion du commerce international	48
Stratégie emploi jeunesse (SEJ)	74, 86
Stratégie nationale de mise en œuvre sur le changement climatique	64
Stratégie visant la sécurité dans Internet	74
<i>Strategis</i>	12, 13, 30, 56
Suède	24
Système d'aide au démarrage d'une entreprise	31, 55, 56
Système d'enregistrement des lobbyistes	56
Système de gestion environnementale	65
Système informatisé pour la recherche de dénominations sociales et de marques de commerce (NUANS)	56
Technologies de l'information et des communications (TIC)	6, 8, 24, 27, 28, 41, 52, 63, 73, 85, 88
Toronto Strategic Partnership	75
Transports Canada	48, 70, 71
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	48, 68, 70
Tribunal de la concurrence	1, 35
Union européenne	73